



HAL
open science

Étude des désignations du chardon d'après les données du Thesaurus occitan (THESOC)

Laurence Pottier

► **To cite this version:**

Laurence Pottier. Étude des désignations du chardon d'après les données du Thesaurus occitan (THESOC). Sciences de l'Homme et Société. 2020. dumas-02972702

HAL Id: dumas-02972702

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02972702v1>

Submitted on 20 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Étude des désignations du chardon d'après les données du *Thesaurus occitan* (*THESOC*)

**Laurence
POTTIER**

Sous la direction d'Elisabetta CARPITELLI

Laboratoire : GIPSA-lab UMR 5216
UFR LLASIC

Département Sciences du Langage et Français Langue Étrangère - FLE
Section Sciences du Langage

Mémoire de master 2 mention Sciences du Langage- 30 crédits

Parcours : Linguistique

Année universitaire 2019-2020

Étude des désignations du chardon d'après les données du Thesaurus occitan (*THESOC*)

**Laurence
POTTIER**

Sous la direction d'Elisabetta CARPITELLI

Laboratoire : GIPSA-lab UMR 5216
UFR LLASIC

Département Sciences du Langage et Français Langue Étrangère - FLE
Section Sciences du Langage

Mémoire de master 2 mention Sciences du Langage- 30 crédits

Parcours : Linguistique

Année universitaire 2019-2020

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Elisabetta Carpitelli de m'avoir accompagnée durant ces deux années en étant disponible et patiente. Elle a su être à mon écoute, et a répondu à toutes mes questions et je veux lui exprimer tout ma reconnaissance.

Je remercie aussi toute l'équipe du GIPSA-lab tout particulièrement les dialectologues qui m'ont accueilli une nouvelle fois chaleureusement. Giovanni Depau pour m'avoir conseillé dans le choix du sujet du mémoire et je le remercie également d'avoir accepté de faire partie de mon jury. Je remercie aussi Jean-Pierre Lai pour son aide dans la recherche bibliographique et pour avoir accepté de faire partie de mon jury. Je voudrais remercier Carole Chauvin-Payan qui m'a initiée à l'analyse de la phytonymie dialectale.

Je remercie aussi Guylaine Brun-Trigaud du laboratoire BCL UMR 7320 qui m'a gentiment envoyé le tableau du *THESOC* des désignations du chardon, une ressource fondamentale de ce mémoire.

Je remercie aussi Philippe Del Giudice pour son aide ponctuelle apportée sur l'occitan.

Une pensée particulière va aussi à mon entourage qui a su m'encourager avec une pensée toute particulière pour mon amie Anita.

Enfin, je remercie également ma famille et tout particulièrement ma mère Elisabeth qui m'apporte depuis toujours son soutien.

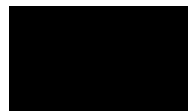
DÉCLARATION ANTI-PLAGIAT

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.
4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).
5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

PRENOM : Laurence

NOM : Pottier

DATE : 5/09/2020



Sommaire



.....	1
Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction	7
Partie 1 - Approches Théoriques	9
CHAPITRE 1. L'ETUDE DE LA MOTIVATION SEMANTIQUE	10
1. LES CONCEPTIONS DU SIGNE LINGUISTIQUE	10
2. LA MOTIVATION SEMANTIQUE : CARACTERE ORIGINEL	16
CHAPITRE 2. LES PROCESSUS DE CLASSEMENT DU MONDE VEGETAL	26
1. LES CLASSEMENTS SCIENTIFIQUES ET CLASSEMENTS POPULAIRES	26
2. HISTOIRE DES CLASSEMENTS SCIENTIFIQUES	28
3. TYPOLOGIES DES CLASSIFICATIONS POPULAIRES.....	31
CHAPITRE 3. LA BASE DE DONNEES THESAURUS OCCITAN (THESOC).....	40
1. L'ORIGINE DU THESOC	40
2. CONSTRUCTION DE LA BASE.....	41
3. OBJECTIFS ET PRINCIPES THEORIQUES	42
4. LA DIVERSITE DES RESSOURCES	44
5. MODULE TOPONYMIE	45
6. MODULE MORPHOSYNTAXIQUE.....	45
7. LE DICTIONNAIRE INVERSE.....	46
8. LA MISE EN LIGNE DU THESOC.....	46
9. LES DIFFERENTS FICHIERS DU THESOC	47
10. CARTOGRAPHIE.....	47
11. UNE BASE ENCORE EN DEVELOPPEMENT	49
Partie 2 - Étude d'un corpus de désignations du chardon.....	51
CHAPITRE 4. LE CHARDON, SES CARACTERISTIQUES, SON HABITAT, SES CROYANCES POPULAIRES.....	52
1. LA « CHOSE » ET LE « MOT ».....	52
2. LE CHARDON COMME GENERIQUE	53
3. LES VARIETES DE CHARDON	55
CHAPITRE 5. ANALYSE LEXICO SEMANTIQUE DES DESIGNATIONS DU CHARDON	72
1. ABOUTISSANTS DE CARDO ; -ONIS	74
2. ABOUTISSANT DU LATIN MEDIEVAL CALCIDA.....	79
3. DESIGNATIONS SE REFERANT A LA MORPHOLOGIE DE LA PLANTE	80
4. USAGE DE LA PLANTE.....	82
5. HABITAT	84
6. LES TROUBLES PROVOQUES PAR LA PLANTE.....	85

7.	L'EMPLOI ALIMENTAIRE DE LA PLANTE.....	87
8.	USAGE EN MEDECINE POPULAIRE	88
9.	LES CROYANCES ET LES PRATIQUES MAGICO-RELIGIEUSES	88
10.	TRANSFERTS ANIMALIERS	89
11.	FORMES A MOTIVATION NON CLAIRE	91
12.	REMARQUES CONCLUSIVES	92
	CHAPITRE 6. ÉTUDE GEOLINGUISTIQUE	94
1.	ABOUTISSANTS DE CARDO, -ONIS	94
2.	ABOUTISSANT DU LATIN MEDIEVAL CALCIDA.....	98
3.	DESIGNATIONS SE REFERANT A LA MORPHOLOGIE OU A D'AUTRES CARACTERISTIQUES DE LA PLANTE	99
4.	USAGE DE LA PLANTE.....	101
5.	HABITAT	102
6.	EFFET DE LA PLANTE SUR L'HOMME.....	103
7.	L'EMPLOI ALIMENTAIRE DE LA PLANTE.....	104
8.	USAGE EN MEDECINE POPULAIRE	105
9.	LES CROYANCES ET LES PRATIQUES MAGICO-RELIGIEUSES	105
10.	TRANSFERTS ANIMALIERS	106
11.	FORMES A MOTIVATION NON CLAIRE	106
	Conclusion.....	107
	Bibliographie.....	109
	Sitographie	116
	Table des illustrations.....	117
	Table des annexes.....	118
	Table des matières	126

Introduction

Avant de débiter la présentation des analyses, nous devons présenter le contexte de recherche de ce mémoire.

Ce mémoire a été réalisé à la suite d'un stage non rémunéré au sein du laboratoire GIPSA-lab UMR 5216, où j'ai travaillé dans le Département Parole & Cognition au sein de l'équipe *Voix Systèmes et Dialectologie (VSLD)*. Il s'agit de mon troisième stage au sein de ce laboratoire puisque j'ai déjà pu réaliser un stage en 2017 encadrée par Carole Chauvin- Payan, ingénieur d'études du service Plateformes et Projets et associée à l'équipe m'initiant ainsi à un de ses domaines de recherche : la phytonymie dialectale. Ainsi, j'ai étudié les désignations du chardon dans l'aire gallo-romane dans une perspective phonétique puisque j'ai étudié les données de *Atlas Linguistique du Jura et des Alpes du Nord (ALJA)* en traitant le phénomène de palatalisation tout en abordant brièvement la motivation sémantique. Puis, l'année dernière, j'ai pu approfondir mon travail en réutilisant les données et en analysant plus en profondeur les questions relatives à la sémantique et à l'étymologie.

Par ailleurs, nous avons décidé l'année dernière de nous concentrer principalement sur l'aire du francoprovençale en y ajoutant quelques données de l'aire occitane et dans une certaine mesure l'aire d'oïl en utilisant la base de données du *Thesaurus occitan (THESOC)*. Cette année, nous tiendrons compte uniquement de l'aire occitane avec des données extraites du *THESOC* sur lequel nous reviendrons.

J'ai eu la chance tout comme les deux années précédentes de pouvoir profiter des sources atlantographiques avec l'accès à la salle des ATLAS du GIPSA-lab regroupant la plus grande la collection d'atlas d'Europe ([http://www.gipsa-lab.fr/recherche/poles-de-platesformes/plates formes.php?id_plateforme=80](http://www.gipsa-lab.fr/recherche/poles-de-platesformes/plates%20formes.php?id_plateforme=80)).

J'ai pu bénéficier aussi de l'accès à la Bibliothèque de Dialectologie du laboratoire : ressource essentielle et précieuse car j'ai pu me procurer la majorité des ouvrages sur la sémantique, l'étymologie ainsi que des dictionnaires.

Cette année, nous avons consulté ponctuellement les atlas linguistiques car nous avons utilisé principalement la base de données *THESOC*. Toutefois, comme l'année dernière c'est un peu particulier car nous n'avons pas utilisé cette base de données accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://thesaurus.unice.fr/> mais nous avons pu consulter les fiches inédites relatives au chardon réalisées par Guylaine Brun-Trigaud de l'Université de Nice (laboratoire BCL) membre du projet *THESOC*. Nous devons préciser

que la base en ligne n'est pas complète notamment pour le chardon c'est pour cela que nous avons utilisé ces fiches inédites. Nous dédions un chapitre dans ce mémoire à la présentation de cette base.

Partie 1

-

Approches Théoriques

Chapitre 1. L'étude de la motivation sémantique

1. *Les conceptions du signe linguistique*

Comprendre la motivation sémantique d'un signe nécessite tout d'abord d'étudier ce dernier dont les conceptions ont changé tout au long de l'évolution de la pensée linguistique, avant et après l'approche saussurienne. Nous tenterons de présenter un panorama de l'évolution des réflexions sur la motivation et l'arbitraire du signe dans les paragraphes suivants.

1.1. *La réflexion sur le signe linguistique de Platon à Saussure*

Dans l'Antiquité, le questionnement sur le lien entre l'élément de l'univers et son nom se posait déjà chez les philosophes grecs. Notamment, dans l'ouvrage *Cratyle* de Platon qui présente un dialogue entre 3 personnages, le débat entre conventionnalistes et naturalistes se concrétise en un échange entre trois personnages : Cratyle, Hermogène et Socrate. Le premier, Cratyle, est partisan de la position selon laquelle il existe un lien naturel entre la désignation d'un objet (concret ou abstrait) et l'objet lui-même. Le sophiste Hermogène soutient l'autre position selon laquelle le choix d'un nom est le fruit d'une convention. Enfin, Socrate, arbitre de ce débat, doit essayer de savoir qui dit vrai et qui dit faux. Dans le contexte de ce débat, cet ouvrage propose aussi une réflexion célèbre sur la création lexicale fondée sur deux procédés appelées aujourd'hui onomatopée et phonosymbolisme, qui suscitent encore l'intérêt croissant de la linguistique et même des sciences cognitives. La littérature sur cette question est actuellement très vaste et les travaux se développent notamment grâce aux approches expérimentales à partir de celle de la psychoacoustique avec notamment les travaux d'Ivan Fónagy.

Selon l'avis d'Albano Leoni (2014 : 59) la linguistique a peu développé ces aspects de la création lexicale par rapport à la psychologie qui a mis en relief l'intérêt du

« [...] rapport naturel (donc universel) entre les sons, d'une part, et les autres perceptions sensorielles (visuelles, tactiles, gustatives, olfactives) ou des catégories relevant de la connaissance (grandeur, mouvement, intérieur, extérieur, haut, bas, etc.), de l'autre. [...] Le XVIII^e siècle, avec la thématization du débat sur l'origine du langage et avec la recherche de langues universelles, est le siècle d'or de ces réflexions, qui perdent de leur centralité au cours du XIX^e siècle, avec la linguistique « scientifique » et finissent par devenir marginales au XX^e siècle avec le

structuralisme [...], devenant ainsi le domaine pratiquement exclusif de la psychologie. »

Nous reviendrons sur ces questions plus tard dans cet exposé sur le cadre théorique de notre travail.

Le signe linguistique a continué à faire l'objet des réflexions philosophiques dans plusieurs périodes de l'histoire de la pensée, et notamment dans le cadre de la philosophie stoïcienne ainsi que dans les ouvrages d'Augustin d'Hippone, considéré comme le fondateur de la sémiotique, à qui l'on doit plusieurs observations d'un grand intérêt pour les linguistes sur l'arbitraire du signe, le classement des signes, la différence entre signe et celui que nous nommons aujourd'hui référent.

En linguistique, nous devons à Ferdinand de Saussure une reprise de la théorisation sur le signe et ses propriétés comme cela émerge du *Cours de Linguistique Générale*, dans lequel l'auteur aborde la question à plusieurs reprises et lui dédie en particulier un chapitre où il explique le concept de signe en opposant les concepts d'image acoustique et d'image conceptuelle :

« Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'emprunte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler « matérielle », c'est seulement dans ce sens et par opposition à l'autre terme de l'association, le concept, généralement plus abstrait. » (Saussure, 1968 [1916] : 98).

Pour Saussure, le signe linguistique est une entité biface dont chaque côté, le signifiant et le signifié, est indissociable de l'autre et a avec celui-ci un lien de nature arbitraire :

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire. » (Saussure, 1968 [1916] : 100).

Pour Saussure, la relation entre le signifiant et le signifié est donc arbitraire, c'est-à-dire immotivé, car il n'existe aucun lien naturel entre ces deux composantes du

signe. Un corollaire de cette position est que la nomination d'un élément du monde ne se fait pas par le choix d'un individu mais il faut qu'elle découle d'une convention au sein de la communauté des locuteurs : la nature du signe est donc d'être conventionnelle.

Bien que le concept de motivation ne soit pas explicitement développé dans l'ouvrage de Saussure, l'approche saussurienne ne le rejette pas totalement puisque l'auteur admet que certains types de signes peuvent être motivés. Le premier cas est celui des onomatopées qui sont des créations lexicales fondées sur l'imitation d'un bruit produit par ce que l'on doit nommer : pour ces signes Saussure parle de caractère arbitraire absolu. Un deuxième cas concerne les signes structurellement motivés, et notamment les mots composés et les dérivés, pour lesquels Saussure introduit le concept d'arbitraire relatif :

« Une partie seulement des signes est absolument arbitraire ; chez d'autres [signes] intervient un phénomène qui permet de reconnaître des degrés dans l'arbitraire sans le supprimer : le signe peut être relativement motivé. » (Saussure, 1968 [1916] : 180-181).

En ce qui concerne l'arbitraire relatif, pour argumenter ses propos, Saussure prend l'exemple du nombre *vingt* qui est immotivé en comparaison de *dix-neuf* qui est, lui, motivé au même titre que *vingt-neuf*, *dix-huit*, *soixante-dix* présentant différents degrés de motivation. Ce même auteur, nous invite à nous intéresser à la segmentation du nombre *dix-neuf* : les éléments de ce composé, étudiés séparément, montrent que les deux éléments sont équivalents du point de vue motivationnel car aucun n'est motivé. Les termes *dix* et *neuf* sont donc sur ce que Saussure (1968 [1916] : 181) appelle « un même pied ». Toutefois, la perspective change lorsque l'on s'intéresse au nombre global *dix-neuf* où le degré de motivation est différent puisqu'il s'agit d'une forme partiellement motivée où le locuteur peut percevoir l'union entre les deux éléments selon un schème de composition des termes désignant le nombre propre au français (Saussure 1968 [1916] : 181). Ce nombre global *dix-neuf* est donc pour Saussure un exemple d'un cas de « *motivation relative* » (Saussure, 1968 [1916] : 181). Il en est de même pour *poire* qui est immotivé et son dérivé *poirier* qui est relativement motivé par rapport aux règles de formation des noms d'arbres dérivés à partir de noms de fruits en français. Ainsi pour l'auteur il existe un lien entre le système morphologique des langues et les constituants de la grammaire.

Il précise donc, au sujet de ce type de signes que « [...] les éléments d'un signe motivé sont eux-mêmes arbitraires. » (Saussure, 1968 [1916] : 182).

En revanche, en ce qui concerne les onomatopées authentiques, comme *glou-glou* ou *tic-tac*, reproduisant chacune un bruit, leur arbitraire est absolu bien qu'elles puissent varier d'une culture à une autre et d'un système linguistique à un autre, en changeant de forme (*tic-toc*, *tic-tic*, ou encore *kachi kachi* ce dernier en japonais etc.). Saussure explique qu'il s'agit « d'une imitation approximative et à demi conventionnelle de certains bruits », subissant des changements phonétiques et morphologiques en fonction des structures des langues (Saussure, 1968 [1916] : 102).

Saussure, en revanche, n'aborde pas une réflexion explicite sur les processus de démotivation, donc de perte de la motivation, mais il donne l'exemple de la désignation du pigeon en latin vulgaire, *pīpiō*, dont l'origine est considérée onomatopéique mais la motivation initiale n'est plus évidente pour un locuteur. Ce mot latin est la « preuve évidente qu'elles [les onomatopées authentiques] ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé. » (Saussure, 1968 [1916] : 102). Ce passage montre que, bien que de manière implicite, Saussure a la conscience d'une part, de la puissance du mécanisme de création lexicale motivée par l'onomatopée, et d'autre part, de la possibilité que l'évolution du signe entraîne la perte de la motivation au niveau de la conscience que le locuteur peut conserver du motif initial, même si ce dernier était une onomatopée.

La conscience de cette oscillation entre motivation et arbitraire émerge clairement dans le passage suivant bien que l'auteur n'introduise pas les concepts de démotivation ou de remotivation :

« Dans l'intérieur d'une même langue, tout le mouvement de l'évolution peut être marqué par un passage continu du motivé à l'arbitraire et de l'arbitraire au motivé ; ce va-et-vient a souvent pour résultat de déplacer sensiblement les proportions de ces deux catégories de signes. » (Saussure, 1968 [1916] : 183).

La vision d'Ullmann (1965 [1952] : 102) est d'ailleurs assez proche de celle de Saussure qui propose une distinction entre deux types de signes linguistiques ayant des caractéristiques « naturel » et « conventionnel ». Pour cet auteur, une grande partie des signes est donc arbitraire et s'oppose à d'autres qui sont motivés regroupés en trois catégories : *motivation phonique*, *motivation morphologique* et *motivation sémantique*. La première catégorie, assez proche de celle des onomatopées de Saussure, est exemplifiée par

l'auteur par le cas de « [...] piailler [...] motivé parce que les sons imitent l'impression auditive qui constitue le sens du mot. » (Ullmann, 1965 [1952] : 103). L'arbitraire relatif expliqué par Saussure ressemble à la deuxième catégorie, celle des *motivations morphologiques*, au sujet de laquelle l'auteur donne l'exemple de la suffixation du verbe *chanter* avec le suffixe *-eur* ce qui permet d'obtenir le dérivé *chanteur*. Enfin, la dernière catégorie, appelée par Ullmann (1965 [1952] : 103) *motivation sémantique*, est formée de mots que l'on réutilise comme base pour en créer des nouveaux. Il existe aussi le cas de la *motivation relative* : avec l'exemple mouche qui a un signifié argotique d'espion selon le *TLFI* espion, indicateur de police(qui, comme les mouches, entoure et suit ceux qui lui sont signalés pour les espionner). La mouche dans son sens premier est un insecte volant dont la motivation est opaque puisque pour le locuteur ce n'est pas interprétable. Toutefois, dans le sens argotique ce n'est pas le cas puisque on peut comprendre l'analogie entre le comportement de l'indicateur et celui de l'indicateur (l'espion). Il faut préciser que cela est interprétable uniquement si la communauté linguistique a connaissance du sens premier.

Les processus de motivation est donc tel que « [...] pour raisons diverses, des mots transparents peuvent devenir opaques et des mots opaques peuvent devenir (ou redevenir) transparents. » (Ullmann, 1965 [1952] : 115) selon un mécanisme que l'on pourrait appeler aujourd'hui de remotivation sémantique.

Wartburg (1963 [1946] : 139), propose une vision du signe similaire avec une classification de mots distinguant les mots motivés par les sons, les mots motivés par la structure morphologique ou sémantique et les mots arbitraires ou opaques. De la première catégorie fait partie le cas de *coucou*, motivé par l'aspect perceptif du son, ou *bobine*, motivé par l'aspect articulatoire des consonnes initiales des deux premières syllabes : « Ainsi le radical du mot bobine prononcé avec la bouche s'arrondissant entre les deux occlusives labiales fait surgir l'image de l'objet même qui est rond et limité des deux côtés. » (Wartburg, 1963 [1946] : 139). Dans la seconde catégorie, il peut y avoir des mots motivés par la structure morphologique comme *abat-jour* dont le sens peut être puisqu'il peut désigner à la fois l'objet contenu sur la lampe mais aussi la visière d'après le *TLFI*. En ce qui concerne les mots motivés par leur valeur sémantique (Wartburg, 1963 [1946] : 140), l'auteur mentionne des noms créés à partir de l'observation d'une ressemblance entre deux objets : cf. l'exemple de « [...] punaise « petit clou à tête large », appelée ainsi à cause de sa ressemblance avec l'insecte [...] » (Wartburg, 1963 [1946] : 140).

Finalement, la dernière catégorie est celle des mots arbitraires dont le processus de création reste opaque.

1.2. La révision d'Émile Benveniste

Dans la conception du signe linguistique de Saussure un élément n'apparaît pas : il s'agit du référent. Cette absence est cohérente avec son projet de fonder une science linguistique indépendante de l'univers désigné. Dans le domaine de la linguistique, cet élément a été introduit explicitement dans la théorisation par Benveniste (1966), qui, au contraire, insiste sur l'importance fondamentale du référent dans le processus de nomination et dans le triangle sémiotique.

Pour Benveniste (1966), le lien unissant le signifié et le signifiant n'est pas de nature arbitraire mais de nature nécessaire. En revanche, ce qui est arbitraire est la relation entre le signe dans son ensemble et le référent. Pour appuyer sa pensée, Benveniste donne l'exemple du signe linguistique *bœf* composé d'un concept, « bœuf », associé au signifiant [bœf] inscrit dans la conscience du locuteur. Il s'agit de deux éléments liés de manière indissociable, ayant un lien de nature nécessaire puisque l'évocation de l'un renvoie immédiatement à l'autre. Toutefois, le caractère arbitraire du lien entre le signe et le référent est ainsi expliqué : « Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre. » (Benveniste, 1966 : 52), alors que chez Saussure, le caractère arbitraire caractérise la relation entre signifiant et signifié. Dans l'exemple donné par Benveniste (1966), le lien arbitraire concerne l'animal, en tant qu'élément de l'univers extra-linguistique, et le mot français utilisé pour le désigner.

En suivant, l'approche de Benveniste (1966), il n'est plus possible de penser qu'il existe un lien arbitraire entre le signifiant et le signifié mais ce lien arbitraire concerne le signe global avec un élément introduit explicitement par l'auteur, le référent.

Benveniste n'est pas le seul à avoir critiqué Saussure. D'autres auteurs ont exprimé des objections : c'est le cas, entre autres, de Mounin (1968 : 57) qui explique que la théorie de Saussure est « [...] accueillie comme allant de soi dans la mesure où elle rappelait la vieille théorie aristotélicienne du signe, lequel fonctionne par convention (*théseï*) entre les hommes, et non par nature (*phuseï*) [...] »

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons nous intéresser à d'autres auteurs qui, en partant des considérations bénvénistiennes, ont contribué à faire évoluer la théorie

sur l'arbitraire et le motivé, en déplaçant l'attention sur la motivation comme caractère originel.

2. *La motivation sémantique : caractère originel*

2.1. L'importance du cycle motivationnel selon l'approche de Pierre Guiraud

Pierre Guiraud a articulé sa théorisation sur le signe en marquant ainsi un changement important par rapport aux approches théoriques précédentes. La perspective sur le signe n'est plus statique et synchronique comme chez Saussure et Benveniste : elle devient dynamique et diachronique. Guiraud appuie son positionnement en partant de l'approche saussurienne, avec l'accent sur l'arbitraire et le conventionnel, pour arriver à faire ressortir l'importance du caractère originellement motivé du signe linguistique :

« Le signe est arbitraire dans la mesure où il n'existe entre le signifiant et le signifié aucune relation autre qu'une pure convention des locuteurs ; dans le cas contraire il est dit motivé. » (Guiraud, 1969 : 23).

Cela permet de comprendre que Guiraud n'est pas en total opposition avec Saussure dont il admet la perspective synchronique sur le signe. Effectivement, pour la majorité des signes d'une langue pris à un moment donné de leur évolution, la relation avec le référent est certainement arbitraire : il suffit de penser à des mots du vocabulaire de base français comme *chat*, *chien*, *table*, *chaise* etc. pour un locuteur non linguiste et non averti sur les aspects étymologiques.

L'originalité de la réflexion et du questionnement introduits par Guiraud concerne plutôt le moment de la naissance du signe et donc l'adoption d'une perspective dynamique et diachronique selon laquelle l'arbitraire pourrait être conçu comme une « étape de l'évolution du signe linguistique. » (Guiraud 1969 : 24). Dans cette hypothèse, il est possible d'admettre que le signe puisse naître motivé et que, l'évolution phonétique et morphologique en particulier le portent à devenir arbitraire pour une communauté de locuteurs et donc à se démotiver dans leur conscience.

Guiraud introduit ainsi dans la théorie du signe le concept de *cycle motivationnel* où le premier stade est la naissance d'un signe caractérisé par un trait sémantique qui révèle le rapport motivé avec le référent. Lorsque les locuteurs ont besoin de nommer un

élément du monde extralinguistique, la création du mot peut se faire en se référant à une caractéristique de l'entité nommée (Guiraud 1969). Puis, avec le temps et l'usage, la convention s'installe, mais, en raison des changements phonétiques et morphologiques ainsi que des changements du contexte culturel au sein duquel le mot est né, la motivation peut s'obscurcir jusqu'au moment où les locuteurs ne perçoivent plus la motivation initiale (Guiraud 1969) :

« [...] Et c'est dans la mesure où ce nouveau mot est reconnu, accepté et répété qu'une convention s'institue ; convention tacite à partir de quoi la motivation initiale perd sa fonction étymologique et tend désormais à s'obscurcir. » (Guiraud, 1969 : 24).

C'est à ce moment-là que le signe devient arbitraire (Guiraud 1969 : 24).

Toutefois, ce n'est pas la dernière étape du cycle motivationnel puisque les locuteurs peuvent en effet ressentir le besoin de remotiver un signe qui n'est plus transparent et il peut y avoir remotivation (Dalbera 2006b : 24) : le nouveau mot est créé à partir du précédent, de la forme originelle, par des mécanismes tels que l'attraction paronymique. À la fin du processus, le sens de l'étymon et le sens que le mot a en synchronie peuvent être différents l'un de l'autre. Nous expliquerons davantage ce concept dans le paragraphe suivant.

La vision proposée par Guiraud est d'ailleurs assez proche de celle de la linguistique cognitive qui se détache de celle de Saussure :

«De Saussure's view of motivation differs from modern cognitive approaches mainly in the perspective taken: he views motivation as a limiting case of arbitrariness, while cognitive linguists tend to see motivation as the norm and consider arbitrariness as the last resort [...]. [S]ince “[h]uman behavior is not arbitrary but [...] driven by motivations”, language structure, which is a product of behavior, “must also be motivated”. » (Radden & Panther, 2004 : 2).

2.2. Le (re)motivation sémantique et la recherche étymologique selon Jean-Philippe Dalbera

Jean-Philippe Dalbera a fait évoluer l'approche de Guiraud en mettant l'accent sur les processus de remotivation du signe. Dalbera (2006b) explique en effet que la création

des signes linguistiques se fait par le biais d'autres signes linguistiques lorsque les locuteurs ont un besoin communicatif, un besoin de nommer quelque chose de nouveau :

« Lorsqu'une communauté rencontre sur son chemin quelque chose de nouveau (objet, idée, besoin, jeu, peu importe) elle se trouve, pour pouvoir en parler, dans la situation de devoir le nommer. » (Dalbera, 2006b : 21).

Ce nouveau nom que la communauté crée est, selon l'auteur, motivé par l'une des caractéristiques (vraies ou imaginées) de l'objet. Cette désignation motivée peut subir, comme nous l'avons déjà précisé, des changements de différentes natures, notamment phonétique et morphologique. En outre, s'il s'agit par exemple du nom d'un objet, les changements d'usage de ce dernier ou même la perte de la mémoire de son emploi peuvent avoir comme conséquence une démotivation de son nom. Ainsi, comme expliquait Guiraud, le mot peut s'opacifier. Cependant, un signe qui se démotive peut continuer à être utilisé par la communauté linguistique jusqu'au moment où les locuteurs ont besoin de le remotiver et cela indépendamment de la motivation initiale. Dalbera a ainsi une position cohérente avec la notion de cycle motivationnel décrite par Guiraud (1967 : 24-25). La remotivation peut se caractériser comme « une recharge sémantique » entraînant même une nouvelle vision de l'objet ou de l'idée nommés par la communauté linguistique (Dalbera, 2006b : 24). La notion de motivation se complète ainsi par celle de remotivation, phénomène qui intègre ainsi le mécanisme du cycle motivationnel : motivation-convention-arbitraire-remotivation. Ce cycle peut se répéter indéfiniment : pour cette raison, Dalbera le qualifie de « cycle infernal » (Dalbera, 2006b : 23).

L'auteur illustre ses propos par de nombreux exemples qui lui permettent d'analyser le lien entre l'étymologie et la motivation sémantique. Nous choisissons l'exemple des désignations romanes de l'orvet (Dalbera 2006a : 6-8, 2006b : 199-220).

Les études étymologiques ont proposé trois étymons pour les désignations suivantes attestées dans l'aire gallo-romane : a) pour *orvet*, qui est aussi la forme du français, et l'occitan *òrbo* l'origine est le lat. ORBUS (auquel un suffixe diminutif a été ajouté à la base de la forme *orvet*) qui signifie « privé de (la vue) » et qui est un terme bien attesté dans le lexique du latin ; b) pour l'oïl (*l'anvio* et même [anəvjœ] (« âne vieux » ?) certains étymologistes ont proposé de remonter à ANABULIO, forme attestée comme hapax chez Polemius Sivijs, n'ayant pas de signifié clair, bien qu'il puisse renvoyer de

manière vague, peut-être « à une espèce de serpent » (Dalbera 2006b :214 et n. 51) ; c) pour l'occitan *anaduèlh*, on reconstruit l'étymon *ANATOLIUS pour laquelle aucun signifié n'est documenté (Dalbera, 2006b : 200). Pour résumer, alors que pour le premier signe le signifiant et le signifié sont attestés en latin, en ce qui concerne le deuxième, seul le signifiant est documenté mais une seule fois et le signifié a un emploi renvoyant vaguement à un serpent. Le troisième cas est une reconstruction des étymologistes : ni le signifié ni le signifiant ne sont documentés.

Dalbera se demande si la reconstruction d'étymons tels qu'ANABULIO et *ANATOLIUS est vraiment pertinente et si pour les formes (*l*)*anvio* et *anaduèlh* d'autres hypothèses peuvent être possibles, tenant compte d'éventuelles démotivations et remotivations de signes originels. L'orvet en effet est un petit amphibien sans pattes dont les yeux sont protégés par une paupière donnant l'impression qu'il est aveugle. Cette caractéristique a été sans doute à l'origine de désignations de l'aire gallo-romane venant du lat. ORBUS « privé de la vue » mais aussi de formes renvoyant au même type d'image telles que *borgne* ou encore *orjol* « orgelet », qui désigne d'abord une maladie des yeux. Les formes *anaduèlh* et (*l*)*anvio* pourraient donc être interprétées tout simplement comme « (celui qui) n'a pas d'yeux », lecture acceptable en occitan mais que les locuteurs modernes ne reconnaissent plus et qui reste opaque même pour les étymologistes à cause de l'évolution phonétique subie par ces formes.

D'autres désignations de l'orvet permettent d'étudier le mécanisme de la remotivation : par exemple *orver* ou *serpent de verre*, résultat probable de l'évolution d'*orvet*, qui ne devait plus être compris par les locuteurs selon son sens originel et qui a dû être réinterprété et puis segmenté comme s'il s'agissait d'un composé : [ɔʁvɛ] = [ɔʁ+vɛ] > [ɔʁ+vɛʁ] > [sɛʁpã de vɛʁ] où [vɛʁ] peut renvoyer au ver, à la couleur verte ou même à l'idée de verre à cause du fait que l'animal, lorsqu'il tente de s'enfuir, peut se casser la queue. On peut envisager ici plusieurs cycles possibles de remotivations en chaîne.

Cet exemple illustré par Dalbera met l'accent sur le fait que l'analyse de la motivation sémantique a aussi une incidence sur l'étude étymologique et que les chemins interprétatifs peuvent être multiples. Traditionnellement, la méthode de reconstruction classique s'intéresse à reconstruire le signifiant mais parfois l'hypothèse peut s'avérer insatisfaisante : l'approche proposée par Dalbera offre une orientation possible pour une

remise en cause de certaines étymologies comme celles que nous avons mentionnées plus haut.

Il faut donc prendre en compte le signe dans son intégralité, sans en privilégier une seule face. La comparaison des différentes désignations d'un même référent peut aider l'étymologiste à trouver de nouvelles solutions. La recherche de l'étymologie et de la motivation sont donc complémentaires : déceler la motivation dominante pour un inventaire de désignations différentes d'un même référent peut aider à orienter le linguiste dans la reconstruction de l'étymon de formes opaques de ce même inventaire. Dans le cas des désignations de l'orvet étudiées par Dalbera, l'image d'un animal aveugle que l'on retrouve dans le cas de « borgne », « orgelet », « celui qui n'a pas d'yeux » etc. apparaît comme un motif dominant et constant parfois caché derrière d'autres images (l'âne vieux, le serpent vert etc.) qui ne sont que des remotivations de la représentation primitive.

Dalbera ajoute que le lexique dialectal doit être étudié avec minutie car, contrairement aux langues standardisées, les dialectes permettent d'exploiter une richesse importante de géosynonymes et donc de représentations sémantiques précieuses pour la reconstruction des images originelles notamment des éléments de la nature (Dalbera 2006a : 6-10).

Dalbera s'est inspiré de l'approche de Mario Alinei sur laquelle nous reviendrons dans le paragraphe suivant. Néanmoins, nous pouvons déjà remarquer que les approches ne sont pas identiques puisque Dalbera s'intéresse surtout à la reconstruction étymologique dans un domaine génétiquement homogène tel que celui des langues romanes, alors qu'Alinei recherche des motivations communes dans un espace génétiquement hétérogène tel que le continent européen en s'intéressant en particulier au pouvoir lexicogène des croyances populaires.

2.3. La motivation magico religieuse dans l'approche de Mario Alinei

Contrairement aux autres auteurs que nous avons cités précédemment, l'approche d'Alinei privilégie les aspects culturels sous-jacents la création du signe : plus précisément, son objectif est la reconstruction du fond culturel à l'origine de la création lexicale à partir de la comparaison des données de plusieurs aires linguistiques européennes.

Alinei (1992) met l'accent sur l'importance des études interdisciplinaires de corpus de données dialectales :

« [...] je me suis convaincu qu'il est impossible d'expliquer la complexité extraordinaire des contacts culturels et linguistiques européens sans une optique interdisciplinaire. » (Alinei, 1992 : 579).

Il faut donc croiser des disciplines diverses comme l'archéologie, l'anthropologie, les études sur le folklore et les croyances, l'histoire des religions et d'autres disciplines pour que l'analyse lexicale de corpus dialectologiques de langues très différentes du point de vue génétique produise des résultats intéressants dans la perspective motivationnelle.

Dans les années 70, il cofonde *Atlas Linguarum Europae* et s'intéresse à l'étude magico-religieuse à partir notamment de l'analyse des désignations de l'arc-en ciel (Alinei 1983) et de la belette (Alinei 1986), ce dernier développé plus récemment dans Alinei et Dell'Aquila (2009). Il initie aussi la cartographie motivationnelle dans le cadre de l'*Atlas Linguarum Europae*.

Alinei met l'accent sur l'importance des croyances populaires autour de certains éléments et phénomènes de l'univers et souligne l'influence du phénomène du tabou linguistique sur les mécanismes de création de nouveaux mots (Alinei 1997).

Une catégorie de référents particulièrement intéressée par le tabou est celle des animaux sauvages et des insectes qui peuvent susciter la peur en raison de leur dangerosité pour l'agriculture ou pour d'autres activités des communautés traditionnelles (Alinei 1997). Comme déjà l'anthropologue James George Frazer l'avait illustré dans son ouvrage de la fin du XIX^e siècle, *Le rameau d'or*, le nom d'un élément tabouisé ne doit pas être prononcé puisqu'il est considéré comme interdit et il est donc remplacé par un nom spécial : Alinei (1997) utilise le terme tahitien *noa* pour désigner ce mot accessible dont l'emploi permet d'atténuer les effets négatifs de celui du nom tabou :

« La littérature que j'ai citée montre sans exception que les animaux sauvages — en Europe surtout pendant la chasse, dans les sociétés traditionnelles dans plusieurs contextes — sont désignés par un nom « spécial », que l'on substitue au nom véritable, qui est interdit. Dans la littérature anthropologique ce nom spécial est appelé *noa* (d'un mot polynésien qui signifie « profane »), en opposition au mot tabou (du mot polynésien « sacré »). » (Alinei, 1997 : 10).

Lors de ses analyses, Alinei a proposé que les désignations européennes par exemple d'un animal ou d'une plante ou encore d'un phénomène atmosphérique ou d'une maladie, se distribuent selon trois stades de motivations magico-religieuses correspondant à trois périodes culturelles différentes qui sont le stade zoomorphique ou totémique (le plus ancien), le stade intermédiaire, anthropomorphique préchrétien et préislamique, et le stade chrétien et islamique (le plus récent).

Alinei illustre son approche par de nombreux exemples parmi lesquels nous choisissons ceux de l'arc-en-ciel (Alinei 1983) et de la belette (Alinei 1986) déjà cités précédemment. En ce qui concerne l'arc-en-ciel, Alinei (1983) met en lumière les désignations magico-religieuses comme *arc de la vierge*, *pont de Saint Bernard* ou *pont de Sira* qui contiennent la référence à des êtres chrétiens (Alinei, 1983 : 53) ou à la tradition islamique (le *pont de Sira* est un élément important de l'islam : Alinei, 1983 : 53). D'autres désignations renvoient à des animaux et, pour cette raison, appartiennent à un stade plus ancien des croyances et de la création lexicale : c'est le cas par exemple, de la forme italo-romane *arco baleno* « arc de la baleine » et de formes bulgares et ukrainiennes où figurent les images du renard ou, encore une fois, de la baleine (Alinei, 1983 : 53).

Pour ce qui est des désignations de la belette (Alinei 1986, Alinei & Dell'Aquila 2009), dans l'inventaire européen, il existe des noms totémiques liés au tabou sur ce petit mammifère : la belette est un animal suscitant la peur des paysans à cause des dégâts qu'elle produit dans le poulailler, ce qui induit les locuteurs à l'appeler par « des noms propitiateurs (*belle*, *bonne* et *femme*). » (Alinei & Dell'Aquila, 2009 : 319). Parfois, il est possible de trouver des mots qui laissent émerger l'identification de l'animal avec une fée ou un génie de la maison (Alinei & Dell'Aquila, 2009 : 319). Par exemple, l'image de la fée est attestée en Sardaigne où [j'ana e m'uru] signifie « fée du mur », forme qui pourrait être une remotivation, dont il existe aussi des variantes telles que [janna e m'uru] « porte du mur » qui pourrait être une remotivation du précédent (Alinei & Dell'Aquila, 2009 : 329). Des rites propitiateurs peuvent être associés à des désignations comme « du pain et du lait » ou « du pain et du fromage » ou encore « casserole », transmis par certaines formes ibéro-romanes renvoyant à cet animal (Alinei & Dell'Aquila, 2009 : 319), justifiées par l'existence de l'habitude populaire de laisser des offrandes à cet animal ravageur que le tabou induit même à nommer juste par un pronom signifiant « elle ». Cette analyse permet à Alinei de proposer une nouvelle étymologie de la forme latine MUSTELA qui désignait

l'animal et qui pourrait renvoyer à l'image de l'animal qui file (MUS « carnivore mustélicé » suivi de — et seulement tardivement soudé à — TELA « toile ») (Alinei & Dell'Aquila, 2009 : 319).

Alinei propose aussi différentes catégories de motivations concernant les noms de la belette : noms hypocoristiques, noms relatifs à des représentations magico-religieuses, anthroponymes, désignations liées à des traits saillants, zoonymes et noms de parenté, très importants dans le cadre de la vision totémique de l'univers et donc dans la catégorisation des motivations : c'est le cas, par exemple, de termes comme *comadreja* pour la belette dans l'espace ibéro-roman ou *maramele* en sarde, entre autres) (Alinei & Dell'Aquila, 2009).

Parmi toutes les catégories ici dénombrées, la dernière apparaît comme la moins représentée dans le domaine de la phytonymie qui nous intéresse dans ce travail. Cependant, comme Alinei (1984 : 89, 92 et 101) l'a précisé, bien que d'après les données dialectales, y compris celle de l'*Atlas Linguarum Europae*, des motivations parentélares explicites n'émergent pas, des traces non négligeables d'une relation avec des figures de parents d'origine manifestement sacrée pour les plantes sont préservées par le folklore et l'ethnologie.

Le sous-domaine phytonymique le plus productif pour les études motivationnelles, y compris pour ce qui concerne les catégories totémiques et les représentations tabouistiques, s'est révélé être celui des désignations des plantes sauvages, souvent alimurgiques et ayant des propriétés pharmacologiques. Comme nous le verrons, notre corpus a confirmé, du moins partiellement, la productivité de ce sous-domaine en montrant aussi pour le chardon des catégories anthropomorphiques (nous pouvons citer l'attestation signifiant « bourgeois » d'Archignat dans l'Allier) qui renvoient à l'imaginaire totémique évoqué par Alinei. Par ailleurs, dans son examen des données phytonymiques italo-romanes, il avait déjà relevé des désignations du chardon en relation avec l'idée de « prêtre » et de « diable » (Alinei 1984 : 90).

Il nous paraît important de souligner un point sur lequel Alinei (1984 : 93) attire l'attention du chercheur : l'intérêt de l'étude du folklore et de la médecine populaire lorsqu'on étudie les noms dialectaux des plantes. Ces domaines offrent des informations précieuses pour comprendre le processus de création d'un phytonyme : les propriétés

médicinales et magiques souvent ne sont pas imaginaires mais réelles et constituent un trait lexicogène primaire dans ce champ du lexique. Dans notre étude sur les noms du chardon, nous avons donc tenu compte de cette démarche selon laquelle la connaissance de la plante notamment sauvage doit précéder l'étude de ses désignations.

2.4. La motivation phonosymbolique

Un type de motivation moins présente aussi bien dans les études d'Alinei que dans celles de Dalbera est celle qui se fonde sur la création phonosymbolique. L'on doit à Contini l'analyse plus approfondie de cette catégorie motivationnelle. Dans le cadre de ses travaux pour l'*Atlas Linguarum Europae* et l'*Atlas Linguistique Roman*, la « motivation onomatopéique » et la « motivation phonosymbolique » s'ajoutent au cas plus général de la « motivation iconique » (Contini, 2007 : 48).

Contini (2007), explique que les motivations onomatopéiques sont simples à comprendre car elles concernent des créations lexicales fondées, comme nous l'avons déjà expliqué, sur l'imitation d'un bruit ou d'un son produit par le référent : il s'agit de « transpositions d'impressions acoustiques » selon cet auteur (Contini 2007 : 48). Ces types de créations peuvent concerner tous les champs lexico-sémantiques : animaux, phénomènes atmosphériques (tonnerre, vent, pluie), végétaux.

Pour illustrer cette catégorie, il donne l'exemple des désignations du coq dans différentes langues. Les formes telles que le français *cocorico*, l'italien *chicchirichí*, le portugais *cucurukù*, l'allemand *kikerik*, le danois *kykeliky*, l'anglais *cock-a-doodle doo*, sont issues du bruit produit par l'animal, en l'occurrence son chant (Contini, 2007 : 49), bien que l'interprétation des sources sonores varie selon les cultures (Contini, 2007 : 49). Dans le domaine de la phytonymie, ce type de formations sont plus rares : un cas de ce genre est peut-être la désignation latine du coquelicot, PAPAVER (étymon de nombre de formes romanes qui désignent cette fleur ou des fleurs similaires : cf. le mot français *pavot*), selon l'interprétation acceptée par André (1978 : 24 et 2010 [1985] : 188) qui considère que la base présumée PAPA- est en relation avec « [...] une onomatopée en rapport avec les jeux des enfants qui font claquer sur la main et sur le front les pétales du pavot et du coquelicot ou le calice du silène enflé » (André 1978 : 24).

Une autre catégorie de motivations est formée par les motivations phonosymboliques, que Guiraud (1986) aussi a pu étudier et qui sont proches des

motivations onomatopéïques. Les phonosymbolismes sont formés de sons du langage que les locuteurs associent à des « mouvements », à des « dimensions », à « des formes » etc. et non pas à un bruit (Contini, 2007 : 49). Contini (2007), donne l'exemple de deux phonosymbolismes à l'origine de la création des désignations du papillon mettant l'accent sur le battement des ailes produit par cet insecte. Il propose que les séquences *lip/lep/lap* et *lib/leb/lab* composées d'une consonne latérale et d'une voyelle suivie d'une occlusive bilabiale (/p/ ou /b/) se rattachent à une racine indo-européenne *lep renvoyant à l'idée de « flotter, planer, voler, voltiger, couler, verser, nager » (Contini, 2007 : 52). Il propose aussi une séquence composée de formes rattachées dans l'ensemble de l'aire européenne au type *pil / pel / pal / pol* formées donc d'une occlusive bilabiale, d'une voyelle et d'une latérale. Ces formes pourraient être rattachées à la racine indo-européenne *pel /*pal qui fait penser à l'image d'un mouvement ou d'un clignotement ou encore d'un tremblement (Contini, 2007 : 53). Elles sont constituées de trois unités sonores : les consonnes, coronales et labiales, occupent des places différentes dans la syllabe donnant ainsi l'impression d'un rythme de battement d'ailes de l'insecte. Ici des séquences sonores renvoient à une caractéristique non sonore de l'animal.

La dernière catégorie est celles des motivations iconiques dont l'auteur précise qu'elles sont généralement « transparentes » (Contini, 2007 : 60). Cette catégorie, qui peut faire jaillir des propriétés du référent comme la morphologie, la couleur, l'habitat, le caractère dangereux de l'être nommé, son mode de locomotion, ses attitudes, des références temporelles et aussi le lien qu'il peut y avoir entre l'homme et l'animal, est extrêmement productive (Contini, 2007 : 60-61). Nous pouvons citer comme exemple de référence pour identifier le type de formation le cas d'un ornitonyme tel que *rouge-gorge*. Ce type de motivation est majoritaire dans notre corpus de désignations du chardon.

Dans notre analyse, nous proposerons des classements motivationnels qui tiendront compte de quelques-uns de ces mécanismes bien que dans l'inventaire des phytonymes que nous avons analysés, certaines catégories motivationnelles, comme les créations onomatopéïques et phonosymboliques, ne semblent pas être présentes.

Chapitre 2. Les processus de classement du monde végétal

1. *Les classements scientifiques et classements populaires*

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser au processus de classement du monde végétal qui est une opération cognitivement nécessaire chez l'être humain comme le précise Berlin (1972 : 53) :

« Man is by nature a classifying animal and nowhere is this fact exemplified more clearly than in his classification of the biological universe. ».

Ainsi, ce processus est d'autant plus important car l'homme classe la diversité qui est autour de lui en différentes catégories lui permettant ainsi de se souvenir de ce qui l'entoure comme le soulignent Smith & Medin (1981 : 1). Ce processus de catégorisation concerne une grande diversité de domaines et en particulier la zoologie et la botanique officielles qui classent les êtres vivants selon des codes particuliers et une nomenclature scientifique, mais aussi la zoologie et la botanique populaires qui suivent des principes et une terminologie différente par rapport à ce qui est défini par l'approche scientifique. Le plus souvent, les deux types de classification ne coïncident pas, ce qui constitue une difficulté particulière pour le linguiste qui aborde une étude phytonymique fondée sur le lexique dialectal (Romano 2012 : 10).

Concernant les classifications savantes du monde végétal, c'est depuis le XIX^e siècle que l'on utilise le Code International de Nomenclature Botanique fondé sur la nomenclature botanique binominale de Linné. Nous avons d'ailleurs pu nous confronter avec cette classification l'année dernière lors de notre première recherche sur les noms scientifiques des différentes variétés de chardon.

Les recherches sur le lexique populaire des plantes doivent constamment se confronter aux difficultés qui émergent de la comparaison entre modèles et termes différents non seulement entre classements scientifiques et populaires, mais également au sein de chaque type de classement.

Comme Romano (2012 : 10-12) le fait remarquer, si d'une part les classifications populaires évoluent énormément sous la pression de l'évolution lexicale, des influences des langues standard sur les dialectes, du progrès culturel et technologique, d'autre part les

classifications scientifiques ont aussi subi des changements importants et des réorganisations partielles, surtout à partir du XVIII^e siècle. Ce processus a été accompagné d'importants changements de la terminologie scientifique. Cet auteur résume ainsi le clivage entre les deux types de classifications, en tenant compte en particulier de la situation moderne pour ce qui concerne les taxinomies scientifiques :

« Dans la classification scientifique moderne [...] en vertu d'éléments d'évaluation génétiques, il y a eu une réorganisation qui a imposé aussi, entre autres nouveautés, des changements significatifs de la terminologie des classes traditionnelles, en contribuant ainsi à une plus grande confusion chez le lecteur non spécialiste qui, faute des connaissances "philologiques" nécessaires, se trouve en face de textes conservateurs qui font appel implicitement à des termes en compétition avec d'autres qui ont été mis à jour. Par ex., tandis que dans certains ouvrages publiés en 2012 on lit encore "légumineuses", "composites", "crucifères", "graminacées", "labiées" etc., la terminologie internationale a redéterminé ces familles respectivement comme *fabaceae*, *asteraceae*, *brassicaceae*, *poaceae*, *lamiaceae* [...]. » (Romano 2012 : 12)¹.

Ce genre de changements existe aussi dans les classements traditionnels populaires de la nature, comme cela a été mis en évidence par exemple par Berlin & Kay (1969) que nous reprendrons dans le paragraphe 3 de ce chapitre.

Toutefois, comme Romano (2012 : 12) le fait remarquer, les nécessités montrées par les différentes classifications populaires et dialectales sont différentes par rapport à celles des taxinomies scientifiques et surtout elles ne répondent pas toujours aux mêmes besoins dans les différentes communautés. Cependant, les classifications populaires ne sont pas moins légitimes ou moins précises que les classifications scientifiques, comme Séguy (1953 : 286-287) l'a fait remarquer :

¹ « Nella classificazione scientifica moderna [...] in virtù di elementi di valutazione genetici, è avvenuta una riorganizzazione che ha imposto, tra le altre novità, anche significativi cambiamenti terminologici nelle classi tradizionali, contribuendo con questo a una maggiore confusione nel lettore non specialista che, mancando delle necessarie conoscenze "filologiche", si trova di fronte a testi conservativi che fanno implicitamente uso di termini in competizione con quelli di riferimenti aggiornati. Ad es. mentre in alcune opere pubblicate nel 2012 si legge ancora "leguminose", "compositae", "crocifere", "graminacee", "labiate" etc., la terminologia internazionale ha rideterminato queste famiglie rispettivamente come *fabaceae*, *asteraceae*, *brassicaceae*, *poaceae*, *lamiaceae* etc. ».

« La classification botanique des savants et la classification botanique du peuple étant certainement deux choses différentes, a-t-on le droit de parler de confusion au sein de la seconde, sous prétexte que ses catégories ne cadrent pas avec celles de la première ? »

Romano (2012 : 12-13) fait observer que dans les classifications populaires les espèces s'organisent sur la base de relations non génétiques mais plutôt fondées sur des caractères tels que les dimensions, la forme, la couleur, l'aspect général. Les catégories sont larges et tiennent compte, entre autres, de l'habitat des plantes, des saisons où elles naissent, de la durée de leur cycle vital, mais surtout du fait qu'elles sont utiles ou inutiles, sauvages ou cultivées ou même envahissantes, toxiques ou comestibles pour l'homme ou les animaux, employées en médecine traditionnelle ou même dans d'autres activités comme la production de tissus (pour les peigner, les teindre etc.). Parmi les critères qui structurent les taxinomies populaires et les parentés entre plantes ou même entre plantes et animaux figurent aussi les croyances populaires, comme nous le verrons pour le chardon, qui peuvent attribuer à la plante des vertus magiques ou thérapeutiques ou maléfiques particulières qui ne coïncident pas avec des vertus ou des propriétés objectives.

Nous allons donc tenter de présenter à travers ce chapitre quelques modèles de classement du monde végétal à commencer par quelques exemples de classement d'auteurs de l'Antiquité, quelques classements scientifiques et de l'autre quelques modèles de classements populaires selon l'approche des ethnobotanistes. À ce dernier sujet, nous présenterons les classements utilitariste, universaliste et le modèle classificatoire de Berlin ainsi que les critiques qui lui ont été adressées.

2. *Histoire des classements scientifiques*

Les traces d'une réflexion pré-scientifique portée à l'étude des plantes sont très anciennes puisqu'elles se trouvent déjà dans l'Égypte ancienne avec Thoutmosis III (1476 - 1424 environ av. J.-C.) qui a fait réaliser le « jardin botanique de Karnak » montrant ainsi un certain nombre de plantes (Cheak, 2013 : 498). Dans le monde grec, nous retrouvons des informations chez des philosophes, surtout Aristote, mais l'auteur le plus reconnu est Théophraste, qui a succédé à Aristote pour la direction du lycée d'Athènes et qui était un spécialiste de botanique auteur de deux ouvrages intitulés *Historia plantarum* et *De causis plantarum* (Landry 2011 : 21). Le premier ouvrage est général puisqu'il présente la

morphologie, l'anatomie de la plante alors que le deuxième explique les usages des plantes ainsi que leur physiologie (Magnin-Gonze, 2004 : 22).

À ces auteurs, il faut ajouter Dioscoride, auteur de *De materia medica*, (I^{er} siècle ap. J.-C.), un ouvrage en cinq volumes où il dédie à la botanique plusieurs parties. Il répertorie les substances qui agissent sur le corps humain, notamment les médicaments, les substances toxiques et les aliments. Plus particulièrement, le premier chapitre traite de l'aromatique, le deuxième fournit des informations sur les animaux et les plantes alimentaires, le troisième et le quatrième présentent les substances médicinales des plantes et enfin le cinquième décrit la vigne, le vin et les minéraux. Au sujet des plantes, l'auteur précise, l'habitat des plantes, la description botanique, les emplois médicaux, les effets secondaires lorsqu'elle est employée pour les soins, les doses d'emplois, les quantités, la préparation et enfin la conservation. L'importance de Dioscoride est due au fait qu'il a établi les bases de la pharmacologie en exerçant pendant longtemps une très grande influence sur la pensée scientifique jusqu'à la pharmacologie chimique (Magnin-Gonze, 2004 : 23).

Chez les Romains, l'intérêt porté à la botanique appliquée et à l'agriculture est notamment lié aux œuvres de Caton (*De re rustica*, 160 av. J.-C.), Varron (*De re rustica*, 37-36. av. J.-C.), Virgile (*Géorgiques*, 36 et 29 av. J.-C.) et surtout Pline l'Ancien (*Naturalis Historia*) (Magnin-Gonze, 2004 : 22) que nous aurons l'occasion de citer dans notre travail.

La *Naturalis Historia*, à titre posthume en 79 ap. J.-C., est un ouvrage formé de 37 livres qui traitent de divers domaines, de la botanique jusqu'à la pharmacologie. En ce qui concerne la botanique, les livres du XII au XIX concentrent de nombreuses informations extrêmement précieuses aussi pour les linguistes (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/pline-l-ancien/2-l-histoire-naturelle/>).

Au Moyen-Âge, les ouvrages de l'Antiquité sont réutilisés et notamment ceux de Pline et Dioscoride (Candolle 1835 : 365). Du côté des sources arabes, des médecins semblent s'être intéressés à la botanique mais les travaux n'ont pas tous eu une grande influence sur la culture occidentale (Candolle 1835 : 365). Parmi les auteurs qui ont eu une importance notable nous pouvons mentionner Rhazès et surtout Avicenne avec l'impact

sur l'École de médecine de Salerne qui, au XII^e siècle, traduit et commente les ouvrages de ces auteurs (Candolle 1835 : 365).

À la Renaissance, à la fin du XV^e siècle, on commence à publier des descriptions de plantes accompagnées de gravures sur du bois (Candolle 1835 : 366). La perspective change un peu puisqu'il s'agit de moins étudier les propriétés médicinales mais plutôt de s'intéresser à la plante en elle-même (Magnin-Gonze, 2004 : 43).

Les classifications scientifiques de référence encore aujourd'hui sont plus tardives. Une des classifications botaniques encore en usage est celle de Charles Linné (1707-1778) dont nous préciserons quelques éléments en nous basant principalement sur les informations contenues dans le site <https://www.tela-botanica.org/2018/11/carl-von-linne-pere-de-la-classification-des-plantes-missionbotanique/>.

En 1728, à Uppsala, Linné élabore une classification des plantes d'après l'organisation et la disposition des organes sexuels (étamines et pistils) qu'il révisera par la suite. D'autres observations émergent en répertoriant, classant et nommant toutes les espèces connues à son époque. Il porte une attention particulière aux grands règnes de la nature — les plantes, les animaux et les minéraux — et répertorie 6 000 espèces végétales et 4 400 espèces animales, ce qui lui permet de réaliser une nomenclature et une hiérarchisation sur différents niveaux : classe, genre, ordre, niveau, espèce et variété. En 1735, il publie sa méthode de classification dans l'ouvrage *Systema naturae* puis, il continue d'enrichir sa classification, ce qui lui permettra de publier une révision du *Systema naturae* dont le titre est *Species plantarum*, ouvrage où il généralise la nomenclature binominale. Toutefois, cette classification ne fait pas l'unanimité car certains auteurs s'y opposent comme Michel Adanson (1727-1806). Ce dernier publie en 1763 l'ouvrage *Familles naturelles des plantes* où il détaille sa proposition de classement (Allorge 2003 : 4).

Contrairement à Linné qui fonde la proposition de son classement sur l'étude d'un seul organe de la plante, Michel Adanson s'intéresse à l'ensemble des caractères des végétaux (environ 65) lui permettant de créer 58 familles en utilisant des modèles mathématiques et les différences et points communs entre les plantes (Allorge 2003 : 4). Il proposera par la suite d'appliquer cette méthode pour classer tous les êtres vivants qu'il faudra énumérer et classer.

Nous devons citer également Pyrame de Candolle (1778-1841), botaniste suisse qui étudie les champignons parasites des plantes cultivées et publie *Théorie élémentaire de la botanique*, une ébauche de son grand ouvrage *Systema naturale regni vegetabilis* (1824-1839) que son fils Alphonse Pyrame terminera à la mort de son père. On lui doit également une classification botanique (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/augustin-pyrame-de-candolle/>).

Un changement se produit avec Charles Darwin (1809-1884) qui publie en 1859 *l'Origine des espèces* où il structure ces dernières en se basant sur un degré de parenté supposé.

D'autres travaux sont publiés par la suite comme ceux de Georg Mendel (1822-1884) et Thomas Hunt Morgan (1866-1954), qui propose « [...] les règles de l'hérédité puis en trouvent le support organique, les liens de parenté supposés sont filtrés, revus avec ces nouveaux marqueurs et les classifications ont encore été modifiées depuis un demi-siècle. » (Joly 2012 : 99). Ces classifications sont phylogénétiques puisqu'elles expriment des relations de descendance entre les différentes espèces.

3. Typologies des classifications populaires

Les champs sémantiques privilégiés dans la recherche sur les catégorisations sont celui des animaux, des plantes, des couleurs et des systèmes parentélares qui ont fait aussi l'objet de nombreuses études sur les taxinomies populaires. Ces recherches ont été poussées par les domaines de l'anthropologie, l'ethnolinguistique, l'épistémologie en centrant ces études classificatoires sur les problèmes perceptifs, psychologiques et cognitifs. La linguistique et l'anthropologie peuvent se rencontrer notamment sur l'aspect culturel des taxinomies. Ce lien entre les deux disciplines, déjà fort dans les travaux de linguistes tels que d'Edward Sapir et Benjamin Lee Whorf, est observable aussi dans les ouvrages de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss et des spécialistes d'ethnoscience (ethnobotanique, ethnozoologie, ethnomédecine) qui « looks at culture with a scientific perspective. » (Atran, 1991 : 650).

L'ouvrage qui a permis de faire évoluer les études sur les taxinomies populaires a été sans aucun doute Berlin & Kay (1969), où les deux auteurs ont étudié dans différentes

cultures les noms de couleurs et ont pu trouver des universaux sémantiques dans le lexique de base qui les désigne.

Les études de Berlin, en particulier, ont diffusé les réflexions sur les classements populaires aux taxinomies botaniques. Dans les paragraphes suivants, nous illustrerons deux de ces types de classements.

3.1. Le modèle « utilitariste »

Les principes du classement utilitariste se fondent sur l'usage, l'intérêt et l'expérience. Il est important de rappeler que l'étude du phénomène classificatoire est extrêmement complexe et il faut bien distinguer le système d'identification, le système de nomenclature et le système de représentations qui rend compte de la manière dont est perçue l'organisation des végétaux dans une culture, comme Friedberg (1971 : 257) l'a fait remarquer. Cet auteur a d'ailleurs étudié la classification botanique bunaq de Timor Central, chez une communauté indonésienne, en mettant en évidence les critères de morphologie, l'écologie et la manière dont sont utilisées les plantes permettant d'établir des catégories ethnobotaniques :

« [...] la connaissance du rôle que jouent les plantes dans la littérature orale, si importante dans la culture bunaq, permet de mieux comprendre ce qu'elle y représente [...] » (Friedberg, 1971 : 261).

Une autre étude plus récente s'intéressant à la perception des végétaux chez les Ribeirinhos d'Amazonie brésilienne (Couly 2013) fondée sur la terminologie de Friedberg a pu mettre en avant le critère morphologique mais aussi la connaissance écologique des végétaux, leurs utilisations et la catégorisation. Voici un exemple concernant les caractéristiques d'un type de bois :

« Désigné localement par les termes madeira, carne, ou, pour le bois de coeur, cerne) : – dureté : ex : louro pedra (« louro pierre », faisant allusion à la densité du bois), João mole* (« João tendre » car le bois est peu résistant). » (Couly 2013 : 4).

3.2. Le modèle « universaliste »

D'après Berlin (1992), « Before human beings can utilize the biological resources of a local environment, they must first of all be classified. » (Berlin, 1992 : 4-5). L'esprit humain possède en effet des propriétés innées et universelles qui lui permettent de

catégoriser l'univers et d'organiser la réalité biologique dont l'être humain fait partie. Dans la nature, ces structures universelles sont déjà présentes et les hommes les utilisent pour mieux appréhender la diversité biologique des environnements. Les similitudes entre la structure et le contenu des classifications ethnobotaniques dans le monde entier (cultures et populations) peuvent s'expliquer par les capacités cognitives :

« One is not able to look out on landscape of organic beings and organize them into cultural categories that are, at base, inconsistent with biological reality. The world of nature cannot be viewed as a continuum from which pieces may be selected ad libitum and organized into arbitrary cultural categories. Rather, groups of plants and animals present themselves to the human observer as a series of discontinuities whose structure and content are seen by all human beings in essentially the same way, perceptual givens that are largely immune from the variable cultural determinants found in other areas of human experience. » (Berlin, 1992 : 8-9).

Berlin met avant le fait que tous les êtres humains sont soumis aux mêmes contraintes universelles dans la conceptualisation de la diversité biologique qui se traduit dans les taxinomies populaires en raison du fort impact de la nature sur les capacités cognitives humaines :

« [...] a natural system of naming that reveals much about the way people conceptualize the living things in their environment. The following principles claim that the formal linguistic structure of plant and animal names is basically similar in all languages. [...] » (Berlin, 1992 : 26).

Berlin évoque un deuxième principe de la catégorisation ethnobiologique fondé sur des ressemblances perceptuelles :

« The categorization of plant and animal taxa into a general system of ethnobiological classification is based primarily on observed morphological and behavioural affinities and differences among the recognized taxa. » (Berlin, 1992 : 21).

Ces affinités sont connues de manière indépendante des aspects culturels, sociaux ou économiques qui sont secondaires et complètement « construits » par les sociétés humaines (Berlin, 1992 : 8) puisque la perception des affinités entre les êtres vivants est indépendante du réel. Parmi les affinités les plus visibles, lorsqu'on doit classer une espèce inconnue par exemple dans le monde végétal, figurent les caractères morphologiques : les similitudes fondées sur ce type de propriétés rapprochent les classements scientifiques et les classements populaires des plantes (Berlin, 1999 : 72).

Le fait qu'un classement soit en relation avec la manière dont les communautés conceptualisent leur environnement permettant d'appréhender ce dernier était déjà bien présent chez Lévi-Strauss lorsqu'il mettait l'accent sur le classement plutôt que sur l'usage des espèces animales ou végétales : « [...] on inférerait volontiers que les espèces animales et végétales ne sont pas connues, pour autant qu'elles sont utiles : elles sont décrétées utiles ou intéressantes, parce qu'elles sont d'abord connues. » (Lévi-Strauss, 1962 : 15). Ce système peut avoir un atout puisqu'il « répond à des exigences intellectuelles, avant, ou au lieu, de satisfaire à des besoins. » (Lévi-Strauss, 1962 : 15). L'organisation de l'univers et des éléments est absolument nécessaire pour l'être humain. Le classement a une valeur en soi, surtout dans les sociétés dites « primitives » :

« [...], cette exigence d'ordre est à la base de la pensée que nous appelons primitive, mais seulement pour autant qu'elle est à la base de toute pensée : car c'est sous l'angle des propriétés communes que nous accédons plus facilement aux formes de pensée qui nous semblent très étrangères. » (Lévi-Strauss, 1962 : 17).

3.3. Le modèle de Brent Berlin

Nous présentons dans ce paragraphe l'approche du classement d'animaux et plantes proposée par Berlin et *al.* (1968, 1974). Ces chercheurs ont pu mener des enquêtes leurs permettant de récupérer des données chez des populations indigènes au sud du Mexique ainsi que dans la forêt amazonienne (Tzeltal et Aguaruna), proposant ainsi une taxinomie populaire de la flore et de la faune locale. Ces diverses enquêtes ont amené Berlin à proposer un modèle de catégories ethnobiologiques en 1992.

Ce classement s'organise en six niveaux, du plus générique au plus spécifique comme cela est visible dans la figure 1 ci-dessous :

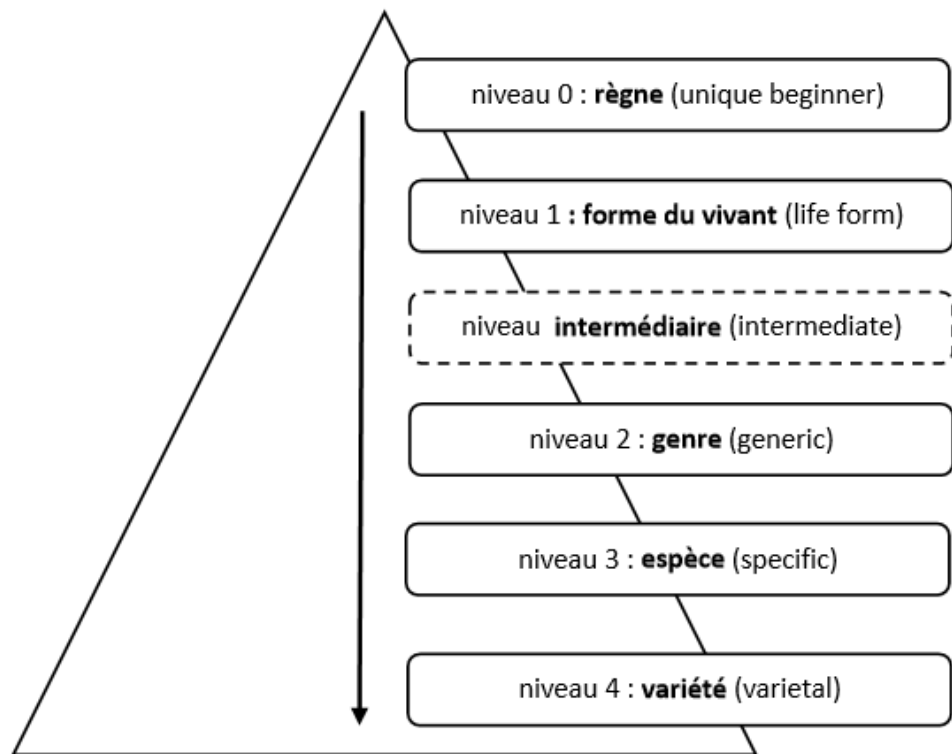


Figure 1. Modèle de catégories ethnobiologiques universelles de Berlin (1992)

Le premier niveau le plus commun, le « règne », est le plus large et englobe l'ensemble du monde naturel, c'est-à-dire plantes et animaux.

Le second niveau de catégorisation, la « forme du vivant », est une catégorie regroupant quelques taxons ayant une très forte différence au niveau biologique, morphologique et écologique. Il peut y avoir plusieurs types de taxons comme « intermediate taxa » et « taxon marking » (Berlin, 1992 : 27). Berlin explique que les taxinomies ne lexicalisent pas toujours tous les taxons : « Intermediate taxa and the taxon marking « plant » or « animal » at the rank of kingdom are generally not named in systems of ethnobiological classification. Some small number of taxa of life-form rank may also be covert, that is, unnamed. » (Berlin, 1992 : 27).

Le niveau du « genre » regroupe des éléments très importants considérés comme les « pierres fondatrices » de la structure des taxinomies populaires et même des premiers taxons appris lors de l'acquisition de la langue maternelle (Berlin et *al.*, 1973 : 216). Il s'agit d'environ 500 à 600 taxons pour les différents règnes comme marguerite, chêne, pin ou encore chat représentant la plus petite unité de mesure dans les discontinuités biologiques :

« [...] there exists a specifiable and partially predictable set of plant and animal taxa that represent the smallest fundamental biological discontinuities easily recognized in any particular habitat. This large but finite set of taxa is special in each system in that its members stand out as beacons on the landscape of biological reality, figuratively crying out to be named. These groupings are the generic taxa of all such systems of ethnobiological classification, and their names are precisely the names of common speech. » (Berlin, 1992 : 53).

Il existe encore deux niveaux proposés par Berlin qui sont les « espèces » et les « variétés » que ce dernier appelle les folk generic taxa ou subgeneric taxa. Les taxons qui composent ces deux niveaux sont majoritairement moins nombreux que ce du genre et l'identification de ces taxons s'appuie sur des critères culturels (Berlin, 1992 : 24).

Le niveau intermédiaire, qui se situe entre « forme du vivant » et « genre », n'est pas toujours présent dans les systèmes taxinomiques. Il peut être présent lorsque deux espèces se trouvent proches (confluence taxinomique) : lorsqu'une espèce est introduite dans un système, il faut avoir un taxon superordonné qui puisse englober ces deux espèces (Berlin, 1972 : 73-74).

Dans Berlin et *al.* (1973) ce modèle a été illustré en traitant un exemple relatif à la végétation qui peut intéresser plus directement notre recherche :

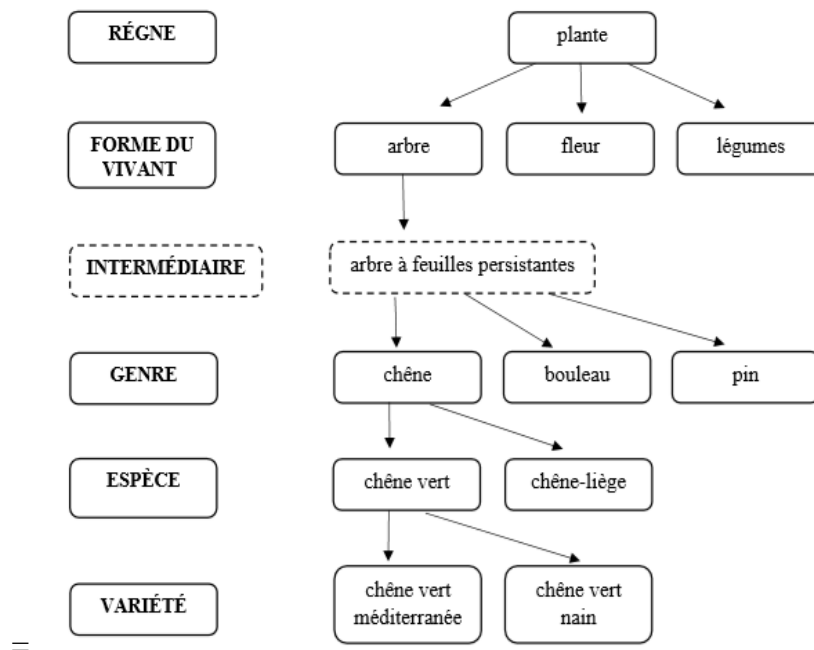


Figure2. Exemple de structure taxinomique de Berlin et *al.* 1973.

Pour Berlin et *al.* (1973 : 217), il est possible de distinguer dans le lexique ethnobotanique deux types de lexique : les noms « primaires » et les noms « secondaires ». Les « noms primaires » se composent de deux groupes : les noms simples, qui peuvent être aussi appelés lexèmes primaires, et les noms complexes, ces derniers divisés en « productifs » et « improductifs ». Les lexèmes primaires englobent des mots simples formés d'une unité sémantique que les locuteurs, en synchronie, ne peuvent pas analyser. Dans notre corpus, c'est le cas par exemple de [ʃard'u] « chardon » et [ʃard'õ] « chardon ». A contrario, les lexèmes primaires complexes, qui sont composés de plusieurs mots et qui peuvent être analysés linguistiquement, ne rendent pas compte d'oppositions entre différentes catégories car on ne peut pas les analyser linguistiquement ce qui est illustré par exemple par [pl'antɔ de la p'entʃe] « plante du peigne » présent dans notre corpus.

Berlin (1992 : 28) précise qu'à cette opposition entre éléments d'une même catégorie peut s'ajouter un spécificateur. Dans le cas de notre corpus nous pouvons ainsi opposer [ʃard'õ] « chardon » et [eʃard'õ bat'ar] « chardon batard » où l'ajout d'un spécificateur permet de distinguer l'espèce sauvage à l'espèce cultivée.

Les noms secondaires, tous sémantiquement complexes, sont identifiables parce qu'un de leurs constituants appartient à une catégorie superordonnée comme pour les noms primaires productifs ; mais, contrairement aux lexèmes primaires productifs, cet élément commun superordonné apparaît en cas d'opposition entre catégories d'un même niveau.

Dans ses recherches, Berlin et ses collaborateurs ont mis en évidence un lien entre la structure linguistique des noms des végétaux et les taxinomies des plantes :

« In ethnobiological lexicons, the names for plant and animal taxa are of two basic structural types that can be referred to as primary and secondary plant and animal names. Each structural type can be distinguished on the basis of linguistic, semantic and taxonomic properties. » (Berlin, 1992 : 28).

Ainsi, il est possible de reconnaître les taxons d'une certaine catégorie en se basant sur les caractéristiques linguistiques des désignations des plantes qui figurent dans le classement. Berlin (1992 : 29-30) précise qu'on peut utiliser des noms primaires pour étiqueter des taxons inférieurs en ajoutant par exemple un spécificateur comme « vrai » ou « bon » ou un adjectif de couleur. Nous pouvons citer l'exemple [karð'ʉŋ bl'aŋ] « chardon blanc » de notre corpus, illustrant cette manière de construire une catégorie qui peut renvoyer à une espèce particulière de chardon, le chardon blanc, qui possède des rainures blanches.

Pour Berlin (1972), les classifications ethnobotaniques sont amenées à évoluer : en effet, au début de l'élaboration du système ce dernier ne comportait que les noms des taxons génériques et a pu ensuite s'étendre. En effet, si certaines plantes et certains animaux n'ont pas été nommés mais ils possèdent des éléments qui les rattachent au taxon « genre », ils sont alors reconnus par cette extension d'ordre analogique. Il y a donc un lien qui se crée par le biais de ce type de processus entre la nouvelle catégorie, végétale ou animale, et celle déjà présente (le taxon « genre »).

Le modèle proposé par Berlin et ses collaborateurs a suscité des critiques de la part de plusieurs personnes. Notamment, certains anthropologues qui ont exprimé leurs désaccords sur le concept d'universaux. L'idée avancée par ceux qui affirment que le niveau le plus saillant d'une catégorie est un reflet d'une réalité et est permanent chez les humains a été contestée par Dougherty (1978). En effet, cet anthropologue américain soutiendra l'idée que la saillance des catégories dans un domaine sémantique précis résulte

de l'intérêt que peut porter ou non l'être humain sur le domaine en question. Cet anthropologue s'est d'ailleurs intéressé à la question de la perception du niveau « genre » chez les locuteurs anglais et tzelal.

« In response to arguments that the most basic or salient level of classification for any given domain is largely a reflection of objective reality and, therefore, consistent across human populations, this paper argues that the salience of categories within a given semantic domain is primarily a function of man's attention to or indifference toward the membership of the domain concerned. As the salience of a domain decreases, the most salient category distinctions become increasingly more inclusive. » (Dougherty 1978 : 66).

Cet auteur explique l'importance de déterminer les catégories essentielles et non essentielles pour les populations humaines : « those classes that are seen as best reflecting objective structures vary according to the interests attention of human groups and individuals ». (Dougherty 1978 : 78).

Cette affirmation souligne le fait que le modèle de Berlin ne semble être applicable qu'à certaines cultures et pas à d'autres. Il pourrait s'appliquer aux sociétés qui interagissent fortement et naturellement avec l'environnement plutôt qu'aux sociétés plus industrialisées pour lesquelles ce système semble moins adéquat.

Chapitre 3. La base de données Thesaurus occitan (*Thesoc*)

Pour l'étude des désignations du chardon et des différentes espèces de cette plante que nous proposons ici, nous avons utilisé l'intégralité du corpus du *Thesaurus occitan* (*THESOC*), alors que dans (Pottier 2019), nous avons pris en compte majoritairement les désignations du chardon extraites de *l'Atlas ethnographique du Jura et des Alpes du Nord* (*ALJA*) regroupées dans une liste sans cartographie dans la planche n°36, en y intégrant toutefois quelques données du *THESOC*.

Dans un premier temps, nous allons donc réaliser une présentation du *THESOC* en expliquant son origine, en mentionnant les membres du projet, les fonctionnalités, ce qui en fait un projet original, inédit et novateur. Dans un second temps, nous présenterons notre corpus que nous analyserons du point de vue motivationnel.

1. *L'origine du Thesoc*

Le *THESOC* a été créé pour poursuivre le travail établi avec les atlas linguistiques de la France par régions de l'aire occitane et pour en exploiter les matériaux sous forme de base de données. L'idée de cette dernière surgit lors d'un colloque à Wégimont dans le cadre de l'*Association Internationale d'Études Occitanes* (*AIEO*) en avril 1989. Lors de la synthèse, Robert Lafont et Jean-Philippe Dalbera soumettent l'idée de la création d'une base de données occitanes dont l'objectif serait double : à la fois pouvant servir d'outil pédagogique pour l'enseignement de l'occitan et de ses variétés, mais aussi une aide précieuse pour la recherche dans le domaine de la dialectologie gallo-romane. Jean-Philippe Dalbera avait d'ailleurs eu une expérience importante avec *la Banque de Données Langue Corse* (*BDLC*), un projet antérieur mais analogue au *THESOC* — que nous présenterons brièvement ci de suite, en nous basant sur <https://bdlc.univcorse.fr/bdlc/corse.php?page=presentation> — qui avait constitué pour lui une source d'inspiration.

La *BDLC* qui a bénéficié au *THESOC* met en collaboration l'Université de Corse, le CNRS et la Collectivité Territoriale de Corse et est toujours développée à l'heure actuelle dans le cadre de UMR LISA. Son objectif est de collecter des données orales des variétés corses par le biais d'enquêtes auprès de locuteurs natifs, enregistrés au début sur bande magnétique et actuellement sur support numérique pour être ensuite transcrites.

L'objectif est d'avoir un outil à la fois pour la pédagogie dans le cadre de l'enseignement scolaire du corse mais aussi pour la recherche en linguistique corse et romane. En ce qui concerne l'accès à l'information, il s'agit « d'un échange » avec la base de données avec des questions du type : « *Quel(s) est(sont) le(s) terme(s) corse(s) utilisé(s) pour désigner telle ou telle notion ? A quel mot français correspond tel mot corse ?* ». Les informations obtenues sont majoritairement linguistiques mais il est possible de trouver des informations d'ordre ethnolinguistique.

Pour revenir à la présentation des origines du *THESOC*, il faut préciser que l'*AIEO* n'ayant pas pu mettre en œuvre ce projet, il a fallu donc trouver d'autres moyens pour le soutenir. Pour cette raison, Jean-Philippe Dalbera a mis en place un axe inter-universitaire en y intégrant des volontaires : les universités de Nice et Toulouse se sont ainsi associées et d'autres adhérents ont pu participer à titre individuel. Des financements de la part de l'Europe (CEE), des administrations régionales, comme la Région Midi-Pyrénées, et de la Délégation Générale à la Langue Française (DGLF) ont ainsi été obtenus. Actuellement, ce projet continue à être développé à Nice par les chercheurs et les ingénieurs de l'UMR 7320 (ex-unité 6039) « Bases, Corpus et Langage » (BCL) au sein d'abord de l'équipe « Dialectologie, diachronie, phonologie », puis « Dialectologie et Linguistique Formelle », sous la direction de Michèle Oliviéri (depuis le décès de Jean-Philippe Dalbera en février 2019) et aujourd'hui de Diego Pescarini.

2. Construction de la base

Nous avons déjà évoqué brièvement les fonctions de cette base de données dont l'objectif est double : d'une part, celui de constituer un trésor patrimonial de la langue d'oc aujourd'hui particulièrement menacée en France, en sauvegardant des témoignages permettant de créer ce que les auteurs appellent « une mémoire vivante » sur la langue d'oc (Dalbera et al. 2012 : 369) ; d'autre part, il s'agit de créer un outil aidant la recherche en linguistique et notamment en dialectologie gallo-romane.

Si le *THESOC* a pu voir le jour c'est en grande partie grâce à une équipe dynamique et motivée composées de Jean-Philippe Dalbera, Michèle Oliviéri et Jean-Claude Ranucci qui sont tous les trois dialectologues, de Marie-José Dalbera-Stefanaggi, professeur de linguistique corse à l'Université de Corse, ainsi que de Dominique Strazzabosco, l'ingénieur qui a mis en place et développé la base au début du projet. Ces

deux derniers membres ont été à l'origine de la *Banque de Données Langue Corse (BDLC)* et ont apporté l'expérience nécessaire à la conception de la base occitane. Par la suite, d'autres membres se sont ajoutés à ce projet, notamment à partir de 1992, à l'occasion d'un colloque organisé par les membres de la *BDLC* afin d'attirer des linguistes spécialisés dans le domaine occitan (Dalbera et al. 2012 : 369). Les débuts sont timides puisqu'initialement peu de personnes se sont engagées dans le projet et notamment peu de spécialistes d'occitan. Finalement, quelques linguistes ont accepté de se lancer dans le projet et ont pu bénéficier de l'aide d'étudiants en DEA et puis en master. Un problème qui a entravé les avancées du projet a été la clôture des chantiers des atlas régionaux par le CNRS, ce qui a comporté l'arrêt de certaines collaborations. Heureusement, d'autres ont pu continuer comme celle avec Jean Pierre Potte, l'auteur de *l'Atlas Linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin (ALAL)* qui s'est occupé de l'important travail de saisie des données. La volonté des directeurs du laboratoire niçois BCL a permis de faire avancer le projet malgré la complexité des opérations et la lourdeur de l'organisation. Le recrutement de Guylaine Brun-Trigaud, ingénieur d'études CNRS au laboratoire BCL, a permis de réaliser un travail remarquable au niveau de la saisie des données. Dominique Strazzabosco, mathématicien, appréciant l'informatique s'est chargé de la construction de la base de données (Dalbera et al. 2012 : 370). En 2007, Pierre-Aurélien Georges, ingénieur de recherche CNRS en informatique et dialectologue, a intégré l'équipe du *THESOC*. En 2010, Elisabetta Carpitelli a intégré à son tour l'équipe du projet en renforçant ainsi l'axe consacré à la recherche étymologique et motivationnelle dans le *THESOC* par son expérience en particulier dans *l'Atlas Linguistique Roman*, l'entreprise à laquelle Jean-Philippe Dalbera et Marie-José Dalbera-Stefanaggi avaient adhéré depuis sa fondation.

3. Objectifs et principes théoriques

La base de données *THESOC* permet la description de la langue occitane selon ses variétés, la compréhension de la typologie des ces parlers mais aussi la reconstruction étymologique du lexique occitan.

Il s'agit d'essayer de reconstruire les différentes phases de changement du système occitan à partir de la comparaison des variétés dialectales : « la reconstruction du phonétisme, c'est-à-dire la phonologie diachronique et celle des structures morphologiques, la morphologie diachronique, ne sont plus à découvrir. » (Dalbera et al.

2012 : 371). Récemment, ce type d'approche de la reconstruction a été étendu aussi à la syntaxe, grâce aux travaux de Michèle Oliiviéri, et au lexique, selon une orientation chère à Jean-Philippe Dalbera (Dalbera 2006 b).

Afin de réaliser une base de données, le *THESOC* s'est donné comme objectif de respecter quatre exigences pour les données : l'exhaustivité, la commensurabilité, la consultabilité et l'exploitation.

Le premier principe, l'exhaustivité, concerne la source des données : il faut qu'elles soient issues de l'oralité recueillie grâce à des enquêtes de terrain auprès de locuteurs natifs dans une zone géographique précise. Les données du *THESOC* sont tirées, en effet, des atlas linguistiques de la France méridionale, à l'exception de celles qui figurent dans la base PAM (*Parlers des Alpes-Maritimes*), issues d'enquêtes inédites dans les Alpes Maritimes dirigées par Jean Philippe Dalbera, expert de ce domaine linguistique, qui les a aussi réalisées avec ses étudiants et ses collaborateurs.

Le deuxième élément, la commensurabilité, tient compte de l'importance de l'homogénéité des transcriptions des données. Il faut rappeler en effet que la transcription n'est pas toujours homogène car les auteurs des documents sources, comme les atlas par exemple, ne transcrivent pas tous de la même manière puisque le filtre phonologique de chaque individu, donc de chaque transcripateur, peut conduire à plusieurs interprétations de ce qui est réalisé par les locuteurs d'un même système. Le travail qui consiste à mettre en place une forme phonique sur une carte n'est pas neutre. Il existe un seuil de variation entre le moment où l'on fait des choix en retenant un élément ou en le supprimant et on ne le sait jamais à l'avance. Dans cette base de données, le choix a été de conserver un maximum les transcriptions originales avec, dans certains cas, une intervention de la part de l'équipe d'experts sur certains détails. Il y a eu aussi recours aux carnets d'enquête des enquêteurs des atlas d'origine, avec le principe d'adopter une seule forme phonique pour chaque localité.

Le troisième principe, la consultabilité, fait référence au fait que les personnes doivent pouvoir accéder facilement à la base de données. L'utilisateur peut bénéficier en effet d'un accès à des données brutes mais aussi à d'autres données analysées par les auteurs de la base : il s'agit par exemple des données étymologiques et de l'analyse morphologique.

Par ailleurs, les transcriptions sont accompagnées par des fichiers de sons numérisés permettant ainsi de sauvegarder les data brutes et d'autoriser une réécoute de vérification. Par exemple, la classification des verbes « n'est pas un donné mais une représentation, qui reste hypothétique, de l'organisation du système verbal ; celle-ci est destinée à éclairer les faits verbaux et à mettre de l'ordre dans le fouillis, mais elle ne doit pas remplacer les faits. » (Dalbera et *al.* 2012 : 373). Cette classification n'est pas à prendre comme une information définitive, il s'agit d'une proposition que le lecteur peut choisir d'accepter mais aussi de réenvisager.

Le quatrième principe est l'exploitabilité. Comme nous avons déjà commencé à l'évoquer, l'objectif est double : il s'agit à la fois d'avoir à disposition une banque de données de sauvegarde mais aussi un outil pour la recherche linguistique et notamment pour l'analyse morpho-syntaxique et phonologique, l'étude étymologique ainsi que l'étude géolinguistique des données. Cette dernière présente une nouveauté par rapport aux cartes d'atlas puisque par la base on peut réaliser des cartes dites dynamiques, que les auteurs appellent « cartes à la demande » (Dalbera et *al.* 2012 : 373). L'utilisateur peut choisir de visualiser certains items lexicaux plus précisément, en particulier par l'agrandissement, contrairement aux atlas régionaux-source où on visualise tous les items à une même échelle (Olivieri et *al.* 2017 : 92).

D'après Dalbera et *al.* (2012 : 373), « Globalement, la philosophie du *THESOC* est de fournir à l'utilisateur à la fois séparément et conjointement des données brutes et des données traitées. ». Les premières sont les données transcrites à partir de l'enquête orale, alors que les deuxièmes sont le fruit d'une étude étymologique et d'une opération de lemmatisation réalisées sur les données brutes analysées.

4. La diversité des ressources

Les sources des données qui alimentent la base sont en nombre important et sont variées comme cela est expliqué par le guide d'utilisation du *THESOC* (<http://thesaurus.unice.fr/guide.html>). Il s'agit d'une base de données multimédia rassemblant, comme il a déjà été souligné plus haut, les données des atlas linguistiques régionaux (cartes et carnets d'enquêtes), des enquêtes de terrains postérieures aux atlas, notamment dans les Alpes Maritimes, des documents iconographiques, des enregistrements sonores, des données toponymiques, des données déjà analysées du point de vue

étymologique et morphologique mais aussi lemmatisées. Récemment, comme nous le verrons dans le paragraphe 6, la base a été enrichie, grâce aux travaux de Michèle Olivieri, d'un module dédié à la morpho-syntaxe permettant de traiter des phrases.

5. *Module toponymie*

Un module original de la base réunit des corpus micro-toponymiques regroupant des données collectées oralement selon leurs formes dialectales et, lorsqu'elles existent, françaises. La fiche de saisie présente deux parties avec d'un côté la présentation des données brutes et de l'autre côté la transcription en API comportant deux éléments : la graphie pré-phonologique et le lemme. La deuxième phase, celle de l'analyse, s'articule également en deux parties : il s'agit de rechercher dans un premier temps le référent du toponyme par le biais des informations fournies par les locuteurs et par les documents ; dans un second temps, il s'agit d'essayer de trouver les motivations des toponymes encore transparents. Le signifié permet de classer les toponymes et d'en établir une typologie. Ainsi, l'informateur peut donner le contexte, c'est-à-dire tout ce qui renvoie au lieu, ce qui est une aide précieuse pour retrouver d'éventuelles remotivations et étymologies populaires (Dalbera et *al.* 2012 : 383). Concernant le signifiant, il peut faire l'objet d'une analyse morphologique.

6. *Module morphosyntaxique*

Bien que ce module n'ait pas d'impact sur notre type de recherche, il nous semble important de l'évoquer pour donner une image complète des potentialités du *THESOC*.

Le module morphosyntaxique (MMS) a l'objectif de proposer une analyse morpho-syntaxique des dialectes occitans dans une perspective micro-variationnelle, en synchronie et en diachronie. Ce volet permet de traiter des phrases de différentes natures : elles peuvent être tirées d'ethnotextes et de récits de vie oraux recueillis lors d'enquêtes lexicales ou des réponses à des questionnaires ou encore de documents oraux et écrits à caractère populaire (émissions de radio, pièces de théâtre populaire, presse populaire, comptines...). Les enregistrements sonores sont associés à une transcription comme cela est fait dans le cadre de la base lexicale. La transcription se structure selon trois niveaux : l'API, la graphie lissée et la graphie lemmatisée. Cependant, l'aspect phonologique est ici secondaire.

Par exemple, les ethnotextes sont transcrits en API mais il est possible d'utiliser une graphie particulière : mistralienne, alibertine, italianisante, etc. Un dictionnaire est mis à disposition et regroupe les variations pouvant être associées à chaque lemme. Cette base est en cours d'implémentation (Oliviéri et *al.* 2017 : 98) avec plusieurs développements prévus. Il est envisagé d'ajouter un outil de cartographie automatique puisque pour le moment la base ne possède qu'un système de *tag* qui est une première étape (Oliviéri et *al.* 2017 : 98).

7. *Le dictionnaire inversé*

Il est possible d'interroger la base de données en débutant par le lemme occitan et non par « [...] le mot français (la question). » (Oliviéri et *al.* 2017 : 94). Les auteurs précisent qu'« une telle requête ouvre à une navigation dans le lexique qui permet d'appréhender la variation référentielle à travers un jeu tour à tour sémasiologique et onomasiologique. » (Oliviéri et *al.* 2017 : 94). Ils donnent l'exemple de *cuca* qui suivant la localité ne veut pas dire la même chose puisqu'il peut désigner l'asticot ou la chenille mais aussi la chouette ou la vipère (Oliviéri et *al.* 2017 : 94).

8. *La mise en ligne du THESOC*

L'accessibilité du *THESOC* par le site web est possible depuis 2005-2006 date de sa mise en ligne avec notamment les données lexicales puis un enrichissement progressive d'autres données. À l'heure actuelle, il est possible d'accéder à environ 80 % des entrées lexicales par le biais du site <thesaurus.unice.fr> proposant des recherches par question, localité ou département. Au commencement du projet, la technologie Flash a été retenue car elle permettait la consultation des transcriptions phonétiques (API) sans devoir installer un module particulier comme une police particulière ou un logiciel. Le seul élément requis était le plugin Flash, très répandu sur les ordinateurs jusqu'à présent. Cependant, aujourd'hui, cette technologie n'est plus d'actualité et l'idée est de réaliser une refonte du site en utilisant des technologies plus actuelles comme HTML 5. Cette réalisation permettrait notamment la consultation des données par le biais d'un smartphone.

La deuxième partie du site concernant les données morphosyntaxiques est en cours de développement. Sa conception découle du projet DADDIPRO où les enregistrements vidéo sont accompagnés d'une sélection de phrases réalisées dans le cadre

de ce projet. Comme les données sont géolocalisées, la page d'accueil permet de visualiser une carte interactive du domaine occitan « permettant de visualiser l'ensemble des localités du THESOC, avec, en couleur, les différents points d'enquêtes DADDIPRO pour lesquels figurent d'ores et déjà des données, ce qui évolue au fur et à mesure de la mise en ligne des enquêtes. » (Olivieri et *al.* 2017 : 98).

9. Les différents fichiers du THESOC

Cette base lexicale comprend un fichier central composé de réponses au questionnaire des enquêtes ainsi que des images et des sons des fichiers périphériques. Une réponse au questionnaire est en lien avec le couple constitué par la localité et la question, et « les questions sont organisées en « responsable » et « les localités sont stockées dans un fichier spécifique. » (Dalbera et *al.* 2012 : 374). Le fichier « responsable » constitue l'ensemble des notions qui ont fait l'objet des questions retenues dans les différents atlas régionaux de l'aire occitane. Il se compose de 8000 questions sur les thèmes présents dans les atlas linguistiques, comme les cultures, l'élevage, la nature, l'espace, le temps, l'habitat et la vie quotidienne, l'homme etc. Le numéro de la question dans chaque atlas figure sur chaque fiche (Dalbera et *al.* 2012 : 376). Le réseau du *THESOC* se compose de 831 localités pour lesquelles une fiche précise les conditions de collecte des données (date, enquêteur, témoins).

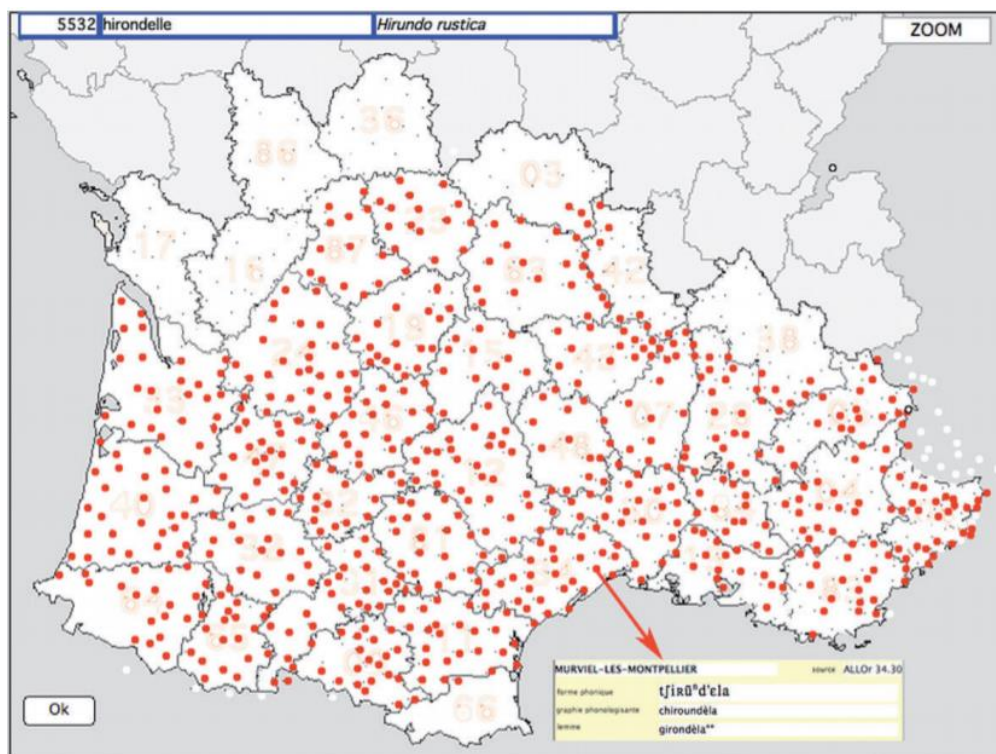
10. Cartographie

Cette base de données offre la possibilité de réaliser deux types de cartes : celles, plus traditionnelles, similaires aux cartes des atlas linguistiques, qui cartographient les différentes réponses par question, et celles qui présentent une synthèse des données. Dans le premier type, les différentes réponses sont représentées dans l'espace par un point rouge et comme la place est réduite, le détail de l'information est obtenu en cliquant sur le point rouge de la localité où figurent les trois niveaux de transcription : la transcription API, la transcription lissée qui peut être en lien avec certaines notations de dictionnaire classique comme par exemple le TDF et la transcription lemmatisée qui supprime certaines variations phonétiques que l'espace géographique peut montrer, renvoyant à la graphie préconisée par Alibert (Dalbera et *al.* 2012 : 377).

Un système de « zoom » permet de visualiser la cartographie des réponses pour chaque département et pour la localité à laquelle peut être associé un enregistrement. Dans le deuxième cas, il s'agit de cartes traitées montrant la répartition des lemmes. Il suffit de cliquer sur une entrée (une question) pour visualiser l'ensemble des lemmes correspondants, que l'utilisateur peut choisir pour réaliser une cartographie onomasiologique montrant la synthèse des différents types lexicaux associés à la question.

Sur la carte sont indiquées les formes phoniques accompagnées d'un enregistrement sonore que l'on peut écouter et comparer avec les attestations et les transcriptions ; un point rouge indique la disponibilité de l'enregistrement (Oliviéri et *al.* 2017 : 93). L'accès à l'enregistrement sonore est possible sans passer directement par la carte sonore ou la transcription (Oliviéri et *al.* 2017 : 93). Dans le deuxième cas, il s'agit de cartes traitées montrant la répartition des lemmes. Il suffit de cliquer sur une entrée (une question) pour visualiser l'ensemble des lemmes correspondants, que l'utilisateur peut choisir pour réaliser une cartographie onomasiologique synthétique des différents types lexicaux associés à la question.

Le module de cartographie n'est pas encore accessible sur la base disponible sur le site. La figure 3 ci-dessous peut en montrer un exemple.



11. Une base encore en développement

Les auteurs insistent sur le fait que cette base de données peut encore se développer puisqu'il s'agit d'un outil informatique en perpétuelle évolution. Les nombreuses fonctionnalités de cette base pourront être par la suite approfondies et multipliées. Un des éléments importants est la refonte du site qui doit être plus simple, plus moderne. Les chantiers sont nombreux et de nombreuses tâches sont possibles. Un bon exemple est celui de l'élaboration du MMS qui a permis une avancée dans la syntaxe dialectale (Olivieri et *al.* 2017 : 101).

Avec l'usage, certains éléments devront être améliorés. Le transcripateur automatique doit être révisé car cela permettra des meilleures transcriptions phonologiques dans les parlers nord-occitan tout comme le traitement des textes MMS qui pourra être simplifié. D'autres éléments pourront être modifiés comme la création d'un outil d'analyse phonologique diachronique ou pour le MMS c'est-à-dire que dès que l'on clique sur une phrase du MMS cela déclenche le passage dans la vidéo (Olivieri et *al.* 2017 : 100).

Le Projet ANR ECLATS 14, piloté par les géomaticiens et dialectologues grenoblois et dans lequel certains membres du *THESOC* sont engagés bénéficiera certainement au *THESOC*. Il s'agit dans ce projet :

« [...] d'apporter un outillage logiciel et méthodologique facilitant l'extraction, l'analyse, la visualisation et la diffusion des données contenues dans l'Atlas Linguistique de la France [...] dont, à terme, la partie occitane sera intégrée au *THESOC* ainsi que les outils cartographiques élaborés. » (Olivieri et *al.* 2017 : 100).

Ce projet devrait permettre une meilleure cartographie pour les données lexicales, avec plus d'efficacité et de modernité sur la cartographie *THESOC*.

Dans le futur, il s'agira de faire encore plus interagir les deux bases et à terme de les fusionner, ce qui permettra la simplification des référentiels communs aux deux lorsqu'il s'agira de faire des mises à jour. Par ailleurs, les textes qui sont présents sur la MMS devront être enrichis puisque parfois ils contiennent des éléments non cartographiés

par les différents auteurs des atlas et même parfois sont absents des questionnaires (Oliviéri et *al.* 2017 : 100).

Enfin, un module de morphologie sera intégré et rendu efficace : il sera « [...] alimenté à la fois par les données du lexique et par les étiquetages de MMS, et [...] utilisé dans les deux bases [...] » (Oliviéri et *al.* 2017 : 100).

Bien que des projets restent à terminer ou à approfondir, l'objectif du *THESOC* reste le même : réaliser à la fois un outil d'actualité, irremplaçable pour les personnes s'intéressant à l'oralité de l'espace occitan en tant que linguistes ou enseignants de langues régionales.

Partie 2

-

Étude d'un corpus de désignations du chardon

Chapitre 4. Le chardon, ses caractéristiques, son habitat, ses croyances populaires

1. La « chose » et le « mot »

Comme nous l'avons déjà précisé en présentant notre approche de la motivation sémantique, un point important de la théorie développée par Mario Alinei est l'importance de bien connaître la « chose » nommée — le référent — avant de pouvoir éclairer les motifs à la base des différentes désignations dialectales : « [...] la connaissance des 'choses' doit précéder celle des mots, et [...] il n'est pas possible d'affronter l'étude de la sémantique des mots sans une information interdisciplinaire adéquate. » (Alinei, 1984 : 93)².

En ce qui concerne le chardon, nous avons été confrontée à une double difficulté lors de l'étude de notre corpus : d'abord, le corpus tel qu'il nous a été transmis par Guylaine Brun-Trigaud était le fruit d'un compactage entre les réponses à l'entrée « chardon » du THESOC et les données relatives aux différentes variétés de chardon contenues dans certains des atlas régionaux-sources ; en outre, une réponse donnée pour le chardon générique dans une certaine localité, peut correspondre à la désignation d'un type particulier de chardon dans une autre localité de l'espace gallo-roman.

Comme nous le verrons dans les paragraphes suivants, dans l'usage des botanistes aussi le terme français *chardon* peut être appliqué à des plantes différentes, ce qui contribue à rendre complexe l'étude des noms populaires. Cette question complexe sera reprise aussi dans le chapitre consacré à l'analyse étymologique des formes de notre corpus où nous ferons référence à la famille étymologique à laquelle même la forme française est rattachée.

Nous illustrerons donc les plantes répertoriées selon des spécialistes de botanique comme des types de chardon, en mentionnant aussi certains termes en français régional notés par les auteurs de ces sources bibliographiques et en précisant d'éventuelles

² « [...] la conoscenza delle 'cose' deve precedere quella delle parole, e [...] non è possibile affrontare lo studio della semantica delle parole senza un'adeguata informazione interdisciplinare. » (Alinei, 1984 : 93).

croyances sur cet ensemble de plantes ainsi que leurs usages illustrés par des folkloristes spécialistes de l'aire gallo-romane. Nous devons toutefois préciser en ce qui concerne les usages médicaux que les informations souvent attestées par les ouvrages consultés ne sont pas forcément traditionnels : on peut trouver par exemple l'usage de certains types de chardon en chimiothérapie et donc pour des soins de médecine officielle. Nous les avons quand même mentionnés par souci de complétude, étant donné aussi que nous n'avons pas trouvé suffisamment d'informations sur les usages populaires de cette plante sauvage.

2. *Le chardon comme générique*

Par *chardon* on ne nomme pas une seule plante : on regroupe sous cette dénomination au moins une cinquantaine d'espèces qui peuvent être bisannuelles ou vivaces. Il est précisé que ces espèces appartiennent principalement aux familles des *asteraceae* (astéracées), des *apiaceae* (apiacées) et des *caprifoliaceae* (caprifoliacées) ou *dipsacaceae* (dipsacacées), en sachant que sur ces dernières il y a un véritable débat. Le classement de l'Angiosperm Phylogeny Group (APG) propose une classification des angiospermes qui, selon le Larousse informatisé (*sous angiosperme*), sont des « plantes à graines dont l'ovule, fécondé par l'intermédiaire d'un tube pollinique, se transforme en un fruit clos [...] ». Nous avons pu remarquer en consultant la littérature à ce sujet que ce classement ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté des botanistes. Blais (1945 : 22) précise que les chardons appartiennent majoritairement aux genres *cirsium* et *carduus*, bien qu'il soit possible de trouver des espèces appartenant à d'autres genres comme le genre *eryngium*. Cette plante est composée de feuilles et de tiges épineuses. La plupart des espèces ont des fleurs de couleurs blanche ou purpurine mais parfois elles peuvent être jaunes. Le fruit de la plante peut comporter des aigrettes « [...] comme un faisceau ou une couronne de poils ou de soies terminant certains fruits » (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-44921-synthese?q=aigrette>).

2.1.1. Biotope

La particularité de cet ensemble de plantes est de pouvoir s'accommoder de différents terrains secs ou rudéraux mais peut aussi se développer dans des marais ou au sein des cultures ayant un sol argileux. Une autre particularité concerne la prolifération des chardons puisque la plante peut produire entre quatre et cinq mille graines en une année. La multiplication est donc très importante car une petite partie de la racine peut permettre

le développement de ce végétal qui est donc très invasif, ce qui comporte la nécessité de réaliser un échardonnage, c'est-à-dire l'extraction de la plante avec une bêche étroite.

2.1.1. Usages et croyances

Il est difficile de trouver des usages concernant le chardon en tant que générique car la littérature renvoie majoritairement à des espèces en particulier.

La littérature consultée ne fournit pas des informations toujours homogènes et parfois les points de vue sur l'action d'une plante sur l'homme sont très différents. Par exemple, pour McClintock (1986), il y a un véritable débat sur le fait que certaines espèces de chardon sont vulnérantes et d'autres espèces sont vulnérables.

Pour ce qui est du répertoire des effets bénéfiques, par exemple Huet & Fleurentin (2013) précisent que l'espèce dite *chardon-Marie* peut permettre d'atténuer les effets de la chimiothérapie, alors que le Larousse (2001) informe que cette variété de chardon semble aider lors de problèmes hépatiques.

En étudiant donc les différentes variétés du chardon, nous avons dû synthétiser des informations souvent hétérogènes.

Contrairement aux usages qui sont quasi inexistantes dans la littérature pour le générique chardon, les croyances qui mentionnent de manière très générale ce terme sont très nombreuses. Nous nous baserons principalement sur Sébillot (1968) qui s'est intéressé aux croyances renvoyant au générique mais aussi sur Rolland (1967 [1896-1916]) qui, en revanche, s'est préoccupé des croyances renvoyant aux différentes espèces.

Comme nous l'avons vu précédemment, les chardons sont des espèces invasives, comme une croyance évoquée par Rolland (1967 [1896-1916] : 120) le confirme. L'auteur met l'accent sur le fait que cette plante s'acclimate sur plusieurs terrains et que personne ne la veut sur ses terres puisqu'elle est inutile et donc on ne peut ni l'offrir ni la vendre : « En terre dets cardous Nou la bényés, nou la dous = la terre des chardons. Tu ne la vends pas, tu ne la donnes pas, c.-à-d. Personne n'en veut. »

Sébillot (1968 : 500) explique que selon la croyance le chardon en général peut soigner les maux bucco-dentaires puisque la plante abriterait un ver que l'on peut écraser sur les gencives.

D'autres croyances ont un lien avec les sentiments pour quelqu'un, Sébillot (1968 : 506) explique que selon une croyance il faut couper les pointes de trois à quatre chardons en leurs donnant des noms de nos proches. Ces chardons sont ensuite posés sur la table de chevet et le lendemain on peut savoir qui est la personne qui a la plus grande affection pour nous en regardant la plus grande repousse. Les versions de cette croyance peuvent différer selon les régions : par exemple, dans la région du Poitou, les fleurons sont coupés sur la section de la corolle et la fleur est ensuite mise dans la poche et si la fleur repousse cela signifie que la personne nous aime (Sébillot, 1968 : 506).

Finalement, nous signalons une dernière croyance qui permet de connaître le nom de son futur époux. Plus précisément, les filles qui

« [...] choisissent dans les champs un certain nombre de chardons, attribuent à chacun le nom d'un de leurs amoureux ou des jeunes gens qu'elles connaissent, puis leur coupent la barbe : la première barbe qui repousse donne le nom de leur futur mari. » (Sébillot, 1968 : 506).

3. *Les variétés de chardon*

Nous allons dans cette partie présenter les différentes espèces de chardon présentes dans notre corpus. Comme nous l'avons évoqué plus haut, la majorité des espèces appartient à la famille des *asteraceae* (*astéracées*) bien que dans certains cas des espèces renvoient à la famille des *apiiacaes* (*apiacées*) des *dipsacaceae* (*dipsacacées*) ou des *caprifoliaceas* (*caprifoliacées*) selon le classement choisit par *Tela Botanica* (<https://www.tela-botanica.org/>) qui constitue aussi l'une de nos principales sources d'information pour le biotope et la morphologie des différentes espèces. Pour cette raison dans chaque paragraphe consacré à un type de chardon, nous ne mentionnerons qu'une fois la page de ce site relative à la plante traitée sans le répéter tout au long de la description.

En ce qui concerne la structure de ces sous-parties de ce paragraphe, nous précisons que la présentation des différentes variétés a tenu compte des sous familles de la plante. Ainsi, nous débuterons la présentation des *astéraceae* (astréacées).

3.1. *Sylibum marianum* L.



Figure 4. Image tirée du site <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-64454-synthese>

Chardon-Marie est le nom le plus courant désignant une plante de la famille des *astéraceae* (astréacées) pouvant être appelée aussi dans les termes d'usage populaire ou régional *artichaut sauvage*, *chardon argenté*, *chardon de Notre-Dame*, *chardon marbré*, *épine blanche*, *lait de notre dame* et *silybe de Marie* (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-64454-synthese>).

3.1.1. Biotope et morphologie

Cette plante bisannuelle qui possède des épines et des feuilles veineuses, s'acclimata sur des terrains en friche ensoleillés dans les pays européens en débutant sa floraison en juin pour finir au moins d'août (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-64454-synthese>). Le Chardon-Marie regroupe de nombreuses substances comme les

flavonolignanes (1 à 4 %) (silymarine silybme), des principes amers et de la thyramine ainsi que de l'histamine (Larousse, 2011 : 75).

3.1.2. Usages et croyances

Le Larousse (2001 : 75), explique de nombreux usages de la plante ou de ses parties comme les capitules des fleurs qui servaient de stimulant pour l'organisme. Dans les sociétés occidentales, cette variété de chardon est utilisée pour traiter les problèmes hépatiques. En effet, le chardon-Marie régénérerait les cellules et aurait une action bénéfique sur le foie car il protégerait ce dernier lors des problèmes d'alcool. De plus, il semblerait combattre les effets secondaires de la chimiothérapie notamment sur le foie.

Cette variété favoriserait la lactation, caractère d'où une légende découle : les parties blanches sur les feuilles de la plante renverraient, selon une croyance, aux gouttes de lait. Plus exactement, selon Mouillé-Richard (2014 : 68), Marie, durant le voyage de Judée en Égypte, se serait cachée dans un buisson de chardons pour donner le sein à Jésus. Ces nervures blanches seraient les vestiges des gouttes du lait de la Vierge Marie.

3.2. *Carlina acaulis* L.



Figure 5. Images tirées du site : <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-14567-synthese>

La *carlina acaulis* L., en français *carline (acaule)* (Mérat de Vaumartoise 1830), est une plante de la famille des *asteraceae (astéracées)* pouvant être aussi appelée, *chardonnette* (Valmont-Bomare 1800 : 33), *carline à tige courte* et *carline des alpes* en tant que terme typique que nous comprenons comme le terme le plus utilisé selon les attestations du site <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-14567-synthese>. La même source web fait état de plusieurs autres synonymes utilisés notamment et dans les variétés

régionales : par exemple ; *baromètre*, *caméléon blanc*, *carline sans tige* et *chardon doré*. Rolland (1967 [1896-1916] : 108), quant à lui, précise que *carlina* est le nom du genre de cette plante en raison d'une réinterprétation phonétique de *cardina*, point sur lequel nous reviendront lors du traitement des désignations de la plante.

3.2.1. . Biotope et morphologie

Il s'agit d'une plante bisannuelle à tige nulle mais parfois allongée pouvant atteindre dans certains cas 3 décimètres. Le capitule est très gros et de couleur blanche et les feuilles possèdent des segments épineux. Par ailleurs, les feuilles sont grandes avec des couleurs chatoyantes, ressemblant à la peau du caméléon ce qui lui vaut le nom de *caméléon blanc* évoqué ci-dessus (Valmont-Bomare 1800 : 33). Elle pousse principalement dans les pâturages montagneux et sa floraison se réalise d'août à septembre.

3.2.2. . Usages et croyances

Il s'agit d'une espèce protégée tout comme *la carline à feuilles d'acanthé* : en cause sa trop forte consommation humaine (Couplan 2010). Il est coutume de réaliser des bouquets avec cette espèce notamment durant l'hiver (MCClintonck 1986).

Selon Mérat de Vaumartoise (1830), l'intérieur de la *carline acaule* peut être consommé cuit dans de l'eau à la manière de l'artichaut. Ce même auteur explique comment cueillir la racine de la plante : plus précisément, selon l'usage, il faut cueillir la racine au printemps et par la suite la conserver dans un lieu sec afin de pouvoir l'utiliser toute l'année (Guyton De Morveau 1786).

La carline posséderait des vertus médicinales sudorifiques et apéritives. Sa racine, qui peut être utilisée moulue ou préparée sous forme de décoction ou sous forme d'infusions dans l'eau ou dans du vin, semble avoir donné lieu à de nombreuses croyances : puisqu'on lui prêtait des vertus magiques et magnétiques, il était coutume de la porter à la manière d'une amulette (Guyton De Morveau 1786).

Selon Valmont-Bomare (1800) et Rolland (1967 [1896-1916]), Charlemagne aurait utilisé la racine de cette plante pour soigner ses soldats de la peste, raison pour laquelle, selon Couplan (2010 : 39), cette variété serait dédiée à Charlemagne. Rolland

(1967 [1896-1916]), corrobore cette version en précisant que d'autres auteurs associent cette espèce à Charles Quint.

La *carline acaule* contiendrait plusieurs substances : une essence aromatique, de l'inuline, de la résine et une substance aux propriétés antibiotiques. Elle est tonique, diurétique et une aide précieuse pour la digestion (Couplan 2010).

Selon Rolland (1967 [1896-1916]) et Couplan (2010), cette variété de chardon était appelée aussi *chardon baromètre* puisque ses bractées se referment en fin d'après-midi ou lorsque le temps devient pluvieux ou humide.

3.3. *Carlina acanthifolia* All.



Figure 6 Image tirée du site (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-14560-synthese>)

La *carlina acanthifolia* All. ou *carline à feuilles d'acanthé* est une plante de la famille des *asteraceae* (astéracées) pouvant être appelée *cardabelle* ou, comme la précédente, *chardon baromètre*, *chardousse* ou *pinchinelle* dans les variétés régionales (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-14560-synthese>). Selon Couplan (2010 : 402) une autre appellation possible est *cardouille*. Il s'agit d'une espèce qui ressemble à la *carlina acaulis*, ce qui induit souvent à les confondre.

3.3.1. . Biotope et morphologie

Il s'agit d'une plante bisannuelle possédant de grandes feuilles et dont le capitule est très gros (10 à 15 centimètres de diamètre) et pousse principalement dans les lieux arides et dans les rocailles des montagnes tout en fleurissant de juillet à août.

3.3.2. Usages et croyances

Il s'agit d'une espèce protégée tout comme une autre espèce que nous venons juste de présenter qui se nomme la *carline acaule* à cause de sa trop forte consommation humaine (Couplan 2010).

Tout comme la *carline acaule*, l'intérieur de la *carline à feuilles d'acanthé* peut être consommé cuit dans de l'eau, soit à la manière de l'artichaut (Mérat de Vaumartoise 1830), soit d'un salsifis (Rodet & Baillet 1868).

La plante pouvait être cueillie après la floraison et ensuite accrochée à la porte des maisons afin de servir de baromètre ou d'hydromètre. En effet, comme il a été dit plus haut au sujet de la *carline acaule*, les bractées dans le capitule se referment par temps humide ou se distance par temps sec, ce qui permettait de prédire la pluie (Rodet & Baillet 1868 : 421).

Selon Rolland (1967 [1896-1916 : 110]), il était coutume d'accrocher cette plante sur la porte d'entrée pour détourner la fascination. En outre, on croyait que lors de la floraison, la plante dégageait une odeur de gaufrette à la framboise et à la vanille sortant du four (Couplan 2010 : 402).

Couplan (2010 : 402) informe qu'au XVI^e siècle on faisait confire la plante dans du miel, ce qui était une sucrerie très appréciée par les communautés et que dans les années 1980, dans le département des Hautes-Alpes, on mangeait encore la plante en faisant bouillir les capitules dans de l'eau afin de les manger en salade.

3.4. *Centaurea benedicta* L. ou *cnicus benedictus* L.



Figure 7 : Image tirée du site <https://www.tela-botanica.org/bdtdfx-nn-15069-synthese>

La *centaurea benedicta* L. ou *cnicus benedictus* L. est une plante de la famille des *asteraceae* (astéracées) dont le nom en français est *chardon béni* ou *cnicaud béni* (<https://www.tela-botanica.org/bdtdfx-nn-15069-synthese>, Larousse 2001).

3.4.1. . Biotope et morphologie

Il s'agit d'une plante annuelle à feuilles dures et épineuses, recouverte de poils fins. Les fleurs sont généralement jaunes et poussent principalement dans le bassin méditerranéen sur des terrains en friche ou sur des sols arides et pierreux (<https://www.tela-botanica.org/bdtdfx-nn-15069-synthese>) et sa floraison se réalise d'avril à juillet (Larousse 2001).

3.4.2. . Usages et croyances

Aujourd'hui, si nous connaissons cette plante c'est par Frédérique III, à qui la plante avait été donnée par des Indiens (Guyton De Morveau 1786) pour soigner ses migraines importantes (Avry et Gallouin 2007). Le pouvoir attribué à cette plante par les herboristes lui a valu l'ajout de l'épithète signifiant « béni » (Avry et Gallouin 2007 : 114).

Comme nous l'avons vu pour la carline acaule qui peut être cuite à la manière de l'artichaut, le capitule du chardon bénit semble avoir une saveur proche de l'artichaut en raison de l'inuline qu'il contient.

Dans la première moitié du XIX^e siècle le pharmacien et chimiste Nativelle avait trouvé un alcaloïde et renommé la plante avec différents noms tels que *cynsin*, *cnisin* ou *cnicin* qui est une substance très amère (Avry et Gallouin 2007 : 114). Par la suite, on a attribué à cette plante des propriétés non réelles qui ne sont pas précisées dans l'ouvrage (Avry et Gallouin 2007 : 116). Par ailleurs, on raconte que cette plante peu nutritive et très difficile à récolter fut consommée dans les périodes de disette (Avry et Gallouin 2007 : 116). Aujourd'hui, il est possible de consommer les jeunes pousses en omelette à la manière du salsifis ou de la scorsonère, mais cela concerne quelques chefs curieux ; en outre, avec l'amertume des feuilles, il était possible de remplacer le houblon et ainsi de faire de la bière (Avry et Gallouin 2007).

Selon le Larousse (2001 : 191), pendant le XV^e siècle, on se servait de cette espèce pour soigner les migraines et pour guérir la peste. Selon Blais (1945), cette plante aurait aussi des propriétés fébrifuges.

Rolland (1967 [1896-1916] : 158), raconte qu'un homme tenant un bouquet de cette espèce avait été piqué par des piqueurs de scorpion lui causant de nombreuses plaies. Toutefois, lors des morsures, il n'avait ressenti aucune douleur.

Liger (1728) nous informe sur d'autres croyances. Il indique que si cette plante est cueillie au moins de juin, elle peut guérir les plaies sinon elle n'est pas efficace. En outre, les sucs, le sirop, la poudre et les conserves de chardon peuvent soigner la pleurésie. Une autre croyance consiste à croire que si l'on boit trois ou quatre onces de décoction de ce chardon, l'urine devient épaisse et dégage une odeur pestilentielle. Plus en général, il n'y aurait pas de meilleurs remèdes pour soigner les cancers et les ulcères que les décoctions, les sucs, les feuilles et l'eau distillée du chardon béni. Une croyance évoque même qu'une femme atteinte d'un cancer du sein aurait pu se soigner uniquement en buvant de l'eau distillée du chardon et en utilisant de la poudre du chardon.

3.5. *Centaurea calcitrapa* L.

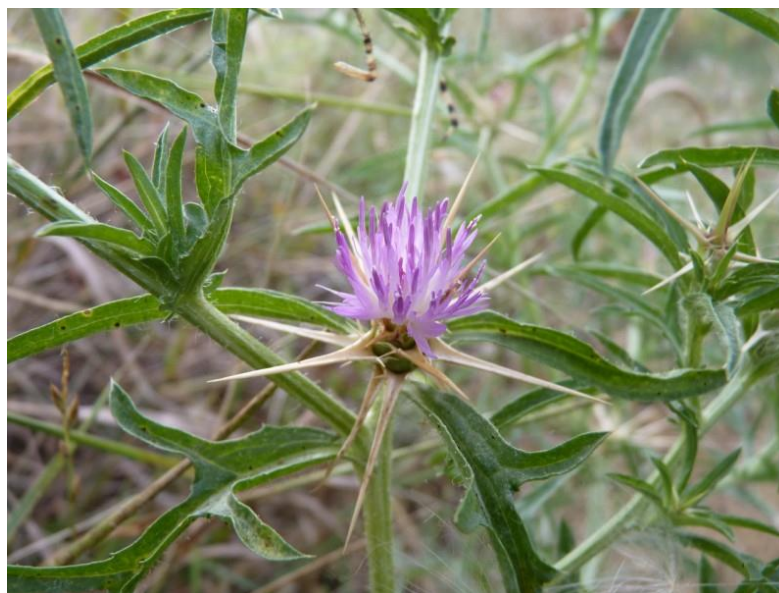


Figure 8 : Image tirée du site <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-15084-synthese>).

La *centaurea calcitrapa* L., dite *centaurée étoilée* en français, peut être aussi appelée *centaurée chausse-trape* (ou selon une variante orthographique *chausse-trappe*) ou encore *chardon étoilé* dans certaines variétés régionales.

3.5.1. . Biotope et morphologie

Il s'agit d'une plante de la famille des *asteraceae* (astéracées) qui est bisannuelle et très rameuse, pouvant mesurer entre 2 et 6 décimètres, dont la particularité, selon Blais (1945 : 344), est de ne pas posséder d'aigrettes. Les capitules sont solitaires et entourés de feuilles épineuses et les fleurs, de tailles égales, sont de couleurs purpurines (Blais 1945). Cette plante peut s'épanouir au bord des chemins ou encore dans des lieux stériles et sa floraison se réalise d'août à septembre (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-15084-synthese>). McClintock (1986 : 22), nous précise que depuis de nombreuses années, cette espèce de chardon se raréfie.

3.5.2. Usages et croyances

Selon Guyton De Morveau (1786), de nombreuses vertus étaient associées à ce chardon. La racine serait diurétique, anti néphrétique, sudorifique, vulnéraire et utile pour

purifier le sang. Liget (1728) reporte plusieurs vertus de la plante. Il raconte qu'un médecin de l'hôpital militaire de Verdun, Monsieur Louet, aurait découvert des propriétés dans cette plante pouvant soigner les fièvres intermittentes. Les graines de la plante, broyées et mélangées à du vin, donnent lieu à un fort diurétique, produit par la décoction de la racine, qui, dans certains cas, peut provoquer un écoulement de sang si bien qu'il faut modérer sa consommation. La consommation du diurétique est facilitée si l'on ajoute du miel. Les vertus diurétiques de la racine rendent cette espèce de chardon plus efficace que *l'eryngium campestre* ou *chardon à cent têtes*.

Rolland (1967 [1896-1916] : 156), raconte que cette plante aurait été utilisée dans la réalisation de la couronne du Christ. Selon Pouchet (1836), il y a des témoignages sur l'utilisation de cette centaurée chez les Hébreux pour assaisonner l'agneau pascal et chez les Arabes pour relever plus généralement les plats.

3.6. *Centaurea solstitialis* L.



Figure 9 : Image tirée du site <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-75037-synthese>

La *centaurea solstitialis* L. ou *centaurée du solstice* (<https://www.tela-botanica.org/bdtfxnn-75037-synthese>) est une plante de la famille des *asteraceae* (astéracées) pouvant être aussi appelée *auriole* ou dans certaines variétés régionales *chardon doré* (Blais 1945 : 344) mentionne aussi le nom de *chardon de la saint Barnabé*.

3.6.1. . Biotope et morphologie

La référence au solstice dans le dernier nom de cette espèce mentionné dans le paragraphe précédent vient du fait qu'elle fleurit au solstice de l'été (Olivereau & Corriolle 2010 : 108). La plante, qui peut laisser apparaître des fleurs jaunes toutes égales, connaît une floraison de juillet à septembre et pousse principalement dans des champs.

3.6.2. Usages et croyances

Selon Guyton De Morveau (1786), il s'agit d'un chardon qui était parfois cultivé dans les jardins et qui pouvait être utilisé comme plante apéritive, sudorifique et anti-inflammatoire (Guyton De Morveau 1786).

Pour Rameau et *al.* (2008 : 1409), il s'agit d'une plante mellifère contenant beaucoup de nectar, qui a des vertus fébrifuges qui serait également utilisée en Russie comme combustible.

Lauzer (1864 : 547-548) précise une recette à base de cette plante : on fait bouillir une demie poignée de feuilles et de fleurs dans 350 grammes d'eau pendant 10 à 15 minutes en ajoutant ensuite une cuillère de miel et l'on consomme cette préparation tout au long de la journée jusqu'à ce qu'on se sente mieux. Néanmoins, il est vivement conseillé de boire cette préparation quelques jours après son rétablissement à raison de 2 tasses par jours afin d'éviter une rechute. Si la fièvre est ancienne, il est conseillé de prendre 100 à 150 grammes des sucs de la plante. Le même auteur rappelle, au sujet des fièvres automnales, que la *centaurée du solstice* est souvent associée à de l'absinthe ou à l'écorce de saule entre 5 et 20 grammes. La plante était aussi utilisée pour soigner l'atonie des voies digestives et la leucorrhée et les graines en particulier, macérées dans du vin blanc, comme diurétique.

3.7. *Onopordium acanthium* L.



Figure 10 : Image tirée du site : <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-44921-synthese>

L'*onopordium acanthium* L. ou *chardon aux ânes* en français est une plante de la famille des *asteraceae* (astéracées) qui peut être aussi appelée *onopordon à feuilles d'acanthé* ou encore *onopordon fausse acanthé* ; dans certaines aires, cette variété est appelée aussi *chardon d'Écosse* ou *onoporde à feuilles d'acanthé* (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-44921-synthese>). D'autres désignations sont proposées par Guyton De Morveau (1786) qui mentionne *chardon commun* ou *grand chardon aux ânes*, *chardon à l'âne*, *pressure*, *pet d'âne* et *fausse acanthé* (Avry et Gallouin 2007 : 119).

3.7.1. . Biotope et morphologie

Il s'agit d'une plante bisannuelle mesurant entre 5 à 15 décimètres, très rameuse au sommet, qui pousse entre juin et septembre, principalement dans des lieux incultes ou aux bords des chemins et dont les fleurs sont de tailles égales et de couleur purpurines (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-44921-synthese>). Comme le soulignent Avry et Gallouin (2007 : 120), le placement des fleurs est similaire à celui de la *centaurea benedicta* ou *chardon béni* dont nous avons déjà parlé.

3.7.2. Usages et croyances

Ce chardon, qui est le symbole de l'Écosse, figure sur les pièces de monnaie de ce pays depuis Jacques III (Avry et Gallouin 2007 : 119). Elle est aussi l'emblème de la ville de Nancy accompagné de la devise « Qui s'y frotte s'y pique », les piquants de la plante renforçant l'image de la défense, selon la précision de Chevalier & Gheerbrant ([1969] 2014).

Le réceptacle de la plante, similaire à celui de l'artichaut, peut donc se manger tout comme les jeunes tiges et les racines comme un légume, selon Avry et Gallouin (2007 : 119) qui rappellent également que d'après Pline l'Ancien, cette variété comporte de nombreuses propriétés thérapeutiques (hémostatique, diurétique, antidiarrhéique et emménagogue) et que les sucs de la plante pouvaient soigner les cancers de la peau, mais aussi, comme l'atteste Guyton De Morveau (1786 : 213), les maux de dents. Ce même auteur explique que la racine est apéritive, utile pour soigner les brûlures, les luxations, les hernies, aidant lors de la digestion et carminative, et les feuilles permettraient de faire cailler le lait ce qui peut lui valoir le nom de *pressure*. Les graines seraient bonnes contre les convulsions et les mouvements épileptiques des enfants et l'huile qu'on peut extraire de ces graines peut être brûlée (Guyton De Morveau 1786 : 244).

La référence aux ânes présente dans certaines désignations a été éclairée par Pline l'Ancien qui explique que les ânes apprécient cette espèce, mais que, selon une croyance populaire, ils pourraient subir des troubles digestifs pouvant rendre compte de l'appellation *pet d'âne* (Avry et Gallouin 2007 : 119). Le même auteur latin raconte que l'on récoltait en Orient le duvet de l'*onopordum acanthium* pour en faire des étoffes imitant la soie (Avry et Gallouin 2007 : 120).

3.8. *Dipsacus sativus* L. et *Dipsacus fullonum* L.



Figure 11 Images tirées du site (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-22689-synthese> et <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-22678-synthese>)

L'espèce du *dipsacus sativus* L. ou *cardère à foulon*, aussi appelée selon Rolland (1967 [1896-1916] : 8) *chardon à bonnetier* ou *cardère cultivée* ou *chardon à foulon* en tant que termes populaires ou régionaux (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-22689-synthese>, site d'où nous tirons aussi les informations qui suivent).

3.8.1. . Biotope et morphologie

Cette plante est bisannuelle et fait partie de la famille des *dipsacaceae* (*dipsacacées*) ou *des caprifoliaceae* (*caprifoliacées*) selon le classement choisit. Il s'agit d'une plante qui mesure environ un mètre et dont les capitules sont de couleurs lilas, de formes ovales et entourés d'aiguillons piquants. La plante comporte aussi des feuilles de chaque côté de la tige formant un réceptacle.

Cette espèce cultivée est très souvent confondue avec une espèce sauvage appelée *dipsacus fullonum* L. ou *cardère sauvage* ou encore *cabaret des oiseaux* en français ; d'autres noms dans les variétés régionales sont *bain de notre dame*, *lavoir de Vénus* et *peigne à loup* (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-22678-synthese>) : nous avons utilisé ce site aussi pour les informations qui suivent). L'appellation *cardère à foulon* est aussi possible pour cette espèce, ce qui est peut-être le fruit d'une confusion entre cette espèce et

l'espèce cultivée. C'est une plante bisannuelle, de la famille des *dipsacaceae* (*dipsacacées*) ou des *caprifoliaceae* (*caprifoliacées*) selon le classement choisi. Elle mesure plus d'un mètre et est composée de feuilles lancéolées, de fleurs roses ou lilas et d'une tige épineuse. Cette plante pousse en l'Asie et en Europe dans des terrains en friches avec une floraison se réalisant de juin jusqu'à août.

3.8.2. Usages et croyances

Les deux espèces sont sujettes à de nombreuses croyances et usages. La *cardère cultivée* possède plusieurs noms qui pourraient avoir des motivations différentes. Rolland (1967 [1896-1916] : 13) explique que la tête de cette espèce servait à tirer la laine des étoffes ou des articles de bonneterie et Mérat De Vaumartoise, (1830 : 142) précise que la tête du chardon permettrait en effet de peigner les tissus de laine ou de coton. Ce processus sur lequel nous reviendrons plus tard lors du traitement des données permettrait d'expliquer les termes *chardon à bonnetier* ou *chardon à foulon*, l'action de fouler consistant à feutrer la partie superficielle de certaines étoffes *TLFi*, sous *fouler*.

Le Larousse (2001 : 202) fournit pour la *cardère sauvage* le terme *cuvettes de Vénus* puisque les feuilles de la plante se rassemblent, formant ainsi des petits godets permettant de récupérer l'eau : le nom *cuvettes de Vénus* renverraient donc à l'image de ces petits récipients. Pour ce qui est des usages, ce même ouvrage précise que les populations soignaient leurs infections ophtalmologiques avec l'eau contenue dans les petits godets.

Rolland (1967 [1896-1916] : 14) évoque, à propos de la représentation des récipients, l'idée du bénitier comme dans le cas du syntagme *godets d'eau* qui renvoie donc à une croyance religieuse. Ce même auteur explique que l'eau contenue dans les godets aurait également des vertus rajeunissantes et de beauté si on l'applique sur le visage.

Traditionnellement, la *cardère sauvage* permettait de soigner les verrues, les fistules et les tumeurs, mais les usages en médecine sont limités puisque les effets thérapeutiques sont controversés, les propriétés de cette plante ne sont pas assez étudiées (Larousse 2001 : 202). Enfin, pour Mérat De Vaumartoise (1830 : page 142), les populations russes utilisaient la *cardère sauvage* comme traitement préventif de la rage.

3.9. *Eryngium campestre* L. ou *eryngium vulgare* Lam.



Figure 12 Image tirée du site <https://www.tela-botanica.org/?in=flore&s=eryngium+campestre>

L'*eryngium campestre* L. dont le nom latin scientifique peut être aussi *eryngium vulgare* Lam. (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-25380-synthese>) est une variété appelée aussi *panicaud des champs*, *chardon à cent têtes* (Mérat De Vaumartoise, 1830 : 226), *chardon-Rolland* ou *chardon-roulant* (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-25380-synthese>), site d'où nous tirons aussi les informations qui suivent.

3.9.1. . Biotope et morphologie

Il s'agit d'une plante de la famille des *apiacae* (*apiacées*), du genre *eryngium*, vivace et pouvant mesurer entre 30 et 60 centimètres, se développant sur des terrains arides. La plante a des feuilles légèrement ovales, une tige rameuse et des capitules souvent blanches qui fleurissent de juillet à août.

3.9.2. Usages et croyances

Mérat De Vaumartoise, (1830 : 226), évoque une croyance qui pourrait expliquer l'appellation *chardon roulant*. En hiver, il semble que la tige de la plante se détache de la racine dans les airs ou dans le sol. Par rapport à cette désignation, *chardon* pourrait être

une remotivation due probablement à la perte de connaissance de ce comportement de la plante. D'après Mérat De Vaumartoise (1830) un processus phonétique d'ouverture de la voyelle [u] > [o] prétonique du spécificateur pourrait avoir facilité le changement du reste de la séquence et la remotivation. Selon ce même auteur, l'appellation *chardon à cent têtes* peut être expliquée par la composition de la plante formée de plusieurs capitules pouvant être interprétés comme des têtes (Mérat De Vaumartoise 1830 : 226).

On prête à la plante de nombreuses vertus et usages. Guyton De Morveau (1786) explique que la racine est utilisée dans l'alimentation de certaines populations et est une plante aphrodisiaque et diurétique. Elle était également employée pour soigner l'hydropisie, une maladie provoquant une accumulation de sérum dans une cavité naturelle du corps ou dans le tissu cellulaire. Selon Mérat De Vaumartoise (1830 : 226), l'infusion ou la décoction de la plante est censée guérir les maladies des voies urinaires et les obstructions alors que l'inspiration de sucs ou l'infusion de la plante peuvent soigner les phtisies notamment au niveau pulmonaire. Le même auteur rappelle aussi que le botaniste et pharmacologue grec Dioscoride, au I^{er} siècle de notre ère, expliquait déjà que la population se nourrissait des feuilles de la plante et la conservait dans une saumure.

Chapitre 5. Analyse lexico sémantique des désignations du chardon

Dans notre travail précédent sur les désignations dialectales du chardon (Pottier 2019), nous nous sommes concentrée sur l'aire francoprovençale en y intégrant quelques données extraites du *Thesaurus occitan (THESOC)*. Dans cette recherche en revanche, nous avons décidé d'analyser l'intégralité des données du *THESOC* (cf le chapitre précédent) tirées des fiches partiellement inédites relatives au chardon. Ces matériaux nous ont été gentiment transmis par Guylaine Brun-Trigaud que nous remercions encore une fois chaleureusement. Nous avons ainsi pu bénéficier d'un jeu de données plus complet par rapport à ce qui figure pour l'instant dans la base accessible en ligne. Le tableau qui nous a été fourni est le résultat d'un compactage des réponses à deux questions issues des atlas de l'aire occitane (de France et d'Italie) ainsi que de quelques données des enquêtes conduites sur les parlers des Alpes maritimes (PAM) sous la direction de Jean-Philippe Dalbera.

Les deux entrées pour chardon du *THESOC* concernent le *générique* pour la plante et les *variétés* de cette dernière. La première renvoie donc à la plante épineuse sans distinction entre les différentes espèces de chardon, alors que la deuxième se réfère aux différentes espèces. Toutefois, ce n'est pas toujours possible d'affirmer qu'une réponse correspond exactement au générique ou à une variété, ce qui nous amène à un autre problème de fond : la manière dont les questions ont été formulées par les enquêteurs ni le degré de connaissance de la flore locale de la part de ces derniers. Ont-ils simplement décrit les plantes aux locuteurs ? Ont-ils accompagné la question d'illustrations des plantes concernées ?

De plus, certaines variétés sont assez proches et peuvent être facilement confondues : c'est notamment le cas du *dipsacus fullonum* L. ou *dipsacus sativus* L. sur lesquelles nous reviendrons plus tard. La problématique de la relation entre désignations du générique et des variétés spécifiques a été déjà observée par Contini (1986) au sujet des désignations du plantain qui présente des difficultés similaires à celles que nous avons rencontrées pour le chardon. L'étude de Contini nous a éclairée sur la portée de cette question.

Nous allons maintenant présenter le corpus des désignations du chardon du *THESOC* que nous analyserons du point de vue étymologique et motivationnel. Cette analyse a été complétée par la cartographie des données étudiées qui nous a permis d'en définir l'aréologie.

Pour le classement des données nous nous sommes inspirée de Contini (1986) que nous avons mentionné ci-dessus.

Nous avons organisé notre classement en tenant compte d'abord de la distinction entre les formes dont l'étymologie est connue mais la motivation n'est plus transparente (elle a été perdue sans doute à une époque très ancienne) et les formes dont la motivation est transparente et tient compte notamment de la morphologie, de l'habitat et des usages de la plante en particulier dans la médecine populaire. Ces aspects se rencontrent fréquemment dans l'étude des désignations dialectales des plantes.

A-Désignations à motivation opaque/perdue

Le latin CARDUUS FEW 2, 368a, avec les variantes tardives CARDUS (André 2010 [1985] : 50) et CARDO, -ONIS (André 2010 [1985] : 49 ; cf. aussi André 1956 : 291-292), est à la base du type lexical *chardon* que l'on retrouve aussi en français pour désigner la plante de la famille des composées, à feuilles et à capitules épineux et qui est bien attesté comme terme générique dans une grande partie de l'aire gallo-romane. La forme latine désignait, comme le précise André (1956 : 291-292), « [...] les chardons au sens large, c'est-à-dire des plantes à réceptacle assez souvent comestible, dans leurs formes sauvages (chardons) ou cultivées (artichaut) ». D'après Ernout et Meillet (2001, sous CARDUUS), cette forme est sans correspondant connu dans les autres langues indoeuropéennes et son sémantisme est difficile à reconstruire. André (1956 : 291) précise aussi que la forme grecque *cardos* est à son tour un emprunt au latin. Selon le même auteur, il s'agit d'un terme non indoeuropéen, « [...] commun aux deux rives de la méditerranée occidentale, emprunté et latinisé sous la forme *carduus*. » (André 1956 : 292).

Il s'agit d'un mot pour lequel un rapprochement avec le verbe latin *car(r)o* « carder » a été proposé en se fondant, d'une part sur le vocalisme radical et d'autre part sur l'usage de certaines variétés de la plante (emplois que nous mentionnerons aussi plus tard), mais il a été exclu, toujours par André (1956 : 292), sur la base des remarques suivantes : « [...] les capitules épineux du chardon à foulon (*Dipsacus fullonum* L.) et du cardère (*D. silvestris* L.) sont utilisés pour le cardage des laines. Mais tous les chardons ne sont pas propres à cet usage et justement les deux plantes en question, si elles font partie de la classe des *cardui* à titre de chardons, ont des noms particuliers tout à fait différents. Ce n'est qu'à l'époque de la basse latinité qu'elles ont nom *cardō fullonicus* [...], *cardō niger* [...], *cardus nigra* [...], *cardus Veneris* [...] ».

Les aboutissants de CARDUUS sont très nombreux dans notre corpus et sont tous formés par dérivation³.

1. Aboutissants de CARDO ; -ONIS

Le type le plus fréquent est formé à partir de la variante CARDO, -ONIS déjà mentionnée plus haut et notamment de l'accusatif. Pour les formes rattachées donc à CARDONE(M) nous avons sélectionné en tant que le lemme de référence l'attestation la plus conservatrice parmi celles que nous avons examinées, c'est-à-dire [kard'ɥⁿ]. La diffusion aréale de ce type lexical est visible dans la carte n.1 dans les Bouches-du-Rhône (P. 112, 117, 126, 130, 131, 139, 143, 150-152, 154, 162), dans le Var (P. 132, 137, 153, 158, 160, 161, 164), dans le Vaucluse (P. 80, 92, 105, 115, 127), dans les Alpes de Hautes-Provençes (P. 87) et (P. 89) et en Gironde (P. 413)

Une variante élargie avec un suffixe rattaché à -ICULUS (voir le parag. 1.2.1 ci-dessous pour un approfondissement de ce dernier) est [kardun'ɪʎ] dans l'Hérault (P. 251).

1.1. Probables variantes phonétiques (avec remotivation ?)

Nous signalons des formes qui nous semblent être des variantes phonétiques par rapport à l'inventaire des formes rattachées au type précédent. Comme nous le verrons dans la carte n 1, il s'agit d'attestations présentes dans le département du Puy-de-Dôme [ʃarp'ɔ] (P. 585), [itsarp'o] (P. 587), [itsɔp'ɔ] (P. 588), [tsar^dp'ɑ^o] (P. 589), [tsarp'ø] (P. 591), [tsarp'o] à (P. 592), [itʃarp'ɔ] (P. 582) et [iʃarp'o] dans le Puy-de-Dôme (P. 583). Dans le département du Cantal, nous trouvons les formes [tsarp'ɔŋ] (P. 708) et [tsarp'aw] en Haute-Loire (P. 711) et à Saint-Privat-d'Allier (P. 712). Enfin, nous signalons deux dernières formes, [k'arp] attestée en Haute-Garonne à (P. 549) et une autre [stsarp'ɔw] (P. 702).

Le FEW 2, 368a mentionne aussi sous CARDUUS des formes avec la plosive bilabiale non voisée [p] : *tsarpon*, *tsarpō* « chardon à bonnetier », *tsarpō* « chardon ». Ces formes lexicales nous interpellent car l'évolution [d] > [p] n'est pas claire. Le FEW 2, 372b (note 3) propose que cet ensemble de variantes ont été produites par l'influence de formes rattachées au lat. CARPERE employé dans la langue rustique avec le sens de « cueillir, arracher (l'herbe) ». On peut également se demander s'il pourrait s'agir d'un

³ Selon la démarche de l'Atlas Linguistique Roman, nous avons pris la décision de traiter les composés avec un aboutissant de CARDUUS avec les formes à motivation transparente afin de mettre en relief des éléments concernant les propriétés de la plante ou ses usages.

changement dû à une remotivation mais nous n'avons malheureusement pas d'éléments pour expliquer cela.

1.2. Variantes morphologiques

Nombreuses sont les formes rattachées à des variantes suffixées de *CARDUUS*, *CARDUUS*, peut-être à partir d'une resegmentation et puis une réinterprétation en tant que suffixe de la séquence qui suit la consonne occlusive alvéolaire. Nous les classerons ci de suite en listant par ordre alphabétique les suffixes latins de référence :

a) -ACEA : Une forme [tʃard'asa] attestée dans les Hautes-Alpes à Orcières (P. 30) est composée du suffixe [-asa] qui est un suffixe dépréciatif signifiant sauvage. Nous savons qu'il existe des variétés cultivées et des variétés sauvages. De plus, nous savons que les variétés de chardon sont souvent nuisibles puisqu'elles poussent dans les champs et qu'il faut procéder à l'échardonnage comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 4. Il faut remarquer quand même qu'une forme *cardasso* désigne aussi la « cardasse », c'est-à-dire le peigne à carder la bourre de soie (Mistral (1979 [1878]), sous *cardasso*).

b) -ARIA : ce suffixe est identifiable dans la forme [karð'εrə], attestée dans les Hautes-Pyrénées à Sariac-Magnoac (P. 517). Cette forme est comparable avec celle attestée par Mistral (1979 [1878], sous *cardaire*) toujours pour l'aire pyrénéenne avec le signifié de « cardeur, fabricant de drap ».

c) -ELLA/-ELLUS : il s'agit d'un suffixe bien attesté en occitan, y compris dans la nomenclature des plantes, dont la valeur diminutive originelle n'est pas toujours conservée (Alibert 1977 : 33). Dans notre corpus il est présent dans la forme [kardj'εlə] attesté dans les Alpes-Maritimes à Le Canet (P. 136). Une variante possible au masculin de cet élément morphologique avec un élargissement (peut-être une double suffixation avec un deuxième suffixe diminutif ?) est le corrézien [tsardej'u] (P. 611).

d) -ICULA/-UCULA : cette famille de suffixes, qui produit en occitan des noms collectifs et péjoratifs (Alibert 1977 : 26-27), se retrouve dans notre corpus d'abord dans la forme [karð'iʎu], où le suffixe est rattaché à la première variante du suffixe et est enregistrée dans l'Aude (P. 216) ; nous rappelons que ce même suffixe est présent dans la

forme doublement suffixée [kardun'iλə] déjà mentionnée à propos des aboutissants de CARDO, -ONIS. L'autre variante est attestée dans notre corpus par [kard'ujə] attestée dans le Gard à Saint-André-de-Valborgne (P. 229) et [kard'uλə] présent en Lozère (P. 279), [kərd'uλə] attestée dans le Gard (P. 228) sont comparables avec *cardolh* et *cardulh* (avec *-olh/-ulh* qui représentent graphiquement [-ujo]) cités par Alibert (1977 : 27). L'idée de collectif se retrouve renforcée dans les formes suffixées au féminin (par ex. *cardolha*) où la marque de féminin, pour les inanimés, n'est pas forcément arbitraire puisqu'elle contient l'idée « d'une masse physique importante [...], de continuité, de totalité », ce qui fait référence à un « signifiant collectif », ce qui renvoie dans notre cas à l'image d'un buisson de chardons, puis, dans un deuxième temps, le chardon lui-même (Lafont 1967 : 69-72). Comme nous le verrons dans les paragraphes ci-dessous, la marque du féminin ([-ə]) revient fréquemment dans d'autres formes portant d'autres suffixes.

D'autres réponses montrent, dans l'Aveyron (P. 218) [kərduʎ'as]) et dans le Gard (P. 238) [karduj'as]) que ce même suffixe peut être élargi par un autre, rattaché à -ACEA (vu dans le paragraphe a) ci-dessus).

Ce transfert de désignation du collectif ou de l'ensemble à l'individu se retrouve dans le cas d'autres désignations populaires de plantes, comme le coquelicot (Carpitelli, en préparation).

e) -INA : ce suffixe diminutif se trouve dans l'attestation [karð'inə] en Ariège (P. 580) signifiant donc, du moins en surface, « petit chardon », peut-être en relation avec sa dimension. Il est intéressant de remarquer que la même forme existe dans cette aire pour « chardonneret » d'après Veny & Massip (2018) le chardonneret un petit oiseau qui se nourrit des graines du chardon, ce qui nous fait penser à un transfert métonymique du nom de la plante à celle de l'oiseau qui la consomme.

f) -ITTUS : ce suffixe diminutif, qui a donné l'aboutissement *-et* en occitan avec une valeur « hypocoristique gentille et caressante » (Alibert 1977 : 34), est présent dans la réponse [karð'et] (P. 550) dans la province de Lérida en Catalogne espagnole ; et [tsardun'ε] en Charente (P. 810) ; nous proposons de classer sous ce suffixe aussi la forme isolée [e^hkərd'yt] (P. 351) comme une variante phonétique du suffixe (avec un préfixe aussi venant de EX- présent surtout dans les formes gallo-romanes verbales et déverbales liées à l'action de carder : FEW 2, 368b) mais il s'agit d'une hypothèse à vérifier ;

g) -OLUS : ce suffixe, d'abord atone et devenu tonique dans les langues romanes, avait originellement une valeur diminutive qui, selon Alibert (1977 : 35), s'est perdue en occitan. Dans notre corpus, la forme contenant un aboutissant de ce suffixe est très diffusée [karð'ɔl] dans plusieurs localités de l'Ariège, comme nous le verrons plus dans le détail dans la partie concernant la cartographie de nos données. Une forme que nous considérons être une variante est également présente dans notre tableau mais elle est beaucoup moins présente : il s'agit de [karð'ul] attestée aussi dans le département de l'Ariège (P. 286, 287, 291), mais aussi des variantes [kərd'ul] de l'Aveyron (P. 218) et du Gard (P. 228) et [karð'ol] de l'Ariège (P. 561).

À cette même famille appartient l'attestation [karð'ɔw] en Haute-Garonne (P. 558, 566, 567) et en Ariège (P. 559), qui montre une vélarisation de la consonne latérale restée en position finale absolue.

h) -(ir)+ONE(M) : la partie tonique de cette forme [karðir'ɥŋ] (P. 576) en Haute-Garonne est certainement à rattacher à la famille morphologique des mots dérivés par ce suffixe ayant dans l'aire occitane une valeur généralement diminutif (Alibert 1977 : 36) ; en revanche, la séquence [ir] qui précède est plus difficilement identifiable : pourrait-elle constituer une évolution de -ARIUS ? Alibert (1977 : 36) mentionne en effet des formes avec un suffixe *-airon* <-ARIU+-ONE.

i) -UCEUS/-UCEA : ce suffixe, qui forme des péjoratifs en occitan (Alibert 1977 : 31, qui cite par ailleurs *cardús* parmi ses exemples), se trouve dans le type masculin [karð'uj] attestée en Haute-Garonne (P. 491, 555, 560, 568) et dans le département du Gers (P. 486, 487, 518), et de l'Ariège (P. 288) avec une forme avec affriquée finale, d'autres variantes sont attestées dans les Hautes-Alpes [tʃard'us^o] (P. 17), [tʃard'us] (P. 34), [kard'us] dans l'Aude (P. 212), dans l'Aveyron (P. 221), (P. 222), (P. 224), dans l'Hérault (P. 254), (P. 256), [karð'us] dans l'Aude (P. 201), Haute-Garonne (P. 551), en Ariège (P. 573), dans l'Aveyron [kərd'us] (P. 219), (P. 220) ainsi que dans les plus nombreuses formes féminines : [karð'yʃɔ] du Lot-Et-Garonne (P. 449), de plusieurs localités du Gers (P. 452, 453, 472, 486, 488) et isolé dans le Tarn-et-Garonne (P. 456) ; dans les Alpes-Maritimes, [ka³d'utʃa] à Saorge (P. 86) et [ʃard'ysa]/ [tʃard'usɔ] à Isola (P. 65) et [tʃard'ysœ] dans les Hautes-Alpes (P. 52). D'autres variantes phonétiques présentent des modifications de la marque de genre et de nombre : [karð'uʃes] en Haute-Garonne (P. 552), [karð'utʃe] en Haute-Garonne (P. 552, 553).

D'autres variantes apparaissent comme produites avec des élargissements par un deuxième suffixe diminutif (-UCE(A)+-(U)C(U)LA) : c'est le cas de [karð'usklo] dans le Gers à Gimont (P. 470) ou, selon une forme peut-être réduite, de [karð'ujkə] toujours dans le département du Gers à Saint-Soulan (P. 471) et à Lombez (P. 489).

1.3. Autres formes à partir d'aboutissants de *CARDUUS*

Deux désignations doivent être traitées à part puisqu'elles contiennent des éléments à élucider et qui désignent la carline à feuilles d'acanthé :

a) [kardaβ'elə] attesté dans l'Hérault (P. 248, 256) et dans l'Aveyron (P. 223, 224) ; [kərdəb'elə] attestée dans plusieurs localités de l'Aveyron (P. 740, 742, 743) ; [kərdəb'al] dans l'Aveyron (P. 741) ; à ces formes, nous ajoutons aussi [kərib'al] attestée en Lozère à Saint-Germain-du-Teil (P. 728) qui pourrait être due à une remotivation mais qui nous ne sommes pas en mesure de reconstruire sur la base des documents dont nous disposons. Mistral (1979 [1878], sous *cardoulo*) fournit cette forme comme désignation de la carline à feuilles d'acanthé (ou chardon baromètre, mentionnée dans le chapitre 4 ;

b) [kərdəm'ə] attestée dans le département de l'Aveyron (P. 740) comparable avec les formes attestées par Mistral (1979 [1878], *cardo-man*, *cordomon*, mais avec dénasalisation de la voyelle finale, qui désigne la cardère sauvage ou cardère à foulon.

c) Une série minoritaire de formes avec accent tonique sur la première syllabe nous ont induite à envisager une catégorie séparée d'aboutissants liés plus probablement au nominatif *CARDUS* qu'aux formes rattachées à l'accusatif. Bien qu'il s'agisse de formes conservatrices du nominatif latin, nous les avons placées à la fin de ce paragraphe puisqu'elles sont plutôt caractéristiques de l'aire ibéro-romane ou continuent cette dernière :

1) Les réponses avec [d] > [t] — [k'art] de l'Ariège et de l'aire ibéro-romane de Lérida (P. 574, P. 784) [k'arte] (P. 575) et, avec passage de l'occlusive alvéolaire à fricative interdentale ou post-dentale, [k'arθe] (P. 575) et [k'arθe] (P. 575) toujours de l'Ariège — sont évidemment comparables avec le type catalan *cart* (FEW 2, 372a). Les attestations [k'arset] (P. 564) dans la Haute Garonne, [k'arse] (P. 523 et 572) dans les Hautes Pyrénées et encore une fois dans l'Ariège pourraient être des variantes phonétiques de ce même type lexical cf. Séguy 1953 :180 avec, dans le premier cas, l'ajout d'un suffixe de la famille de -ITTUS déjà mentionnée plus haut.

2) Les réponses [k'arðə] (P. 781, 782) et [k'arðo] (P. 783) en revanche correspondent à des localités situées dans l'espace ibéro-roman dans la province

aragonaise de Huesca et peuvent être rattachées au type espagnol *cardo* (Corominas et Pascual 1991, sous *cardo*).

2. *Aboutissant du latin médiéval CALCIDA*

Les formes renvoyant à cet étymon sont représentées par le lemme le plus conservateur de notre corpus : [kaws'ida] attestée en Ariège au (P. 292) et [sa'fuz'e] en Corrèze (P. 620).

Le FEW 21, 190a considère que ce type de désignations (*chaussida*, *caoussit*, *échaussis*, *coligue* « chardon ») pourraient être rattachées au latin tardif (année 1120) CALCIDA figurant dans le *Liber floridus* du chanoine de Saint Homer et venant à son tour d'une forme plus ancienne, reconstruite comme *CALCITA « chardon ». Baldinger (2004 : 59) a traité les formes rattachées au type *caucida* désignant en ancien provençal le *cirsium arvense*, c'est-à-dire le *cirse des champs*, une variété de chardon. Le même auteur souligne que Guylaine Brun-Trigaud (il ne fournit pas la source écrite) cherche à savoir s'il ne pourrait pas y avoir aussi un lien entre ce type lexical et le mot *échaussis* qui signifie « chausse-trape », un type de chardon nommé au X^e siècle *calcatrippa*. Ce dernier terme partage avec la base *CALCITA le radical CALC- au sujet duquel Baldinger (2004 : 59) précise : « [...] *CALCITA « chardon » [...] est sans doute en rapport étymologique avec les formes CALC- attestées chez Pline qui remontent au grec CHALCHEIOS. D'après Wartburg, le type *CALCITA aurait été formé directement à partir du grec de Marseille [...] et il en voit la raison dans l'utilisation de ce chardon en médecine (Pline : *herba calcetum e vineis contrita imponitur*⁴) »⁵. À propos de *calcetum*, André (2010 [1985] : 58), qui, en citant Pline, donne la variante *chalcetum* mais aussi trois radicaux possibles (*chal-*, *cal-*, *car*), précise qu'il s'agit d'une plante inconnue non décrite et pour *chalceos*, en tant que transcription de CHALKEIOS (plutôt que CHALCHEIOS) attesté par Théophraste, il affirme : « [...] proprement « couleur de cuivre » : Plante épineuse en qui, en dehors de tout autre renseignement, on a voulu reconnaître la Carline à corymbe (*Carlina corymbosa* L.), à capitules jaunes : Pline, 21, 94 »⁶. La Carline à corymbe est une astéracée

⁴ Trad. : Le *calcetum* végétal est également broyé avec de la peau de raisin et appliqué localement. : *Naturalis historiae*, 1, XX, 25, 41)

⁵ CHALCHEIOS renvoie à une plante épineuse (<https://www.etymologie-occitane.fr/tag/plantes/page/5/>) ; cf. aussi Chantraine 1968, sous *chalcos*.

⁶ Cf. aussi Chantraine 1968, sous *chalcos*.

méditerranéenne qui ressemble au chardon et dont l'inflorescence jaune est simple et en forme d'ombrelle.

2.1. Formes composées

Certaines formes de notre corpus ont un spécificateur qui précise une caractéristique de la plante :

a) [tʃɔwsj'e bl'ã] attestée dans les Alpes-de Haute-Provence (P. 114) avec un adjectif spécifiant la couleur qui peut renvoyer aux rainures blanches de la plante ou aux pétales de couleur blanche. Nous retrouverons ce spécificateur plus tard dans certaines désignations appartenant à d'autres catégories ;

b) [ɛfosid° d'an] attestée dans l'Allier (P. 668) qui comporte le spécificateur « âne » pouvant renvoyer au fait que l'âne se nourrit des chardons.

B. Désignations à motivation partiellement ou totalement transparente

3. Désignations se référant à la morphologie de la plante

3.1. Forme de la plante

a) La forme [kard'uz estela't] (P. 212) dans l'Aude, signifie « chardon étoilé » ce qui renvoie à l'aspect de la plante qui fait penser à une étoile. La désignation concerne l'espèce de la *centaurea calcitrapa* L. (justement le *chardon étoilé* d'après le *THESOC*).

b) La désignation [awɾj'ɔlə] du (P. 223) dans l'Aveyron, [ɔwɾj'ɔlə] en Ardèche (P. 196) et dans le Gard (P. 231), [ɔwdj'ɔla] dans le Gard et les deux dernières formes dans le même département [urj'ɔla] (P. 235, 240, 245), [urj'ɔlə] (P. 237, 246) sont des aboutissements du latin AUREOLA (FEW 25, 968b, Mistral Mistral (1979 [1878]), sous *auriolo*) qui indique la *centaurée du solstice* ou encore l'espèce de la *centaurée chausse-trappe*. [ɔwɾj'ɔlə] en Ardèche (P. 196) et dans le Gard (P. 231), [ɔwdj'ɔla] dans le Gard.

À ce sous-groupe il faut ajouter sur la base de l'attestation de Mistral (1979 [1878]), sous *auriolo* où il intègre *agriolo*) aussi la forme [agrj'ɔlə] diffusée dans le Gard à Quissac (P. 239) et dans l'Hérault, à Hérépian (P. 253). Cette appellation pourrait être due aussi à une remotivation tenant compte du goût aigre de la plante (cf. Mistral aigro et « aigre, acide »). L'espèce du *chardon bénit* contient d'ailleurs une substance amère découvert par Nativelle (Avry et Gallouin 2007). De plus, en raison de l'amertume des

feuilles, il était possible de remplacer le houblon pour faire de la bière (Avry et Gallouin 2007).

3.2. Couleur d'une partie de la plante où de ses graines

a) « noir » : [karð'uŋ n'œyrə] « chardon noir » que nous trouvons dans les Pyrénées Atlantiques, à Urt (P. 526), qui pourrait renvoyer à la couleur brune des graines.

b) « blanc » : [karð'uŋ bl'ɑ̃] « chardon blanc » que nous notons dans les Pyrénées Atlantiques, à Urt (P. 526) qui pourrait être le nom d'une espèce de *Silybum marianum* L. qui possède des rainures blanches (cf. <https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-64454-synthese>) ou de la *carline acaule* qui possède des pétales blancs.

3.3. Spécificités de la tige

Dans cette catégorie, nous intégrons une forme composée avec un aboutissant de CARDUUS (FEW 2, 368a) que nous n'avons pas classée dans la première partie car cette forme est composée avec un adjectif et est donc partiellement transparente. Il s'agit de la forme [ʃard'ɔ̃ rul'ɑ̃] « chardon roulant » du (P. 799) dans la Vienne et [ʃard'u rul'æ̃] (P. 681), dans l'Allier [eʃard'ɔ̃ rul'ɑ̃] (P. 669) et en Charente [ʃard'ɔ̃ rɔl'ɑ̃] (P. 811). D'après Mérat De Vaumartoise, (1830 : page 226), durant l'hiver, les tiges de *l'Eryngium campestre*. Lam se détachent de la racine roulant dans les airs ou sur le sol. Cette motivation se cache aussi sous le nom *chardon Roland*, une remotivation à partir du précédent, pour expliquer laquelle Mérat De Vaumartoise renvoie à une phase où il y aurait eu d'abord un processus phonétique consistant en l'ouverture [u] > [o] de la voyelle prétonique du spécificateur. Enfin, une forme réduite de la précédente, qui ne comporte que l'adjectif est [rul'a] que nous retrouvons dans l'Indre (P. 660).

3.4. Présence d'épines

a) [espɪn'ɑ̃], attestée en Ardèche (P. 198), qui connaît également une variante morphologique, [espjɪn'as] attestée en Haute-Loire (P. 714) qui comporte un suffixe différent, [epɪn'a] dans le Puy-de-Dôme (P. 595) et [epɪn'ær] (P. 581), [ɛsp'inɔs] en Haute-Loire (P. 694) et [ipɪn'ɛr] (P. 701). Il s'agit d'aboutissants de SPINA (FEW 12, 176b) signifiant « le piquant venant de certaines plantes » et donc, dans notre cas, les piquants présents sur les différentes variétés de chardon.

b) [marɪd ɛsp'inɔ] probablement « mauvaise épine » (cf. Mistral (1979 [1878]), sous *marrit*, *marrido*), attestée dans le Var (P. 125), même si une motivation ou une remotivation fondée sur le nom *Marie* pourrait être envisageable : selon la légende, Marie,

durant le voyage de Judée en Égypte, se serait cachée dans un buisson de chardons pour donner le sein à Jésus d'après la précision de Mouillé-Richard (2014 : 68).

c) Nous avons décidé d'intégrer dans ce paragraphe une forme qui pourrait également être interprétée comme un anthropomorphisme religieux. Il s'agit de [batekr'ist] « bat-Christ », attestée dans les Alpes Maritimes à Grasse (P. 177), qui fait penser non seulement à la couronne d'épines mais aussi à l'objet utilisé pour la flagellation, constitué de cordes en cuir culminant avec un objet pointu (des éclats d'os par exemple). De plus, Rolland (1967 [1896-1916] : 156) raconte que l'espèce *centaurea calcitrapa* L. (*centaurée étoilée*) aurait été utilisée dans la réalisation de la couronne du Christ.

Il faut préciser que l'idée de plante épineuse reviendra aussi dans le paragraphe concernant les transferts phytonymiques puisque certains noms du chardon se réfèrent à d'autres espèces ayant cette caractéristique.

3.5. Sécrétion produite par la plante

Dans notre corpus, nous trouvons des formes relatives à la sécrétion laiteuse produite par la plante : certaines espèces de chardon, notamment le laiteron marché, une espèce de chardon que nous n'avons pas dans notre corpus, libère une substance blanche lorsqu'on casse une partie de la plante ce qui pourrait expliquer ces appellations

a) [kard'u lajt'ε] « chardon laiteux » présente dans les Hautes Pyrénées à Cauterets (P. 539) ainsi qu'à Gavarnie (P. 544), à Barèges (P. 545) et enfin à Tramezaïgues (P. 546), et dans les Hautes-Pyrénées [kard'u lajtar'ε] (P. 540) et [kard'u lejt'ε] (P. 541) ;

b) d'autres réponses sont des formes simples comme [lajt'yk] « laiteux » attestée en Hautes-Garonne, à Melles (P. 549) et [lewt'yk] (P. 542) et dans les Hautes Pyrénées [lejtyy'uŋ] (P. 523).

3.6. Goût de la plante

Le type lexical *agriolo* dont nous avons parlé plus haut, en tant que variante phonétique d'*auriolo* selon l'attestation de Mistral (1979 [1878]), peut être rappelée aussi ici.

4. Usage de la plante

Les formations qui renvoient à l'utilisation de la plante pour carder les tissus sont très nombreuses dans notre corpus.

4.1. Outil pour peigner et action de peigner

Nombreuses sont les appellations motivées par l'utilisation de certaines variétés de chardon pour peigner les tissus. Ce processus, appelé cardage, a pendant longtemps été réalisé avec la plante avant l'avènement des machines. Nous présenterons donc brièvement le processus de cardage en nous appuyant sur Beaudrimont et *al.* (1835). La pomme de la plante, appelée aussi *tête du chardon*, est composée de crochets. Lorsqu'elle est passée sur une surface, elle permet de retirer des filaments laineux du tissu et de garder uniquement un duvet qui par la suite pourra être tondu afin d'être égalisé. Les chardons peuvent être utilisés à la main ou attachés à une machine. L'ouvrage précise ce qui caractérise « un bon chardon » : il doit avoir une tête bien cylindrique et longue tout en comportant des crochets fins et raids.

Pour le processus manuel, il s'agit de disposer les têtes de chardon sur un outil que l'on nomme *croisée*. Il est appelé ainsi en raison de la forme de l'outil représentant une croix puisqu'il comporte un manche et une deuxième partie où les têtes de chardon sont disposées entre des règles de bois ce qui permet de les maintenir. L'étoffe est alors suspendue verticalement sur une perche horizontale qui permet au tissu de bouger. L'action suivante nécessite la présence de deux personnes dont chacune des deux doit tenir une croisée pleine et vide. Les deux individus font agir leurs croisées pleines vers l'avant du tissu et en même temps leurs croisées vides vers l'arrière du tissu ce qui permet de maintenir le tissu de part et d'autre et ainsi de le presser et d'enlever les filaments. Il s'agit d'un processus manuel remplacé par la suite presque partout par des machines à lainer à l'exception de quelques fabriques. Les machines à lainer, dont le principe est de placer des chardons sur un cylindre et d'appliquer par la suite l'étoffe dessus, selon les auteurs, sont plus ou moins efficaces et soulèvent certaines limites. Ce processus manuel ne s'applique pas très bien si l'étoffe est mouillée car les crochets de cette plante se ramollissent avec l'eau. Ainsi, il faut les faire retirer et cela nécessite l'emploi d'une étuve et de combustible pour faire sécher les chardons. Cet inconvénient a amené à remplacer le chardon végétal par un chardon métallique. Monsieur Dubois Auzoux de Louvier est le premier à l'appliquer. Les chardons sont constitués de lames d'acier, traitées contre la rouille et fixées avec des pointes entamées sur des planches avec 8 à 9 rangs sur une étendue de 13 à 15 centimètres de largeur et deux mètres 95 de longueur. Cette variété de « chardon mécanique » comporte de nombreux avantages ce qui a causé le remplacement du chardon végétal. Nous présenterons une liste des avantages de l'utilisation du chardon métallique.

Leur durée de vie est plus importante que le chardon végétal. Il n'y a pas de déplacement à faire, ni de dessiccation. Le rendu final est bien meilleur avec le chardon mécanique puisqu'il fait briller l'étoffe contrairement au chardon végétal. Le chardon végétal peut subir les intempéries des saisons, et donc mourir si les conditions ne s'y prêtent pas ou alors devenir très onéreux. Le chardon métallique ne subit pas les aléas climatiques et l'industrie peut constamment s'approvisionner et avoir un prix fixe selon nos auteurs.

Après avoir présenté brièvement le processus de cardage, nous allons présenter nos données.

a) « peigne » : la forme [p'ɛɲ] se trouve en Gironde (P. 418), en Charente (P. 680), dans la Vienne (P. 678, 799, 800, 801, 802) et constitue un continuateur du latin PECTEN « peigne » (FEW 8, 102b). Nous observons aussi des formes suffixées : [pɛ:nj'ɛj] dans le département de la Vienne (P. 682), [pɛɲər'o] en Charente (P. 811) et [pɛɲər'ɔ] attestée en Charente (P. 814). Le FEW (8,102 b) nous a permis d'intégrer dans ce paragraphe d'autres aboutissants de PECTEN : [p'entʃ] attestée dans (P. 221) et le composé [p'entʃe de l'up] « peigne de loup » dans l'Hérault (P. 265) le spécificateur « de loup » permet de distinguer l'espèce sauvage d'une espèce cultivée ; [pɛ̃f'o] diffusée dans plusieurs localités de Charente (P. 684, 811, 813, 814) pour lequel Mistral (1979 [1878], sous *penche*) rappelle l'utilisation de la plante pour carder les tissus ; [pintʃin'ɛla] un diminutif du précédent attesté dans l'Hérault (P. 263) ; [pentʃin'ado], participe passé d'un verbe signifiant « peigner, carder » attestée dans le Gard (P. 233). Une forme où l'idée de « peigne » est précédée du générique « plante » — [pl'antɔ de la p'entʃe] « plante du peigne » — est reportée dans l'Aveyron (P. 224).

b) « brosse » : [kard'u de βr'ɔsɔ] « chardon de brosse » attestée dans l'Aveyron (P. 222) où « brosse » peut renvoyer à la fois à l'usage de la plante mais aussi à sa morphologie. La forme simple comportant uniquement le nom [br'usɔ] « brosse » est présente en Charente (P. 806). Le syntagme [br'ɔd d 'aze] « brosse d'âne » attestée dans le Tarn-et Garonne (P. 454) est due au fait que certaines espèces de chardons sont utilisées pour peigner les tissus comme nous l'avons évoqué plus haut ainsi que le fait que l'âne se nourrit de cette plante. Toutefois, l'association des deux termes n'est pas élucidée.

5. *Habitat*

5.1. *Idée de plante sauvage*

a) « bâtard » : plusieurs formes dans notre corpus contiennent cet adjectif qui signifie « sauvage » : [ʃard'u bat'ar] « chardon sauvage » est attestée en Charente (P. 812),

[eʃard'õ bat'ar], (P. 801, 811) ainsi que dans le département de la Vienne (P. 678) et (P. 799). Dans le département de la Vienne la forme [eʃard'õ bat'ar] est attestée (P. 802) et [eʃard'õ ba:t'ar] dans le même département de la Vienne (P. 800). Enfin la forme [ʃard'u ba:t'ar] est attestée dans le département de la Charente Nabinaud (P. 813).

Cet adjectif permet de distinguer une espèce sauvage par rapport à une espèce cultivée, par exemple la *cardère à foulon* de la *cardère sauvage*.

b) « mauvais » : [karð'yʃ mal'aw] « chardon mauvais » attestée dans le Gers (P. 486) ; [krum'aj] est attestée dans le Puy-de Dôme (P. 597) : nous avons tenu compte d'une attestation du FEW (22, 77a) qui donne une forme proche, *krumal* qui signifie « mauvaises herbes »

c) « lièvre » : [eʃard'õlœvr'u] « chardon du lièvre » dans l'Indre (P. 657) où la désignation se référant au rongeur met en avant le caractère sauvage.

d) « loup » : une forme simple [l'u] est attestée dans l'Indre (P. 659) alors qu'elle figure dans un syntagme avec spécificateur » [gru l'u] « gros loup » dans le Cher (P. 658). Signorini (2005) explique que les plantes nocives ou mal connues sont généralement associées à un animal sauvage : les désignations du loup et de l'ours sont utilisées pour des plantes peu connues ou potentiellement dangereuses.

5.1. Idée de plante cultivée

e) « cultivé » : dans [ʃard'u fr'ã] « chardon cultivé » documenté en Charente (P. 680) l'adjectif « franc » atteste d'un usage connu dans les phytonymes gallo-romans où l'adjectif signifie « non sauvage » ou « qui produit des fruits » (FEW 3, 761a).

f) [kamp'ar] « des champs » attestée dans le Gers (P. 451) : on sait que plusieurs variétés de chardon poussent dans les champs comme le *cirse des champs* (<https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-17468-synthese>).

6. Les troubles provoqués par la plante

Dans cette catégorie, la forme la plus diffusée est [panik'aw], avec de nombreuses attestations dans le département de l'Hérault (P. 250, 254, 263, 265, 267, 269, 271, 274, 277), dans le département du Gard, la forme est aussi très diffusée (P. 226, 231, 235, 237, 243, 246), dans le Vaucluse (P. 62, 72, 105), dans le Var (P. 132, 134), dans l'Ardèche (P. 200), dans le Tarn-et-Garonne (P. 439). Dans le *TLFi* sous *panicaud*, il est indiqué que la piqure des feuilles du panicaut provoque une sensation de brûlure semblable à celle du pain que l'on sort du four ce qui pourrait expliquer le nom de cette plante.

Bien que notre choix ait privilégié l'idée d'un lien avec les troubles provoqués par ce végétal, nous tenons à signaler que d'après Jacques André (2010 [1985] : 50), à l'origine, *panicaud*, qui désigne en premier lieu l'espèce *Eryngium campestre*, vient de CARDOPANUS devenu PANECARDUS en inversant l'ordre des composants, puis par étymologie populaire avec une remotivation PANIS CALIDUS « pain chaud ». CARDOPANUS serait le résultat de la fusion de CARDUS+PANUS où le deuxième élément désigne la « bobine » avec allusion à la forme du capitule de la plante que nous illustrons par cette image :



Figure 13 Image tirée du site : <https://www.tela-botanica.org/bdtdfx-nn-25380-synthese>

La variante phonétique [pɛnik'al], avec fermeture de la voyelle du premier élément, est présente de manière isolée dans l'Aveyron à Vimeney (P. 740).

Une forme un peu moins diffusée est [kanip'awt] attestée respectivement dans le département de l'Aude à Carcassonne (P. 205) et dans le département de la Haute-Garonne à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (P. 556) avec une double métathèse des occlusives initiales des deux éléments composants dont la raison devrait être approfondie.

7. *L'emploi alimentaire de la plante*

7.1. *Aliments pour les humains*

La forme [r:'aβɔ] est attestée dans l'Aude à Axat (P. 217), on peut se référer à Mistral (1979 [1878], sous *rabo, arrabo, arrabiso*) : le terme désigne la rave ; en effet, on sait qu'il était possible de manger les racines de certaines variétés de chardon.

7.2. *Aliment pour les animaux*

a) « ânes » : la référence à cet animal se justifie, comme l'explique Valmont-Bomare (1800), par le fait que les ânes sont une des rares espèces à se nourrir de chardons.

1) [kard'u d 'aze] « chardon d'âne » est présent dans plusieurs localités du département de l'Aveyron (P. 221-224) ainsi que dans le département de l'Hérault (P. 267, 270) dans l'Aveyon [kərd'ul d 'aze] (P. 218), en Gironde [karð'u d azœ] (P. 339) et [kard'ɥⁿ d 'azœ] (P. 340), dans le Lot-et-Garonne [karð'ɔⁿ d azœ] (P. 362), [karð'ɥⁿ d azœ] (P. 372) et [karð'ɥⁿ d 'aze] (P. 450) et [karð'u d 'aze] (P. 373), (P. 438) et, dans le Gers [karð'ɥⁿ d 'aze] (P. 453) et [karð'ɥⁿ az'aw] (P. 451, 467) et [karð'ɥⁿ d 'aze] (P. 488), [karð'ɥⁿ az'aw] (P. 451), [karð'ɥⁿ az'aw] (P. 467), [karð'ɥⁿ d 'aze] (P. 488), et une forme attestée en Haute-Garonne [karð'ɔl d 'aze] (P. 557).

2) [pam blɔn d 'aze] « pain blond d'âne » attestée dans le Gard (P. 225) et [pam blən d 'aze] « pain blanc d'âne » dans ce même département (P. 231, 239). Bien que chacune des formes soit composée avec un adjectif différent ([blɔn] ou [blən]) il faut relever une ambiguïté possible entre [ɔ] et [ə] qui aurait porté à une remotivation sans que le point de départ (l'idée de blond ou celle de blanc) soit identifiable. Cependant, nous relevons d'après le Lecotté (1956) que l'espèce *chardon champêtre* était désignée par le terme *pain blanc d'âne* dans le département de l'Oise ce qui pourrait faire penser que la direction du changement a été [blən] > [blɔn]. L'ajout d'un adjectif de couleur pourrait être dû à la couleur de la plante puisque certaines espèces ont des fleurs blanches ou jaunes.

3) [ʃ'o: d 'ɑ:n] « chou d'âne » attesté dans la Vienne à Asnières (P. 682) (pour les formes rattachées au lat. CAULIS, nous renvoyons à la partie « Autres espèces »).

4) [ɛʃard'ɔd bur'i] « chardon de bourrique » relevé dans certains points du département dans l'Allier (P. 666) et [karð'u de β'ur:u] avec le même sens dans l'Aude (P. 217).

8. *Usage en médecine populaire*

Les termes liés à l'usage en médecine populaire semblent être moins fréquents que pour d'autres plantes alors que l'emploi du chardon en herboristerie est très bien documenté :

a) *plante qui soigne les bergers* : une forme qui nous semble liée sans aucun doute à ce type d'usage est [rev'ejɔ p'astre] « réveil berger » qui se trouve dans le département du Var à Aiguines (P. 118). En effet, on sait que l'espèce du chardon bénit était utilisée comme tonique (Cazin 1868) et que sa consommation permet de stimuler, de réveiller l'organisme.

b) *plante du curé* : compte tenu du fait que les remèdes d'herboristerie étaient souvent produits par des moines, nous pensons qu'un renvoi au secteur de la médecine populaire concerne aussi les formes [kaw'l'ed de musy kyr'ɛ] « petit chou de monsieur le curé » (cf. Mistral 1979 [1878] sous *caulet*) attesté dans le Gers par l'enquête de Gimont (P. 470) et [s'eze ðe musy kyr'ɛ] « (pois chiche ?) de monsieur le curé » (pour le premier élément, cf. Mistral 1979 [1878], sous *cese*) dans le même département à Saint-Soulan (P. 471), avec, dans les deux cas, un transfert phytonymique qui devrait être approfondi sur la base d'une étude sémasiologique des deux formes désignant le pois chiche et le chou dans l'aire occitane.

9. *Les croyances et les pratiques magico-religieuses*

9.1. *Êtres chrétiens*

a) ['ɛrβa de sɛn tʃɔz'ɛt] « herbe de sainte Josette » attestée dans le département de l'Hérault à Aniane (P. 259). Guylaine Brun-Trigaud, que nous remercions pour l'information, nous a précisé que dans les cahiers d'enquête d'Aniane, quelqu'un a éméndé la transcription ci-dessus et a proposé une transcription sans espaces [sentʃɔz'ɛt], avec une segmentation différente de la forme qui autoriserait notre lecture de la forme. Dans la région de Montpellier, en effet, les locuteurs prononcent [ʃ] pour [z] : nous remercions Philippe Del Giudice, expert de dialectologie occitane, pour cette information. L'anthroponyme Josette est le féminin de Joseph, hagionyme que nous retrouvons fréquemment dans les désignations phytonymiques (cf. FEW 5, 51) par exemple pour appeler l'achillée millefeuilles ou la succise des prés, la perce neige, la tussilage et bien d'autres. Nous n'avons pas pu cependant trouver des plantes dont le nom serait formé de la variante féminine du féminin de Joseph.

b) [pl'anta dɔw dj'aple] « plante du diable » attestée dans Hérault toujours à Aniane (P. 259) : il peut s'agir d'une référence à un être magique ou maléfique puisque la plante était utilisée par les herboristes. Le THESOC indique qu'il pourrait s'agir de la *centaurée du solstice* (*centaurea solstitialis.L*), une plante qui selon la croyance détourne la fascination. Cependant, Mistral (1979 [1878]) précise aussi que *diable* est le nom de la machine permettant de donner le premier peignage.

9.1. Êtres laïques

a) « demoiselle » dans la Haute-Vienne à Fromental (P. 633) ainsi que dans la Vienne à Arnac-la-Poste (P. 634) est l'un des êtres que l'on retrouve fréquemment en phytonymie dialectale de l'aire romane (Alinei 1984), par exemple dans l'inventaire des noms du coquelicot (Carpitelli, en préparation).

b) « bourgeois » Nous notons un autre cas d'anthropomorphisme laïque que nous lemmatisons là aussi par une forme française *bourgeois* dans le département de l'Allier à Bizeneuille (P. 664) et à Archignat (P. 665). Cette désignation fondée sur les croyances faisant l'objet des études d'Alinei (1984) dont nous avons parlé dans le chapitre 1, pourrait également être le fruit d'une attraction paronymique : dans le paragraphe 11.1, nous exposerons le cas de la forme [brɛʒw'ɛ] « aubépine » qui aurait pu être réinterprété, par le biais d'une métathèse, comme « bourgeois ».

10. Transferts animaliers

10.1. La poule

Dans cette catégorie, la seule forme qui ne contient qu'un nom d'animal est [kl'ukɔ], très diffusée dans plusieurs localités du Sud-Ouest : dans le département du Gers (P. 467, 468, 470, 487), ainsi que dans le département de la Haute-Garonne (P. 556, 557). Nous remarquons une dernière attestation dans le département du Tarn-et-Garonne, à Beaumont-de-Lomagne (P. 454). La forme *kluko* dans l'aire occitane signifie « poule » : Mistral (1979 [1878]) précise sous *clouco*, *cloucho*, *clouque*, *cloco* que la forme désigne aussi le chardon à cent têtes appelé aussi *chardon roulant/roland* (*eryngium campestre L.*). La raison exacte de cette désignation ne semble pas claire mais le transfert animalier rentre dans le cadre de l'approche des désignations des animaux et des plantes prônées par Mario Alinei : le chardon pourrait être l'une des plantes pour lesquelles certaines communautés linguistiques ont élaboré des représentations totémiques. Nous rappelons par ailleurs que

si les animaux sont rarement désignés par le nom d'une plante (c'est le cas du concombre de mer désignant l'espèce des holothuries), les plantes, quant à elles, en prennent souvent le nom.

10.2. Transferts phytonymiques (renvoi à d'autres espèces)

Parmi les désignations dues à la tabouïsation de la plante et de son nom, Alinei (1984) met en évidence le cas de changement du nom d'une plante par celui d'une autre plante qui parfois ressemble à celle que l'on doit nommer même si la famille d'appartenance n'est pas la même.

a) [l'øw dav'ε], une forme non transparente, attestée en Corrèze à Chirac (P. 608), désignant le *galeopsis* qui est un générique regroupant plusieurs espèces dont nous montrons un exemple par l'image suivante :



Figure 14 Image tirée du site <https://www.tela-botanica.org/bdtx-nn-28842-synthese>

Nous avons aussi procédé à une vérification de cette dénomination dans l'atlas source, c'est-à-dire l'ALAL C.359-360. Dans les marges de la carte des désignations du chardon, cette forme faisait partie d'une liste intitulée « Autre plante ». Cette désignation

nous ramène au problème que nous avons évoqué au début du chapitre : nous ne savons comment les questions ont pu être posées.

Toutefois, nous remarquons que cette plante possède des similarités avec les différentes espèces de chardon, notamment celles qui ont des fleurs purpurines comme les variétés de *chardon aux ânes* ou encore du *chardon-Marie*.

b) [brœzw'ε] : désignation attestée dans la Creuse, à Saint-Sylvain-Bas-le-Roc (P. 603) que le FEW 21, 99b nous permet d'élucider puisque nous trouvons le terme *broe* qui désigne l'aubépine, un petit arbuste épineux (mais cf. aussi l'idée de « bourgeois » comme être laïque, mentionné plus haut.

c) [gratɔ k'y] « gratte-cul » : recueilli en Dordogne à Fontaines (P. 816), ce mot désigne le fruit de l'églantier, le cynorrhodon qui est une plante avec des épines tout comme le chardon.

d) [bartal'aj] : forme des Alpes-de-Haute-Provence (P. 114, 118), certainement rattachée à l'occitan *barto*, *barte* présent dans Mistral (1979 [1878]) comme désignation de la broussaille, du buisson, du bosquet ; d'autres formes comme *bartas*, *bertas* sont documentées pour d'autres plantes épineuses. Cette forme est aussi présente dans Alibert (1977) sous *barta* « buisson, hallier ; terrain couvert de broussailles (ronces, genêts, bruyères) ». Ce dernier dictionnaire met en relation cette entrée avec le radical prélatin BAR « pierre » pour lequel on peut renvoyer aussi à Morvan (1996). Par ailleurs, Mistral (1979 [1878]), sous *bartalai*, *bartarai* donne aussi un syntagme en vieux provençal qui pourrait nous aider à interpréter notre forme : *verta l'ai*, une phrase prononcée pour faire retourner l'âne. Un fouet fait avec des chardons aurait pu être utilisé pour ce type d'action mais cette interprétation (avec lexicalisation d'un syntagme) reste à élucider par exemple par des documents sur le folklore local.

11. Formes à motivation non claire

Nous présentons ici les formes qui n'apparaissent pas claires en essayant de proposer quand même quelques hypothèses interprétatives.

La forme [l'ɔkɔ] est attestée dans l'Hérault à Olargues (P. 252) et la variante [ʎ'ɔkɔ] dans l'Aude à Sonnac-Sur-L'Hers (P. 297). Dans le volume des origines inconnues du FEW (21, 157) nous trouvons le mot niçois *oca* pour désigner la carline qui est une variété de chardon. Mistral (1979 [1878]), sous *oco* mentionne aussi *loco* ou *oco* pour cette

même variété de chardon. Nous pouvons donc penser que les deux désignations de notre corpus notées ci-dessus soient comparables à ce zoonyme, ce qui ramènerait ce cas à la catégorie des désignations animalières traitées dans le paragraphe 10.1 où, nous le rappelons, nous avons déjà un cas de nom de volatile de bassecour.

En ce qui concerne la forme [kaɲ'ɔts] des Hautes-Pyrénées à Ourde (P. 523) et qui se réfère, selon le *THESOC*, au *cirse des champs*, sur la base de ce qui est attesté par Mistral (1979 [1878]), sous *cagnol*, *cagnon* on pourrait penser encore une fois à un transfert animalier puisque ces mots désignent en premier lieu le chien de lait (et par extension un enfant qui tette avec avidité). Nous trouvons aussi d'autres sens qui sont « petit chenet », « moule de pâté », « morceau de planche pour lier deux pièces ensemble », « bout de tuyau qu'on ajuste à un robinet ». Une recherche sémasiologique pourrait encore une fois nous orienter vers une interprétation de cette désignation par rapport au chardon.

Pour ce qui est du dernier groupe de formes opaques nous manquons d'éléments sur lesquels nous appuyer pour proposer une interprétation : il s'agit de [pats'ao] fournie en Charente à Chazelles (P. 810), de [pe:ts'aw] relevé à Eymouthiers (P. 807), de [pɛts'a°] à Mainzac (P. 808), de [p'etsaw] obtenu à Vitrac-Saint-Vincent Charente (P. 809). Pour ces formes on pourrait éventuellement envisager une dénasalisation de la voyelle de la première syllabe à partir des désignations telles que [pɛ̃ʃ'o] « peigne » que nous avons traitées dans ce chapitre mais nous n'avons pas la possibilité de mieux vérifier cette hypothèse de travail.

12. Remarques conclusives

Les classements motivationnels des phytonymes comportent des difficultés particulières liées, comme nous l'avons déjà souligné, à l'identification de la plante et donc à la structure particulière des taxinomies populaires dont la reconstruction n'est pas aisée pour le dialectologue à partir de données collectées par d'autres chercheurs, sans connaître la manière dont l'enquête a été conduite et sans données complémentaires venant d'enquêtes ciblées sur les noms des plantes dans chaque localité.

Un classement comme celui que nous avons proposé ici, qui reste donc une proposition parmi d'autres possibles, est sans doute soumis à d'autres réflexions et à une discussion compte tenu aussi de la possibilité de classer une même forme dans plusieurs catégories, ce qui nous a mis souvent dans l'embarras du choix. Au sein de *l'Atlas*

Linguistique Roman ce problème surgit souvent : la lecture des volumes sur la zonymie en particulier montrent plusieurs cas où une même forme peut figurer dans plusieurs catégories classificatoires différentes et conditionnent le traitement de la part des auteurs. Alinei (1984) avait mis en évidence le cas particulier des désignations à motivation double : par exemple, *poule de dieu* pour la coccinelle, pouvant être classé aussi bien parmi les désignations zonymiques (en tenant compte du premier élément) que parmi les désignations faisant référence à un personnage religieux chrétien, en tenant compte du deuxième élément.

Dans le cas de notre analyse, nous avons dû affronter ce problème et trancher en prenant une décision de classement qui pourrait être mise en discussion par d'autres chercheurs : un cas comme [kawl'ed de musy kyr'ε], par exemple, aurait pu être intégré dans le paragraphe sur les transferts phytonymiques par rapport au premier élément mais nous avons décidé de mettre en relief la deuxième partie pour ne pas négliger les aspects liés à la médecine populaire qui nous semblaient étrangement peu représentés par notre inventaire ; un autre cas que nous avons mentionné est celui d'*auriolo* ou *agriolo* avec l'ambiguïté entre l'idée d'auréole et celle de goût aigre, où il nous a semblé quand même prudent de choisir ici l'interprétation primaire de Mistral qui compacte les deux formes dans une même entrée en les rattachant au latin AUREOLA.

Une remarque finale nous paraît également importante, puisque nous l'avons évoquée dans certains paragraphes : l'importance d'une étude sémasiologique sur certaines désignations pour mieux en comprendre le mécanisme de création sous-jacent. Cette méthode, prônée dans l'étude des motivations lexico-sémantique par Mario Alinei, nous paraît particulièrement importante dans l'analyse de la phytonymie populaire⁷.

⁷ Nous tenons à préciser que ce type de travail, ainsi que d'autres contrôles ponctuels, n'ont pas pu être mis en place cette année compte tenu de la fermeture prolongée des bibliothèques et des centres documentaires à cause de la situation sanitaire liée à la covid 19.

Chapitre 6. Étude géolinguistique

Dans cette partie, nous commenterons deux cartes qui permettent de visualiser la distribution aréale de l'intégralité des données du *THESOC*. Ces données ont été organisées sur la base de l'analyse étymologique et motivationnelle proposée dans le chapitre 5.

Dans la carte n. 1, dans l'annexe 1 nous montrons la diffusion dans l'aire occitane des désignations à motivation opaque ou perdue mais dont l'étymologie est quand même connue ; cette famille étymologique se structure autour des aboutissants du latin *CARD(U)US*.

La carte n. 2, dans l'annexe 2 présente en revanche les désignations à motivation partiellement ou totalement transparente ainsi que les aboutissants du latin médiéval *CALCIDA* ; nous précisons que nous avons laissé ces derniers sur cette carte plutôt que dans la précédente, bien que la motivation ne soit pas transparente, pour alléger la carte n. 1 en la rendant plus lisible, puisqu'elle est dense de variantes morphologiques.

En ce qui concerne l'identification des points, on remarquera que sur les deux cartes certains points ne sont associés à aucun symbole : il faut rappeler que dans ce cas, ces points apparemment « vides » sont en réalité « pleins » dans l'autre carte. Enfin, les points associés au signe \emptyset correspondent à des localités pour lesquelles il n'y a pas de réponse ; « pas de réponse » peut théoriquement correspondre à trois cas de figure : l'informateur n'a pas répondu ou l'enquêteur n'a pas posé la réponse ou bien la réalité (donc la plante désignée) n'existe pas dans ce biotope. Malheureusement, comme cela est le cas dans les matériaux d'atlas linguistiques, nous ne sommes pas en mesure de savoir à quel cas de figure l'absence de réponse peut correspondre pour les points reportés par le *THESOC* puisqu'il serait nécessaire de se reporter aux cahiers d'enquête, ce qui n'a pas été possible lors de l'élaboration de ce mémoire.

A. Étude aréale des formes représentées dans la carte n. 1

1. *Aboutissants de CARDO, -ONIS*

Les aboutissants de *CARDO*, *-ONIS* et notamment de l'accusatif *CARDONE(M)* sont globalement distribués en forme de couronne dans les aires les plus périphériques du domaine occitan. Notamment, la forme représentative [kard'ɥⁿ] est visible dans les

Bouches-du-Rhône dans différentes localités (P. 112, 117, 126, 130, 131, 139, 143, 150-152, 154, 162), dans le Var (P. 132, 137, 153, 158, 160, 161, 164), dans le Vaucluse (P. 80, 92, 105, 115, 127), dans les Alpes de Hautes-Provences (P. 87 et 89) et en Gironde à Saint-Vivien-De-Médoc (P. 413).

Nous notons aussi la variante [karð'ɥŋ] avec passage à consonne fricative de l'occlusive alvéolaire mais maintien de la consonne nasale finale en Gascogne à Saint-Justin (P. 462) et des formes avec perte de la consonne nasale et dénasalisation de la voyelle tonique dans les Alpes comme dans le Massif des Écrins avec [tsard'u] à Valbonnais (P. 13), mais aussi dans la partie septentrionale dans la Creuse avec [tʃard'u] à Saint-Morel (P. 618) ainsi que dans l'Aveyron à Meljac (P. 310) avec [karð'u].

1.1. Probables variantes phonétiques (avec remotivation ?)

Les variantes phonétiques des formes relevées dans le paragraphe précédent sont situées principalement dans la partie septentrionale du domaine occitan dans trois départements : le Puy-de-Dôme, le Cantal et l'Allier. Nous notons les formes suivantes : dans le département du Puy-de-Dôme [ʃarp'ɔ] (P. 585), [itsarp'o] (P. 587), [itsɔp'ɔ] (P. 588), [tsar^dp'ɑ°] (P. 589), [tsarp'ø] (P. 591), [tsarp'o] (P. 592), [itʃarp'ɔ] (P. 582) et [iʃarp'o] dans le Puy-de-Dôme (P. 583). Dans le département du Cantal, nous trouvons les formes [tsarp'ɔŋ] (P. 708) et en Haute-Loire [tsarp'aw] (P. 711) et [tsarp'aw] (P. 712) et [stsarp'ɔw] (P. 702) avec diphtongue descendante et sans consonne nasale ni nasalisation. Une forme réduite [k'arp] de cette séquence, se trouve isolée dans la partie sud-occidentale du domaine occitan, dans le département de la Haute-Garonne à Melles (P. 549), un petit village de montagne à la frontière entre l'Espagne et la France dans le Val d'Aran.

1.2. Variantes morphologiques

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les variantes morphologiques sont multiples et situées surtout dans la Lozère et dans l'Aveyron.

Nous détaillons ici la distribution de ces différentes familles morphologiques en proposant aussi quelques repères physiques dans une optique de géographie linguistique :

a) -ACEA : une forme [tʃard'asa] est attestée de manière isolée, dans les Hautes-Alpes, et plus précisément dans la Haute-Vallée de Champsaur, à Orcières (P. 30), une localité de montagne, en concomitance avec un type venant de CARDONE(M) ;

b) -ARIA : la forme [karð'εrɔ] est attestée dans les Hautes-Pyrénées dans une localité traversée par de nombreux ruisseaux qui se trouve notamment dans le Gers, à Sarnac-Magnoac (P. 517) ;

c) -ELLA/-ELLUS : nous observons deux formes éloignées entre elles, puisque l'une, [kardj'εlɔ], est située dans le département des Alpes-Maritimes, non loin de la mer dans la localité du Cannel (P. 136), au nord de Cannes, et l'autre [tsardej'u] attestée dans le Massif Central dans le département de la Corrèze à Lestards (P. 611) ;

d) -ICULA/-UCULA : les formes liées à cette famille de suffixes se retrouvent dans le sud du domaine occitan. On trouve une forme [karð'ilu] dans l'Aude à Leucate (P. 216) ; le département du Gard comprend de nombreuses autres variantes telles que [kard'ujɔ] visible dans une localité des Cévennes, à Saint-André-de-Valborgne (P. 229) qui est d'ailleurs limitrophe avec le département de la Lozère, [karduj'as] à Saint-Hyppolite-du Fort (P. 238), [kɔrd'uɔ] située au sud des Cévennes dans la localité de Camprieu (P. 228), réponse qui se retrouve dans le département de la Lozère à Barre-des-Cévennes. Enfin, nous signalons la réponse [kɔrdul'as] isolée dans le département de l'Aveyron, dans la localité de Veyreau (P. 218) située en bordure du Parc national des Grands Causses ;

e) -INA : nous notons uniquement [karð'inɔ] en Ariège à Aulus-les-Bains (P. 580) au pied du col de Latrape ;

f) -ITTUS : ce groupe inclut trois formes très éloignées dans le domaine occitan : l'une, [tsardun'ε], se trouve en Charente, à Chazelles (P. 810), une autre [e^hkɔrd'yt] dans le Lot à Sabadel-Latronquière (P. 351) et une dernière à Casau (P. 550) [karð'et] dans la province de Lérida en Catalogne espagnole ;

g) -OLUS : la diffusion de cette famille de désignations occupe la partie sud-occidentale du domaine occitan avec plusieurs attestations dans les localités de l'Ariège où l'on trouve [karð'ɔl] en bordure du Massif Central à Saint-Ybard (P. 562), à Mas-d'Azil (P. 570), localité dans le Parc des Pyrénées Ariégeoises, et à La Bastide-de-Sérou (P. 571) et une variante avec voyelle tonique fermée, [karð'ol], isolée à Saverdun (P. 561). Dans le même département, [karð'ul] est attesté dans plusieurs localités situées dans le Parc des

Pyrénées Ariégeoises à Prayols (P. 286), Surba (P. 287) et Mérens-les-Vals (P. 291). D'autres variantes sont observables ailleurs : [kərd'ul] dans l'Aveyron à Veyreau (P. 218) et dans la partie sud-orientale du département du Gard à Camprieu (P. 228). Enfin, en Haute-Garonne on trouve [karð'ɔw] (P. 558, 566, 567), avec vélarisation de la latérale, ainsi qu'en Ariège à Lézat (P. 559) situé dans la partie septentrionale de ce même département ;

h) -(ir)+ONE(M) : la seule désignation avec ce suffixe précédé d'un élargissement *-ir-* est [karðir'ʊŋ] située en Haute-Garonne, à la frontière de l'aire des Pyrénées Ariégeoises, à Saleich (P. 576) ;

i) -UCEUS/-UCEA : les formes rattachées à ce groupe sont principalement diffusées dans l'aire sud-occidentale du domaine occitan avec néanmoins quelques attestations dans la partie sud-orientale ; nous notons de nombreuses formes dans les départements de Haute-Garonne comme [karð'uʃ] (P. 491, 555, 560, 568) et [karð'uʃes] à Léguevin (P. 552), ainsi que [karð'utʃe] (P. 552, 553). Plusieurs attestations sont relevées dans les Hautes-Alpes : [tʃard'us^o] à Vallouise (P. 17), centre de la vallée qui porte le même nom, [tʃard'us], à Risoul (P. 34) dans le Massif de Parpaillon, [kard'us] dans l'Aude à Termes (P. 212), dans l'Aveyron (P. 221, 222, 224), dans l'Hérault (P. 254, 256), [karð'us] dans l'Aude à Saissac (P. 201), en Haute-Garonne à Bourg-d'Oueil (P. 551), en Ariège à Lescure (P. 573), [kərd'us] dans l'Aveyron (P. 219, 220). La voyelle finale marquant le féminin est réalisée dans les formes suivantes : [karð'yʃɔ] en Gascogne, dans le Lot-et-Garonne, à Mézin (P. 449), dans plusieurs localités toujours en Gascogne, dans le Gers (P. 452, 453, 472, 486, 488) et également isolée dans le Tarn-et-Garonne à Saint-Jean-du-Bouzet (P. 456) ; dans les Alpes-Maritimes on a [ka^od'utʃa] dans la vallée de la Roya à Saorge (P. 86) et [ʃard'ysa]/ [tʃard'usɔ] à Isola (P. 65) dans le Mercantour ainsi que [tʃard'ysœ] dans le sud-ouest des Hautes-Alpes à L'Épine (P. 52) dans la Vallée du Buëch. D'autres variantes, à double suffixation probable, sont enregistrées dans le Gers, de manière plus isolée : il s'agit de [karð'usklo] à Gimont (P. 470) et [karð'ufkɔ] à Saint-Soulan (P. 471) et à Lombez (P. 489).

1.3. Autres formes à partir d'aboutissants de CARDUUS

Ces attestations sont plus rares et principalement diffusées dans le département de l'Aveyron ([kərdɔb'elɔ] à Vimenet (P. 740), à Canet-de Salars (P. 742), à la Besse (P.

743) ; [kɔrdɔb'al] isolé à Milau (P. 741) et [kardaβ'ɛlɔ] à Camarès (P. 223) localité encerclée par plusieurs cours d'eau, notamment le Dourdou de Camarès et à Cornus (P. 224) au sud du Massif Central ; avec une distribution plus éparse, nous le retrouvons dans l'Hérault, à Roqueredonde (P. 248), un village situé dans le nord de ce département, et à Sorbs (P. 256) proche du plateau du Larzac. Un peu plus à l'est, une forme est isolée dans le département de la Lozère : [kɔnib'al] à Saint-Germain-du-Teil (P. 728). À ce groupe de désignations appartient aussi la réponse [kɔrdɔm'ɔ] qui, nous le rappelons, est mentionnée avec nasale finale (écrite) aussi par Mistral (1979 [1878]), isolée toujours dans le département de l'Aveyron dans la localité de Vimenet (P. 740) déjà citée plus haut.

Les formes montrant une évolution [d] > [t] et même [θ], comparables au type catalan *cart* (FEW 2, 372a) que nous avons déjà évoqué dans le chapitre 5, concernent principalement le département de l'Ariège mais aussi l'aire ibéro-romane de Lérida (P. 574, 575, 784).

Toujours en Ariège, on repère aussi la forme élargie [k'arse], à Castillon-en-Couserans (P. 572) dans les Pyrénées Ariègeaises ainsi que dans les Hautes-Pyrénées à Ourde (P. 523), proche, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, de [k'arset] isolée en Haute-Garonne à Arguenos (P. 564).

Les deux dernières attestations que nous avons cartographiées concernent uniquement l'espace ibéro-roman et se situent dans la province aragonaise de Huesca avec [k'arðɔ] à Torla (P. 781) et Bielsa (P. 782) ainsi que [k'arðo], avec voyelle finale fermée, à Benasque (P. 783).

B. Étude aréale des formes représentées dans la carte n. 2

2. *Aboutissant du latin médiéval CALCIDA*

2.1. *Formes simples*

Cette famille est très diffusée : les formes sont présentes massivement dans l'ensemble du domaine occitan à l'exception des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. Dans d'autres départements limitrophes les aboutissants sont moins bien diffusés : c'est notamment le cas du département du Gers avec [kawf'its] à Jegun (P. 467), [kaws'its] à Montaut-les-Créneaux (P. 468), [kaws'ik] dans le sud-est du département (P. 470, 487, 489) mais aussi isolé dans le département des Hautes-Pyrénées à Sariac-Magnoac (P. 517) où il constitue une deuxième réponse à côté d'un aboutissant de CARD(U)US ; une

dernière forme [kaws'it] est témoignée à Saint-Soulan (P. 471). Dans d'autres départements, la diffusion apparaît comme moins vaste : c'est notamment le cas des Hautes-Alpes avec le sud du département où figurent plusieurs attestations jusqu'à l'entrée du Parc national des Écrins avec [təusj'ε°] fourni par les locuteurs de la localité de Réallon (P. 36). La présence dans une partie du département est aussi observable dans l'Ariège avec des formes plutôt diffusées sur la moitié est du département avec la dernière forme [kaws'idə] attestée à Loubens (P. 283).

2.2. Formes composées

Concernant cette catégorie, nous relevons deux formes attestées dans deux départements éloignés entre eux : [tʃəwsj'e bl'ã] dans les Alpes-de-Haute-Provence à Riez (P. 114), localité proche du Lac du Verdon, et [eʃosid° d'an] attesté dans l'Allier pour la localité La Petite-Marche (P. 668).

3. Désignations se référant à la morphologie ou à d'autres caractéristiques de la plante

3.1. Forme de la plante

a) « étoile » : la seule forme qui renvoie à cette idée est [kard'uz estela't] de la localité enclavée de Termes (P. 212) dans l'Aude ;

b) « espèces de centaurée » : l'image de la centaurée du solstice ou encore de la centaurée chausse-trappe concerne principalement les départements du Gard, de l'Ardèche et de l'Aveyron ;

c) « auréole » : une seule forme renvoyant à cette représentation se trouve en Aveyron [awɾj'ələ] (P. 223) dans la localité de Camarès déjà mentionnée à propos de [kardaβ'ɛlə]. Plusieurs attestations comparables sont relevées dans deux départements limitrophes ; dans le Gard et l'Ardèche on trouve [əwɾj'ələ], à Gravières (P. 196), partiellement bordée par la rivière Chassezac, et dans le Gard à Monteils (P. 231), ainsi que la variante [əwdj'ələ] dans le département de l'Hérault à Aniane (P. 259), localité située dans les Gorges de l'Hérault. Toujours rattachée à cette même catégorie et attestée dans le même département est la variante avec voyelle simple à l'initiale, [uɾj'ələ], à La Roque-sur-Cèze (P. 235), à Saint-Geniès-de-Malgoirès (P. 240), à Manduel (P. 245), au sud-est de Nîmes ; la variante avec une marque de féminin différente, [uɾj'ələ], est attestée à Uzès (P.

237) ainsi qu'à Saint-Gilles (P. 246). Nous signalons à part les deux formes suivantes que nous avons compactées avec ce groupe mais qui pourraient aussi avoir été remotivées sur la base de l'idée d'« aigre » : [agrɪj'ɔlə] diffusées dans Gard à Quissac (P. 239) et dans le Haut-Languedoc, dans l'Hérault, à Hérépian (P. 253) avec la variante [agrɪj'ɔla] dans la localité du Puech (P. 250) au nord du lac du Salagou.

3.2. Couleur d'une partie de la plante où de ses graines

La référence à la couleur blanche et à la couleur noire est présente respectivement dans les formes [karð'uŋ n'œyrə] et [karð'uŋ bl'ɑŋ] fournies dans une même localité des Pyrénées-Atlantiques, Urt (P. 526), à côté de l'Adour.

3.3. Spécificités de la tige

Les formes liées à cette catégorie sont diffusées principalement dans la partie septentrionale du domaine occitan : dans le département de la Vienne, on relève au nord [fard'ɔ̃ rul'ã] à Liglet (P. 799) et plus au sud du département, [fard'u rul'æ̃] à Pressac (P. 681) et [fard'ɔ̃ rɔl'ã] à Saint-Martial (P. 811). Une attestation plus éloignée vers l'est du domaine occitan est [ɛfard'ɔ̃ rul'ã] à Vendat (P. 669), une localité à l'ouest de la rivière de l'Allier.

3.4. Présence d'épines

a) Cette image est documentée dans les départements de l'Ardèche, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme. En particulier, [espin'ar] est une désignation attestée au sud de l'Ardèche à Beaulieu (P. 198), proche des Gorges de l'Ardèche ; en revanche, [epin'a] se trouve dans le Puy-de-Dôme, en plein cœur du Parc Naturel et Régional des Volcans d'Auvergne à Prondines (P. 595).

b) D'autres variantes, dont certaines avec changement probable de suffixe, sont présentes dans le Massif Central : [epin'ær] à Saint-Sauveur-La-Sagne (P. 581), [ipin'er] à Cistrières (P. 701), [espjin'as] en Haute-Loire à Saugues (P. 714), une localité située dans les monts de Margeride, et [ɛsp'inɔs] en Haute-Loire à Recharenge (P. 694).

c) Le renvoi à l'idée de mauvaise épine est véhiculée par la forme [marid esp'inɔ], isolée dans le département du Var, dans le village perché de Mons (P. 125).

d) « bat-Christ » : cette forme composée est attestée dans le département des Alpes-Maritimes avec les formes [batekr'ist] à Grasse (P. 177) et [batakr'ist] à Sainte-Agnès (P. 195), à l'est de Nice, en direction de Menton.

3.5. Sécrétion produite par la plante

Les formes (composées ou dérivées d'une base lexicale signifiant « lait ») renvoyant aux sécrétions produites par la plante sont principalement localisées dans le département des Hautes-Pyrénées, au sud de ce département, concentrées dans une aire proche du Massif des Pyrénées.

Le syntagme [kard'u lajt'ε] « chardon laiteux » est présente dans les Hautes Pyrénées, dans plusieurs localités montagneuses et isolées : à Cauterets (P. 539) ainsi qu'à Gavarnie (P. 544), à Barèges (P. 545) aux pieds du col du Tourmalet et enfin à Tramezaïgues (P. 546). Un peu plus au nord du département, et au sud de Bagnères-de-Bigorre, nous signalons la forme [kard'u lejt'ε] à Gerdes (P. 541) ainsi que [kard'u lajtar'ε] (P. 540) à Arrens au sud-ouest du département. Les formes simples [lejtyγ'un] et [lɛwt'yk] sont attestées respectivement à Ourde (P. 523) et à Uzer (P. 542) et une variante phonétique de cette dernière, [lajt'yk], se trouve en revanche dans la Haute-Garonne à Melles (P. 549), une petite localité de montagne à la frontière entre l'Espagne et la France, dans le Val d'Aran.

3.6. Goût de la plante

Cette catégorie pourrait inclure le seul cas du type lexical *agriolo* du (P. 239, 253, 250) si nous avons pris en compte l'éventuelle remotivation des formes renvoyant à l'idée d'« auréole » que nous avons déjà traitée en acceptant ici la prise de position de Mistral.

4. Usage de la plante

4.1. Outil pour peigner et action de peigner

a) Idée de « peigne ».

Les formes simples sont principalement diffusées dans le département de la Vienne. Nous notons deux attestations de la forme [p'ɛɲ] situées à côté de la rivière la Benaize, à Coulonges (P. 678) et à Liglet (P. 799). Nous trouvons aussi deux localités séparées par la Vienne à Adriers (P. 801) et à Charroux (P. 802) et plus isolément à Bourg-Archambaud (P. 800). On la retrouve aussi ailleurs, dans deux autres départements, en Gironde aux Peintures (P. 418) et en Charente à Alloue (P. 680).

Les formes suffixées sont présentes dans les mêmes départements : au sud du département de la Charente nous avons [pɛɲər'o] à Saint-Martial (P. 811), [pɛɲər'ɔl] à

Fouquebrune (P. 814) et [pɛ:nj'ɛj] à Asnières (P. 682). Deux autres attestations suffixées, rattachées à une variante phonétique de la base, sont visibles dans le Bas-Languedoc avec [pintʃin'ɛla] (P. 263) et [pentʃin'ada] dans le Gard (P. 233).

C'est toujours dans plusieurs localités de la Charente que l'on trouve [pɛ̃ʃ'o] : le corpus l'atteste notamment au sud, à Agris (P. 684), à Saint-Martial (P. 811), à Nabinaud (P. 813) limitrophe avec la Dordogne, et à Fouquebrune (P. 814).

Un autre continuateur de PECTEN figure dans l'Aveyron : il s'agit de [p'entʃ] attesté à Saint-Affrique (P. 221). À côté de cette forme simple, nous avons le composé [p'entʃe de l'up] « peigne de loup » dans le sud de l'Hérault, à Causses-et-Veyran (P. 265), que nous avons souhaité séparer dans notre carte puisqu'il contient aussi un élément animalier qui se rapporte sans doute à l'idée de plante sauvage, comme il a été expliqué dans le chapitre précédent, que nous retrouverons aussi plus tard dans ce chapitre.

L'idée de « peigne » est un qualificatif dans une attestation isolée au sud du Massif Central : [pl'antɔ de la p'entʃe] est présent dans l'Aveyron dans la localité de Cornus (P. 224).

b) Idée de « brosse »

Cette famille motivationnelle est formée, nous le rappelons, de deux syntagmes et d'une forme simple : [kard'u de βr'ɔsɔ] est documenté dans l'Aveyron à Saint-Sernin-sur-Rance (P. 222) et [br'ɔd d 'aze] se trouve isolée au nord-ouest de Toulouse, dans le département du Tarn-et-Garonne à Beaumont-de-Lomagne (P. 454) ; la désignation simple [br'usɔ] a été donnée à Chassenon (P. 806), en Charente, dans l'est du département et limitrophe avec celui de la Haute-Vienne.

5. *Habitat*

5.1. *Plante « sauvage » vs « cultivée »*

Les formes renvoyant à l'idée de plante sauvage contenant l'adjectif *bâtard* sont principalement diffusées dans la partie septentrionale de l'aire occitane, dans les départements de la Charente et de la Vienne.

Le type composé *chardon bâtard* dans le sens de « chardon sauvage » est attesté selon plusieurs variantes phonétiques notamment du premier élément dans la vallée de la Dronne, en Charente à Bonnes (P. 812), à Adriers (P. 801), une localité limitrophe avec la Haute-Vienne, à Saint-Martial, (P. 811) et à Nabinaud (P. 813) mais aussi dans le département de la Vienne dans deux localités que nous avons déjà évoquées, proches de la

rivière la Benaize, à Liglet (P.799) et à Coulonges (P.678), à Charroux, village situé tout près de la rivière de la Sioule (P. 802) (localités rencontrées aussi lors du traitement des réponses « peigne »), et à Bourg-Archambaud (P. 800) dans le seuil du Poitou.

La même idée est véhiculée par un composé [karð'yf mal'aw] « chardon mauvais » en Gascogne, dans le Gers à Saint-Martin (P. 486) et [ɛfard'ðlœvr'u] « chardon du lièvre » à Saint-Marcel (P. 657), au sein du Parc Régional de la Brenne dans l'Indre, et par les dérivés [krum'aj] de Cros (P. 597) dans le Massif Central et plus précisément dans le département du Puy-de Dôme.

L'idée de « sauvage » à travers la représentation du loup se concrétise dans le département de l'Indre encore une fois par un mot simple, c'est-à-dire [l'u], à Cluis (P. 659) alors que dans le Cher en plein cœur du Berry à Saint-Jeanvrin (P. 658), on trouve plutôt la forme avec spécificateur [gru l'u].

Sur la carte, l'idée de plante cultivée est représentée par *chardon franc* en Charente, dans la localité d'Alloue (P. 680) et [kamp'ar] « des champs » attestée en Gascogne dans le Gers à Larressingle (P. 451).

6. Effet de la plante sur l'homme

6.1. Les troubles provoqués par la plante

Les formes liées aux troubles provoqués par la plante sont très nombreuses dans la partie méridionale de l'aire occitane.

La structure formée de *pani-* en premier est bien présente. D'abord, la forme [panik'aw], très diffusée dans le Haut-Languedoc, dans le département de l'Hérault (P. 250, 254, 263, 265, 267, 269, 271, 274, 277), dans les Cévennes avec le département du Gard où sont présentes plusieurs attestations (P. 226, 231, 235, 237 243, 246), dans le Vaucluse (P. 62, 72, 105), dans le Var (P. 132, 134), dans une aire proche des Gorges de l'Ardèche, à Saint-Martin d'Ardèche (P. 200), dans le Tarn-et-Garonne à Moissac (P. 439), où la Garonne traverse notamment la localité.

Plusieurs autres formes isolées sont à signaler : [pɛnik'al] présente de manière isolée dans le Massif Central et plus précisément dans l'Aveyron à Vimeney (P. 740) où nous avons aussi [pɔnik'al] (P. 220) et la forme préfixée avec deux attestations [ɛspunik'al] (P. 218, P. 219).

Une forme est présente à Breil-sur-Roya (P. 96) [panek'aw], une localité au nord de Menton dans la vallée de la Roya, plus au sud du domaine, dans le département de l'Hérault nous notons la forme [pan'ikə] dans la localité d'Olargues (P. 252).

Nous notons plusieurs attestations en Gascogne avec la structure de *pani* comme [panik'ɔrt] attestée à Cadours (P. 455), [panik'art] à Beaumont-de-Lomagne (P. 454) ainsi que d'autres variantes [epɪŋk'art] à Saint-Soulan (P. 471), [pɪŋk'art] à Bragayrac (P. 490), [paŋk'aw] à Baleyssagues (P. 362).

La structure inverse, avec un premier formant *cani-*, présent dans le bas Languedoc, sous la forme [kanip'awt], est attestée dans le département de l'Aude à Carcassonne (P. 205) et dans le sud-ouest dans le département de la Haute-Garonne à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (P. 556).

7. L'emploi alimentaire de la plante

7.1. Aliment pour les humains

Cette catégorie comporte une seule forme [r:'aβɔ] attestée dans l'Aude au sud-ouest du département à Axat (P. 217).

7.2. Aliment pour les animaux

Les formes renvoyant aux aliments pour les animaux sont diffusées principalement dans le sud-ouest du domaine occitan, dans les départements de l'Aveyron, de l'Hérault, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Garonne, du Gard et de l'Ardèche.

a) Les références au *chardon d'âne* sont très nombreuses. Celles avec le type *âne* ont été repérées dans le sud du Massif Central, dans quelques localités du département de l'Aveyron (P. 221-224), dans le département de l'Hérault à Saint-Chinian (P. 267) en plein cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, et plus au sud du département, à Corneilhan (P. 270), en Gironde à Les Lèves-et-Thoumeyragues (P. 339) et à Saint-Antoine-du-Queyret (P. 340) ainsi que dans plusieurs points du Lot-et-Garonne (P. 362, 372, 373, 438, 450), du Gers (P. 451, 453, 467, 488) et à Lagrâce-Dieu, un village isolé de la Haute-Garonne (P. 557). On retrouve une forme comparable, avec une réinterprétation probable de la partie accentuée du premier élément comme un suffixe, suivie d'un changement de ce dernier : dans l'Aveyron on trouve ainsi [kɔrd'ul d 'aze] dans la localité de Veyreau (P. 218) au sein du Massif Central.

Celles avec le type *bourrique* « âne » se trouvent dans une enquête dans le département de l'Allier à Laféline (P. 666) et à Axat dans la Haute-Vallée de l'Aude (P. 217) sous la forme à deuxième élément réduit [karð'u de β'ur:u].

b) L'idée renvoyant au « pain blanc d'âne » ou au « pain blond d'âne » est attestée par plusieurs formes dans le département du Gard. Au nord du département, traversé par deux rivières la Gardonnette et l'Homole, nous trouvons la deuxième forme à Génolhac (P. 225) et la première à Monteils (P. 231) et à Quissac (P. 239) dans deux localités du Gard et, dans l'Ardèche, à Gravières (P. 196).

c) L'idée de « chou d'âne » est attestée dans la Vienne à Asnières (P. 682) que nous avons déjà évoqué à propos de l'idée de peigne pour les formes suffixées.

8. Usage en médecine populaire

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent les formes renvoyant à l'usage de la plante en médecine populaire sont peu nombreuses.

a) Idée de « plante qui soigne les bergers » : la forme [rev'ejɔ p'astre] (P. 118) se trouve dans le Var à Aiguines un village tout près du lac de Sainte-Croix, au pied du Grand Margès et aux portes des Gorges du Verdon, tout comme la ville d'Aups où la variante [rev'ire p'astre] est attestée à (P. 135).

b) Idée de « plante du curé » est attestée deux fois : l'une en Gascogne ([kawl'ed de musy kyr'ɛ]) dans le Gers à Gimont (P. 470) et l'autre ([s'eze ðe musy kyr'ɛ]) dans ce même département à Saint-Soulan (P. 471), une localité située plus au sud que la précédente.

9. Les croyances et les pratiques magico-religieuses

9.1. Êtres chrétiens

a) « Herbe de sainte Josette » : syntagme attesté dans le département de l'Hérault dans la localité d'Aniane (P. 259).

b) « Plante du diable » : forme présente dans la même localité que la forme précédente.

9.2. Êtres laïques

a) « Demoiselle » : désignation diffusée dans le département de la Haute-Vienne à Fromental (P. 633) et de la Vienne à Arnac-la-Poste (P. 634), plus au haut nord de Fromental et limitrophe du département de la Creuse.

b) « bourgeois » désignation diffusée dans deux localités de l'Allier à Bizeneuille à l'est de Montluçon (P. 664) et à Archignat à l'ouest de Montluçon (P. 665).

10. Transferts animaliers

10.1. « Poule »

La forme [kl'ukə] est présent dans les départements du Gers (P. 467, 468, 470, 487) et de la Haute-Garonne (P. 556, 557).

10.2. Transferts phytonymiques (renvoi à d'autres espèces)

a) [l'øw dav'ɛ] : attesté en Corrèze à Chirac une localité bordée à l'est par la rivière la Diège (P. 608) ;

b) [brœzw'ɛ] : attesté dans la Creuse, au sud-est de Châteauroux à Saint-Sylvain-Bas-le-Roc (P. 603) ;

c) [gratə k'y] : attesté en Dordogne à Fontaines (P. 816), à la limite entre ce département et celui de la Charente dans la vallée de la Lizonne.

d) [bartal'aj] : cette forme est attestée avec -a- en syllabe prétonique, dans les Alpes-de-Haute-Provence, à Riez (P. 114) à l'ouest du lac de Sainte-Croix, et à Aiguines (P. 118), un point d'enquête que nous avons déjà évoqué précédemment ; en revanche, avec [-e-] toujours prétonique ([bertal'aj]) on le trouve à Péone (P. 73) non loin également du Parc National du Mercantour ; la forme peut-être au pluriel, [bartal'ajs], est à Maurin (P. 37) et la variante avec voyelle antérieure mi-fermée dans la première syllabe, [bertal'ajs], dans les Alpes-Maritimes à Isola (P. 65) proche du Parc National du Mercantour ; la variante avec rhotacisme de la latérale [bartar'aj] à Allos (P. 60) une localité en plein cœur du Val d'Allos.

11. Formes à motivation non claire

Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent, nous avons quelques formes qui n'apparaissent pas claires. Elles sont présentes dans l'ensemble du domaine étudié :

a) dans la Plaine du Roussillon, on trouve [l'əkə] précisément dans l'Hérault, à Olargues (P. 252) et la variante [l'əkə] dans l'Aude, à Sonnac-Sur-L'Hers (P. 297) ;

b) [kap'əts] attestée dans les Hautes-Pyrénées à Ourde (P. 523), une localité montagnaise que nous avons déjà citée au paragraphe 3.5.1

c) les dernières formes sont attestées en Charente avec [pats'ao] à Chazelles (P. 810), [pɛts'ɑ°] à Mainzac (P. 808), [p'etsaw] à Vitrac-Saint-Vincent (P. 809), toutes les localités sont situées au Nord du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, et [pe:ts'aw] relevée à Eymouthiers dans le Parc Naturel Régional des Milles Vaches (P. 807).

Conclusion

Cette année tout comme l'année dernière, nous sommes convaincue encore une fois que la perspective de faire interagir l'étymologie, la motivation sémantique et l'ethnographie est cruciale.

Comme dans notre précédente étude (Pottier 2019), la recherche sur l'étymologie et la sémantique s'est encore une fois montrée très riche.

Nous avons pu poursuivre notre travail inédit sur les désignations du chardon en élargissant notre corpus. L'année dernière nous nous sommes concentrée principalement sur les données extraites de l'*ALJA* et quelques données du *THESOC* alors que cette année nous avons pu analyser l'ensemble des données de cette base de données. Nous nous étions donnée comme objectif d'étoffer le travail sur l'étude du biotope, des usages en médecine populaire et des croyances ce qui a pu être le cas. Toutefois, nous pensons que les désignations relatives aux usages en médecine populaire seraient très nombreuses puisque très documentées ce qui n'a pas été le cas.

En outre, nous devons préciser certains éléments sur notre classification des données. Nous avons proposé un classement qui n'est pas une proposition « fixe » puisqu'elle est entièrement discutable. Nous avons essayé de proposer un classement qui nous semblait pertinent mais nous avons dû faire des choix lorsque par exemple des données pouvaient être insérées dans plusieurs catégories. Nous nous sommes donc attachée à faire une proposition adaptée et à essayer de l'expliquer le plus clairement possible bien que nous ayons conscience qu'elle pourrait être totalement remise en question pour laisser la place à d'autres propositions.

Concernant l'analyse des données, un travail d'approfondissement pourrait être fait notamment avec une approche sémasiologique comme pour la « plante du curé »

Nous avons totalement conscience que ce travail comprend des faiblesses et nous voudrions les expliciter dans les paragraphes ci-dessous.

Une des premières faiblesses concerne la partie des taxinomies populaires que nous avons présenté dans le chapitre 2 mais que nous avons peu développée bien que les désignations des plantes s'y prête particulièrement. Un approfondissement de ce travail serait indispensable pour une prochaine étude.

Nous soulignons aussi que le travail de cartographie n'est qu'ébauché. Nous nous sommes demandée quel type de cartes il aurait fallu réaliser. Nous ne pouvions pas faire

des cartes par espèce car, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 5, nous ne connaissons pas le questionnaire d'enquête et nous ne pouvons pas certifier que telle réponse corresponde à telle espèce. Nous avons donc dû proposer deux cartes basées sur notre classement en séparant les aboutissants de *CARDUUS* qui sont très nombreux et les aboutissants du latin médiéval *CALCIDA* avec les désignations à motivation partiellement ou totalement transparente afin de rendre la carte aussi lisible que possible. Il ne s'agit que de propositions qui pourraient être remise en discussion, tout comme le classement que nous venons d'évoquer dans le paragraphe ci-dessus.

Nous avons constaté lors du travail de cartographie un grand nombre de points sans réponse (étiquetés, selon l'usage des atlas multilingues, comme « pas de réponse ») qui, comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 6, correspond à trois cas de figures : lorsque l'informateur n'a pas donné de réponse, la question n'a pas été posé par l'enquêteur ou bien la plante n'existe pas dans ce biotope. Il serait donc judicieux de vérifier les cahiers d'enquête même si une précision de ce type n'est pas forcément notée par les enquêteurs.

Nous voulons aussi soulever une autre difficulté, notamment l'accès à certaines ressources documentaires, tout particulièrement sur les références du chapitre 2 : cette difficulté a été accrue dans la période de confinement lié à la pandémie qui nous a aussi ralenti dans l'analyse des données puisque nous n'avions malheureusement plus accès à l'Université et donc à la Salle des Atlas, à la bibliothèque de Dialectologie et à la Bibliothèque Universitaire avec le service du Prêt inter-bibliothécaire.

Nous pouvons donc proposer quelques perspectives sur l'étude des désignations du chardon à partir du travail qui n'a pu être développé dans le cadre de ce mémoire. Comme nous l'avons précisé au début de cette conclusion, il serait intéressant d'approfondir la réflexion sur les taxinomies populaires en croisant les données relatives à cette plante avec les désignations d'autres plantes similaires et épineuses que les dictionnaires dialectaux pourraient fournir, et cela dans une perspective sémasiologique.

Une autre piste serait d'élargir le corpus de données en intégrant, d'une part, celles de l'*ALF* que nous avons exclues car elles ne comportaient pas une grande variation lexicale, et d'autre part celles de l'ensemble des atlas de l'aire gallo-romane et éventuellement des autres domaines romans. Nous pourrions ainsi fournir des résultats qui complèteraient celles du volume en cours de l'*Atlas Linguistique Roman* sur les noms des plantes sauvages qui n'inclut pas une synthèse consacrée au chardon.

Bibliographie

ALE = (1983-1990), Alinei, M. (éd.). Atlas Linguarum Europae, vol. I.1-5, Assen : Van Gorcum ; (2014 et suiv.), Saramandu N. (éd.), Atlas Linguarum Europae, vol. I.8 et suiv., Bucarest : Editura Universității din București.

ALF = Gilliéron, J. & Edmont, E. (1902-1910). Atlas Linguistique de la France, vol 1-10, Paris : Honoré Champion

ALiR = Atlas Linguistique Roman, vol 1-, Roma, Instituto Poligrafico e Zecca dello Stato, 1996-.

Albano Leoni, F. (2014). Des sons et des sens : la physionomie acoustique des mots. Lyon : ENS Editions.

Alibert, L. (1977). Dictionnaire occitan-français. Toulouse : Institut d'Études Occitanes.

Alinei, M. (1983). Arc-en-ciel in ALE I, 1, 1 Cartes et commentaire : 47-80, c. 6-9.

Alinei, M. (1986). Belette in ALE I, 2 Cartes et commentaire : 145-225, c. x-x.

Alinei, M. (1984). Dal totemismo al cristianesimo popolare. Sviluppi semantici nei dialetti italiani ed europei. Alessandria : Edizioni dell'Orso.

Alinei, M. (1992). Dialectologie, anthropologie culturelle, archéologie : vers un nouvel horizon chronologique pour la formation des dialectes européens., In A.A.V.V., Nazioarteko dialektologia biltzarra. Agiriak (Actas del Congreso Internacional de Dialectología, Bilbao 21-25 October), Bilbao, Euskaltzaindia : 577-606.

Alinei, M. (1997). L'aspect magico-religieux dans la zoonymie populaire., in S. Mellet (ed.), Les Zoonymes (Actes du colloque international tenu à Nice les 23, 24 et 25 janvier 1997), Nice, Publications de la Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines de Nice : 9-22.

Alinei, M. & Dell'Aquila, V. (2009). Les désignations romanes de la belette in ALiR, vol 2b Commentaire : 319-357.

- Allorge, L. (2003). *La Fabuleuse Odyssée des plantes*. Paris : Jean Claude Lattès.
- André, J. (1956). Recherches étymologiques sur certains noms de plantes latins. *Latomus*, 15 : 290-307.
- André, J. (1978) *Les mots à redoublement en latin*. Paris : Klincksieck.
- André, J. (2010). *Les noms des plantes dans la Rome antique*. Paris : Les Belles Lettres.
- Atran, S. (1991). L'ethnoscience aujourd'hui. *Social Science Information*, 30 : 595-662.
- Avry, M-P. & Gallouin, F. (2007). *Les légumes d'hier et d'aujourd'hui*. Paris : Belin.
- Baldinger, K. (2004). *Etymologien*. Tübingen : De Gruyter.
- Beaudrimont, A. & al. (1835). *Dictionnaire de l'industrie manufacturière commerciale et agricole*. Paris : Baillères.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- Berlin, B. (1972). Speculations on the growth of ethnobotanical nomenclature. *Language in Society*, 1 : 51-86.
- Berlin, B. (1992). *Ethnobiological classification. Principles of categorization of plants and animals in traditional societies*. New Jersey : Princeton University Press.
- Berlin, B. (1999). How a folk botanical system can be both natural and comprehensive : one Maya Indian's view of the plant world, in *Folkbiology*, Cambridge, London : Bredford Book, The MIT Press, 71-90.
- Berlin, B. & al. (1968). Covert Categories & Folk Taxonomies. *American Anthropologist*, 70 : 290-299.
- Berlin, B. & al (1973). General principles of classification and nomenclature in Folk Biology. *American Anthropologist*, 75 : 214-242.
- Berlin, B. & Kay, P. (1969). *Basic color terms. Their universality and evolution*. Berkley, Los Angeles, Oxford : University of California Press.

Blais, R. (1945). Flore pratique. Paris : Presses Universitaires de France.

Candolle, A. (1835) Introduction à l'étude de la botanique ou traité élémentaire de cette science contenant l'organographie, la physiologie, la méthodologie, la géographie des plantes, un aperçu des fossiles végétaux, de la botanique médicale, et de l'histoire de la botanique. Paris : Librairie encyclopédique de Roret.

Carpitelli, E. (en préparation). Les désignations romanes du coquelicot in ALIR, vol. 3 (commentaire et carte), Alessandria, Edizioni dell'Orso.

Alinei, M. & Dell'Aquila, V. (2009). Les désignations romanes de la belette in ALiR, vol 2b Commentaire : 319-357.

Cazin, F-J. (1868). Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes. Paris : Librairie de la Faculté de Médecine.

Chantraine, P. (1968). Dictionnaire étymologique de la langue grecque, 2 vol. Paris : Klincksieck.

Cheak, A. (2013). Alchemical traditions : from Antiquity to the Avant-Garde. Melbourne : Numen Books.

Contini, M. (1986). Les désignations du plantain dans les langues romanes. *Géolinguistique*, 2 : 67-97.

Contini, M. (2007). La motivation sémantique : un axe de recherche productif en dialectologie européenne. In J. Dorta (éd), *Temas de dialectología*, Tenerife : Instituto de Estudios Canarios, 43-79.

Corominas, J. & José, A. (1991). *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, vol. 1, Madrid : Gredos.

Couly, C. (2013). Perception des végétaux chez les Ribeirinhos d'Amazonie brésilienne. *Revue d'ethnoécologie*, 3 : 1-29.

Couplan, F. (2010). Le régal végétal : plantes sauvages comestibles. Paris : Elebore.

- Dalbera, J-Ph. (2006a). Analyse motivationnelle des noms d'animaux : de l'étymologie à la reconstruction lexicale. *Rursus*, I : 2-13.
- Dalbera, J-Ph. (2006b). Des dialectes au langage : une archéologie du sens. Paris : Champion.
- Dalbera. & al. (2012). La base de données linguistique occitane THESOC. Trésor patrimonial et instrument de recherche scientifique. *Estudis Romànics*, 367-387.
- Dougherty, J. (1978). Saliency and relativity in classification, *American Ethnologist*, 5 : 66-80.
- Ernout, A. & Meillet, A. (1979). Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots. Paris : Klincksieck.
- FEW = von Wartburg, W. (1922-1927). Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW), 1-29 avec index 1 et 2. Bonn : Fritz Klopp Verlag G. m. b. H.
- Frazer, J. (1988). Le rameau d'or. Paris : Robert Laffont.
- Friedberg, C. (1971). Aperçu sur la classification botanique bunaq (Timor central). *Bulletin de la Société Botanique de France*, 118 : 255-262.
- Chevalier, J. & Gheerbrant, A. ([1969] 2014). Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres. Paris : Robert Laffont.
- Guiraud, P. (1969). La sémantique, « Que sais-je ? », n°655. Paris : Presses Universitaires de France.
- Guiraud, P. (1967). Structures étymologiques du lexique français. Paris : Payot.
- Guyton De Morveau, L-B. (1786). Encyclopédie méthodique : chimie, pharmacie, métallurgie. Paris : Panckoucke.
- Huet, M. & Fleurentin, J. (2013). Curcuma, thé vert et chardon-marie : quelle stratégie adopter en prévention du cancer ou en complément des traitements ? *Hegel*, 3 : 269-281.
- Joly, E. (2012). Nommer, Classer le vivant. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 87 : 97-102.

- Lafont, R. (1967). La phrase occitane. Essai d'analyse systématique. Paris : PUF.
- Landy, Y. (2011). Petite histoire des médicaments : de l'Antiquité à nos jours. Paris : Dunod.
- Larousse Encyclopédie des plantes médicinales : identification, préparation, soin. (2001). Paris : Larousse.
- Lecotté, R. (1956). Bulletin Folklorique d'Îles de France. Paris : Bibliothèque Historique de Paris.
- Lévi-Strauss, C. (1962). La pensée sauvage. Paris : Plon.
- Liget, L. (1728). La nouvelle maison rustique ou économie rurale, pratique et générale de tous les biens de campagne. Paris : Imprimerie Deterville.
- Lauzer, M. (1864). Revue de thérapeutique médico-chirurgicale. *Journal des connaissances de connaissance médico chirurgicale*. 546-547.
- Magnin-Gonze, J. (2004). Histoire de la botanique. Paris : Delachaux & Niestlé.
- McClintock, D. & Fitter, R. (1986). Le guide des plantes à fleurs des arbres et des arbustes d'Europe Occidentale. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Mérat De Vaumartoise, F-V. (1830). Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale, contenant l'indication, la description et l'emploi de tous les médicaments connus dans les diverses parties du globe. Bruxelles : Société Belge de Librairie.
- Mistral F. (1979 [1878]), Trésor dóu Félibrige ou Dictionnaire provençal-français : Raphèle-lès-Arles : Marcel Petit.
- Morvan, M. (1996). Noms des lieux du pays Basque et de Gascogne. Paris : Bonneton.
- Mouillé-Richard, T. (2014). Utilisation du chardon-Marie (*Silybum marianum*) dans les affections hépatiques chez les oiseaux et les furets présentation de quelques cas cliniques (Thèse de doctorat). École Vétérinaire d'Alfort.

Mounin, G. (1968). Saussure ou le structuraliste sans le savoir. Paris : Seghers Morvan.

Olivereau, F. & Corriol, G. (2010). Guide des fleurs des champs. Paris : Belin.

Oliviéri. & al. (2017). Le Thesaurus occitan dans tous ses états. *Revue française de linguistique appliquée*, 1 : 89-102.

Pottier, L. (2019). Étude sur la motivation sémantique de quelques désignations du chardon dans les variétés dialectales gallo-romanes de France. (Mémoire de maîtrise). Université Grenoble-Alpes.

Pouchet, F-A. (1836). Traité de botanique appliquée. Paris : Baillière.

Platon. (1998). Cratyle. Paris : GF Flammarion.

Radden G. & Panther K-U. (2004). « Introduction: Reflection on motivation », in Radden G. & Panther K.-U. (eds), *Studies in Linguistic Motivation*, Cognitive Linguistics Research Collection, Berlin-New York, Mouton de Gruyter : 1-46.

Rameau, C. & al. (2008). Flore forestière française guide écologique illustré tome 3 : région méditerranéenne. Paris : Institut pour le développement forestier.

Rodet, A. & Baillet, C. (1868). Botanique agricole et médicale : étude des plantes qui intéressent principalement les médecins, les vétérinaires et les agriculteurs. Paris : Renou et Maulde.

Rolland, E. (1967 [1896-1916]). Flore populaire et Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore. Paris : Librairie Rolland.

Romano, A. (2012). Considerazioni generali sulla fitonimia dialettale salentina. *Studi linguistici salentini*, 33 : 5-25.

De Saussure, F. ([1916] 1968). Cours de linguistique générale. Paris : Payot

Sébillot, P. (1968). Le folklore de France. Paris : Maisonneuve et Larose.

Séguy, J. (1953). Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales. Barcelona : Instituto de Estudios Pirenaicos.

Signorini, C. (2005). La motivation sémantique dans la création lexicale : les phytonymes de l'Arc Alpin, (Thèse de doctorat non publié). Université Stendhal Grenoble 3.

Smith, E. & Medin, J. (1981). Categories and concepts. Cambridge-London : Harvard University Press.

Ullmann, S. (1965[1952]). Précis de sémantique française. Berne : Éditions A. Francke S.A.

Valmont-Bomare, J.-C. (1800). Dictionnaire raisonné, universel d'histoire naturelle : contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux, et celle des corps célestes, des météores, et des autres principaux phénomènes de la nature ; avec l'histoire des trois règnes, et le détail des usages de leurs productions dans la médecine, dans l'économie domestique et champêtre, et dans les arts et métiers. Lyon : Brusset Aîné.

Veny, J. & Massip, A. (2018). Les désignations romanes du chardonneret in ALiR, vol 2c Commentaire : 141-143.

Wartburg (von), W. (1963[1946]). Problèmes et méthodes de la linguistique. Paris : Presses Universitaires de France.

Sitographie

Encyclopaedia Universalis

Repéré à <https://www.universalis.fr>

GIPSA-lab.

Repéré à <http://www.gipsa-lab.fr/>

Larousse informatisé.

Repéré à <https://www.larousse.fr/>

Tela Botanica.

Repéré à <https://www.tela-botanica.org/>

THESOC.

Repéré à <http://thesaurus.unice.fr/>

Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).

Repéré à <http://atilf.atilf.fr/>

Table des illustrations

Figure 1. Modèle de catégories ethnobiologiques universelles de Berlin (1992)	35
Figure 2. Exemple de structure taxinomiques de Berlin et <i>al.</i> 1973.	37
Figure 3. La carte des réponses par question 5537 HIRONDELLE	49
Figure 4. Image tirée du site https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-64454-synthese	56
Figure 5. Images tirées du site : https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-14567-synthese	57
Figure 6 Image tirée du site (https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-14560-synthese)	59
Figure 7 : Image tirée du site https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-15069-synthese	61
Figure 8 : Image tirée du site https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-15084-synthese).....	63
Figure 9 : Image tirée du site https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-75037-synthese	64
Figure 10 : Image tirée du site : https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-44921-synthese	66
Figure 11 Images tirées du site (https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-22689-synthese et https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-22678-synthese)	68
Figure 11 Image tirée du site https://www.tela-botanica.org/?in=flore&s=eryngium+campestre..	70
Figure 13 Image tirée du site : https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-25380-synthese	86
Figure 14 Image tirée du site https://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-28842-synthese	90

Table des annexes

Annexe 1 Carte des aboutissants du latin CARDUUS.....	119
Annexe 2 Carte des aboutissants du latin médiévale CALCIDA et des désignations à motivation partiellement ou totalement transparente.....	121

Annexe 1 Carte des aboutissants de CARDUUS

Légende

A. Désignations à motivation opaque/perdue et étymologie connue

■ Aboutissants de CARDO, -ONIS

■ 1.1.2 Probables variantes phonétiques (avec remotivation ?)

1.2.1 Variantes morphologiques

■ -ACEA

■ -ARIA

■ -ELLA/-ELLUS

■ -ICULA/-UCULA

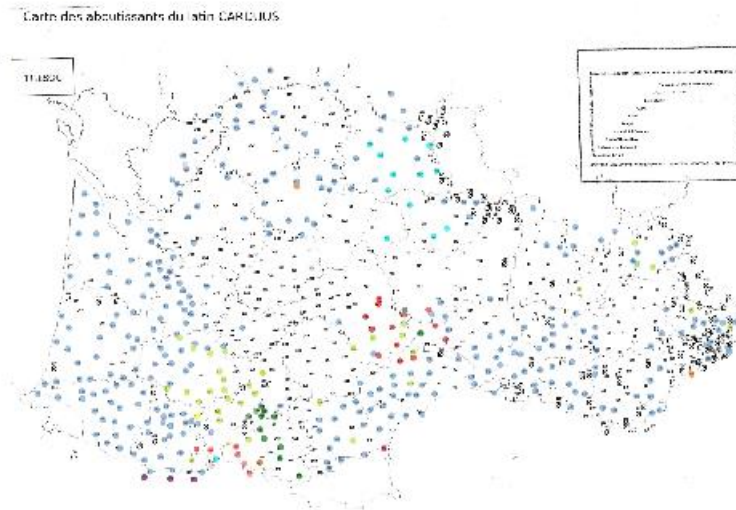
■ -INA

■ -ITTUS


■ -OLUS


■ -(ir)+ONE(M)

■ -UCEUS/-UCEA




1.3.1 Autres formes à partir d'aboutissants de CARDUUS

 *cardoulo*

 *cardo-man, cordomon*

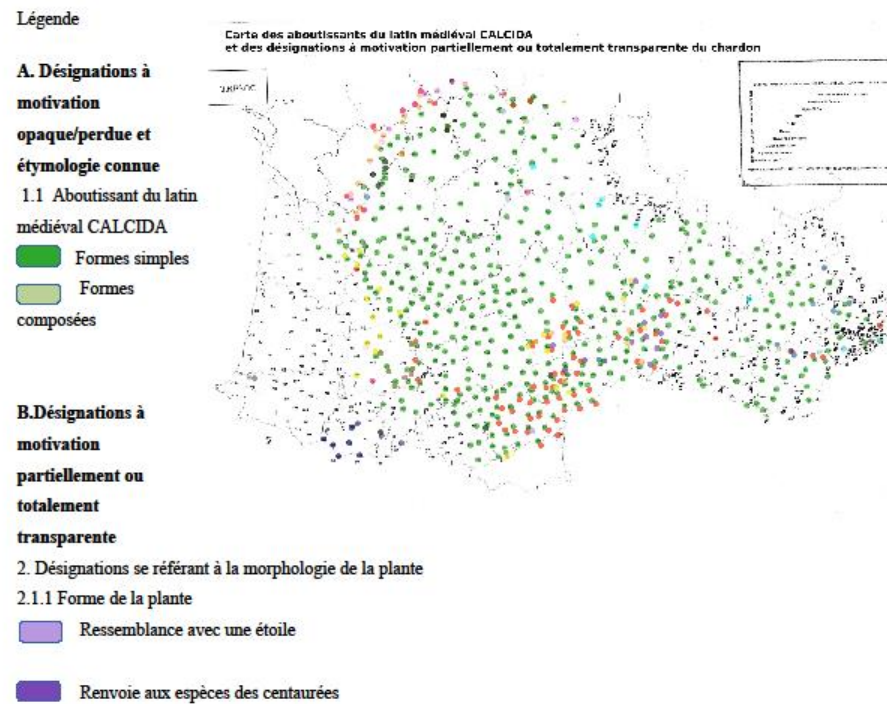
 *cart*

 *esp, cardo*

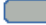
Ø Pas de réponse


Annexe2

Cartes des aboutissants du latin médiéval CALIDA et des désignations à motivation partiellement ou totalement transparente du chardon




2.2.1 Couleur d'une partie de la plante ou de ses graines


 « Noir »


 « Blanc »


3.3.1 Spécificités de la tige

 « Tige qui se détache »


3.4.1 Présence d'épines


 Aboutissants du latin SPINA

 « Mauvaise épine »

 « Bat-Christ »


3.5.1 Sécrétion produite par la plante

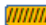
 Formes composées


 Formes simples

4.1 Usage de la plante

4.1.1 Outil pour peigner et action de peigner


 « Peigne »


 Forme composée avec « peigne »


 « Brosse »

5.1 Habitat


5.1.1 Idée de plante sauvage

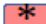
 « Bâtard »

 « Mauvais »

 « Lièvre »

Idée de « loup » :


 Forme simple

 * Forme avec spécificateur

5.2.1 Idée de plante cultivée




6.1 Les troubles provoqués par la plante

 Sensation de brûlure


7.1 L'emploi alimentaire de la plante

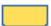
7.1.1 Aliment pour les humains


 Nourriture des humains


7.2.1 Aliment pour les animaux

Âne :


 « Chardon d'âne »

 « Pain blond/blanc d'âne »

 « Chardon de bourrique »

 Aboutissant du latin CAULIS


8.1 Usage en médecine populaire


 « Plante des bergers »

 « Plante du curé »


9.1 Les croyances et les pratiques magico-religieuses


9.1.1 Êtres chrétiens

 «Herbe de Sainte-Josette »

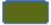
 « Herbe du diable »


9.2.1 Êtres laïques


 « Demoiselle »

 « Bourgeois »

10.1 Transferts animaliers

 « Poule »

 11.1 Transferts phytonymiques

 12.1 Formes à motivation non claire

Ø Pas de réponse

Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction	7
PARTIE 1 - APPROCHES THEORIQUES	9
CHAPITRE 1. L'ETUDE DE LA MOTIVATION SEMANTIQUE	10
1. Les conceptions du signe linguistique	10
1.1. La réflexion sur le signe linguistique de Platon à Saussure	10
1.2. La révision d'Émile Benveniste	15
2. La motivation sémantique : caractère originel	16
2.1. L'importance du cycle motivationnel selon l'approche de Pierre Guiraud	16
2.2. Le (re)motivation sémantique et la recherche étymologique selon Jean-Philippe Dalbera	17
2.3. La motivation magico religieuse dans l'approche de Mario Alinei	20
2.4. La motivation phonosymbolique	24
CHAPITRE 2. LES PROCESSUS DE CLASSEMENT DU MONDE VEGETAL	26
1. Les classements scientifiques et classements populaires	26
2. Histoire des classements scientifiques	28
3. Typologies des classifications populaires	31
3.1. Le modèle « utilitariste »	32
3.2. Le modèle « universaliste »	32
3.3. Le modèle de Brent Berlin	34
CHAPITRE 3. LA BASE DE DONNEES THESAURUS OCCITAN (<i>THESOC</i>)	40
1. L'origine du Thesoc	40
2. Construction de la base	41
3. Objectifs et principes théoriques	42
4. La diversité des ressources	44
5. Module toponymie	45
6. Module morphosyntaxique	45
7. Le dictionnaire inversé	46
8. La mise en ligne du THESOC	46
9. Les différents fichiers du THESOC	47
10. Cartographie	47
11. Une base encore en développement	49
PARTIE 2 - ÉTUDE D'UN CORPUS DE DESIGNATIONS DU CHARDON	51
CHAPITRE 4. LE CHARDON, SES CARACTERISTIQUES, SON HABITAT, SES CROYANCES POPULAIRES	52
1. La « chose » et le « mot »	52
2. Le chardon comme générique	53
2.1.1. Biotope	53
2.1.1. Usages et croyances	54
3. Les variétés de chardon	55
3.1. <i>Sylibum marianum</i> L.	56
3.1.1. Biotope et morphologie	56
3.1.2. Usages et croyances	57
3.2. <i>Carlina acaulis</i> L.	57
3.2.1. Biotope et morphologie	58
3.2.2. Usages et croyances	58
3.3. <i>Carlina acanthifolia</i> All.	59
3.3.1. Biotope et morphologie	60
3.3.2. Usages et croyances	60
3.4. <i>Centaurea benedicta</i> L. ou <i>cnicus benedictus</i> L.	61
3.4.1. Biotope et morphologie	61
3.4.2. Usages et croyances	61

3.5. Centaurea calcitrapa L.....	63
3.5.1. . Biotope et morphologie.....	63
3.5.2. Usages et croyances	63
3.6. Centaurea solstitialis L.....	64
3.6.1. . Biotope et morphologie.....	65
3.6.2. Usages et croyances	65
3.7. Onopordium acanthium L.	66
3.7.1. . Biotope et morphologie.....	66
3.7.2. Usages et croyances	67
3.8. Dipsacus sativus L. et Dipsacus fullonum L.	68
3.8.1. . Biotope et morphologie.....	68
3.8.2. Usages et croyances	69
3.9. Eryngium campestre L. ou eryngium vulgare Lam.	70
3.9.1. . Biotope et morphologie.....	70
3.9.2. Usages et croyances	70
CHAPITRE 5. ANALYSE LEXICO SEMANTIQUE DES DESIGNATIONS DU CHARDON.....	72
1. Aboutissants de CARDO ; -ONIS	74
1.1. Probables variantes phonétiques (avec remotivation ?).....	74
1.2. Variantes morphologiques	75
1.3. Autres formes à partir d'aboutissants de CARDUUS	78
2. Aboutissant du latin médiéval CALCIDA	79
2.1. Formes composées	80
3. Désignations se référant à la morphologie de la plante.....	80
3.1. Forme de la plante.....	80
3.2. Couleur d'une partie de la plante où de ses graines.....	81
3.3. Spécificités de la tige	81
3.4. Présence d'épines.....	81
3.5. Sécrétion produite par la plante.....	82
3.6. Goût de la plante	82
4. Usage de la plante.....	82
4.1. Outil pour peigner et action de peigner	83
5. Habitat	84
5.1. Idée de plante sauvage	84
5.1. Idée de plante cultivée.....	85
6. Les troubles provoqués par la plante.....	85
7. L'emploi alimentaire de la plante	87
7.1. Aliments pour les humains.....	87
7.2. Aliment pour les animaux	87
8. Usage en médecine populaire	88
9. Les croyances et les pratiques magico-religieuses	88
9.1. Êtres chrétiens.....	88
9.1. Êtres laïques	89
10. Transferts animaliers	89
10.1. La poule	89
10.2. Transferts phytonymiques (renvoi à d'autres espèces).....	90
11. Formes à motivation non claire.....	91
12. Remarques conclusives.....	92
CHAPITRE 6. ÉTUDE GEOLINGUISTIQUE	94
1. Aboutissants de CARDO, -ONIS	94
1.1. Probables variantes phonétiques (avec remotivation ?).....	95
1.2. Variantes morphologiques	95
1.3. Autres formes à partir d'aboutissants de CARDUUS	97
2. Aboutissant du latin médiéval CALCIDA	98
2.1. Formes simples	98
2.2. Formes composées	99
3. Désignations se référant à la morphologie ou à d'autres caractéristiques de la plante.....	99
3.1. Forme de la plante.....	99
3.2. Couleur d'une partie de la plante où de ses graines.....	100
3.3. Spécificités de la tige	100

3.4. Présence d'épines.....	100
3.5. Sécrétion produite par la plante.....	101
3.6. Goût de la plante.....	101
4. Usage de la plante.....	101
4.1. Outil pour peigner et action de peigner.....	101
5. Habitat.....	102
5.1. Plante « sauvage » vs « cultivée ».....	102
6. Effet de la plante sur l'homme.....	103
6.1. Les troubles provoqués par la plante.....	103
7. L'emploi alimentaire de la plante.....	104
7.1. Aliment pour les humains.....	104
7.2. Aliment pour les animaux.....	104
8. Usage en médecine populaire.....	105
9. Les croyances et les pratiques magico-religieuses.....	105
9.1. Êtres chrétiens.....	105
9.2. Êtres laïques.....	105
10. Transferts animaliers.....	106
10.1. « Poule ».....	106
10.2. Transferts phytonymiques (renvoi à d'autres espèces).....	106
11. Formes à motivation non claire.....	106
Conclusion.....	107
Bibliographie.....	109
Sitographie.....	116
Table des illustrations.....	117
Table des annexes.....	118
Table des matières.....	126

MOTS-CLÉS : motivation sémantique, dialectologie, étymologie, *THESOC*, phytonyme

RÉSUMÉ

Dans ce mémoire, nous proposons une analyse des désignations du chardon à partir des données du Thesaurus occitan (*THESOC*). Nous rappellerons dans une première partie les différentes conceptions du signe linguistique. Nous évoquerons aussi les taxinomies scientifiques et les taxinomies populaires. Nous proposerons une analyse étymologique et motivationnelle des désignations du chardon en ayant préalablement étudié et présenté le biotope, les usages en médecine populaire et les croyances des différentes variétés de chardon. Ainsi, nous proposerons un classement des données du (*THESOC*). Une autre partie sera consacré à la cartographie qui permettra de montrer la distribution aréale des formes.

KEYWORDS : semantics motivation, dialectology, etymology, *THESOC*, phytonym

ABSTRACT

In this thesis, we propose an analysis of the désignation of the thistle based on data forme Occitan Thesaurus (*THESOC*). We will present the different conception of linguistic sign. We will also discuss scientific taxonomies and popular taxonomies. Another part, we will propose an etymological and motivational analysis of the designations of thistle by having previously studied and presented the biotope, the uses in folk medecine and the belief of the different varieties of thistle. Finally, we will propose a classification of data. Another part, will be devoted to cartography which will show the areal distribution of shapes.